

# LE CANADA FRANCAIS

ET LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1880

VOL. LII NO. 38

PUBLIE A ST. JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

VENDREDI, 16 FEVRIER 1912

## SOMMAIRE

1ère page.—Illustrations d'actualité.—Nouvel incident franco-italien.—En Tripolitaine.—La république proclamée en Chine.—Divers.  
2ème page.—Courrier de Paris, Cousin de France.  
3ème page.—Dépêches étrangères.  
4ème page.—Les œuvres populaires canadiennes : Le Drapeau de Carillon, Octave Crémazie.  
5ème page.—Commerce et agriculture.  
6ème page.—Ouverture du Club libéral, de St-Jean.—Législature provinciale, Frontenac.—Lettre d'Ottawa, Spectateur.—Nouvelles de St-Jean.  
7ème page.—Nouvelles de St-Jean.  
8ème page.—Correspondances de la campagne.  
9ème page.—Le foyer.  
10ème page.—Grand roman feuilleton : La Cape et l'Épée (à suivre).  
11ème page.—A travers le Canada.  
12ème page.—Nouvelles des États-Unis.—Divers.

## Nouvel incident franco-italien

Le contre-torpilleur français "Lansquenet" a eu des ennuis, récemment, pour être entré dans les eaux italiennes, entre la Corse et la Sardaigne. On croit qu'une mer démontée a forcé le commandant du "Lansquenet" à se lancer, à toute vapeur, dans le détroit de la Madeleine, où, sur l'île du même nom sont établis les forts qui défendent le détroit de Bonifaccio.

Les sémaphores de l'île, plusieurs reprises, ordonnèrent au navire français d'arrêter, mais celui-ci ne fit aucune attention à ces signaux et continua sa course. En peu de temps, le "Lansquenet" arriva à portée des batteries du "Nid d'Aquila" qui tirèrent deux obus à blanc à l'avant du torpilleur. Ces avertissements n'ayant produit aucun effet, un obus, à demi chargé, fut tiré dans la direction du "Lansquenet" et fit explosion à vingt pieds environ de la proue. Malgré cela, le contre-torpilleur continua sa route et, après avoir contourné l'île Sparagi, il disparut.

Cet incident surgissant en ce moment a retardé le règlement des questions qu'ont fait naître les saisies d'un aéroplane et des membres de la Croix rouge sur les paquebots français "Carthage" et "Manouba".

On dit que la France sera appelée à expliquer, devant le tribunal de la Haye, l'action du "Lansquenet".

Cet incident a, en outre, augmenté la tension existant entre les deux nations, car, en Italie, on ressent encore les demandes quelque peu péremptaires de la France au sujet des saisies du "Carthage" et du "Manouba".

Un fait semblerait le prouver. La Ligue navale vient, en effet, de commencer une propagande en faveur du renouvellement de la triple alliance et l'insertion au traité d'une clause stipulant que l'Autriche et l'Italie devront augmenter leurs marines, afin que, par leur union, elles soient supérieures aux escadres composées de douze cuirassés et de quatorze croiseurs que la France entretient dans la mer Méditerranée.

## EN-TRIPOLITAINE

Les dernières dépêches ne nous apportent que peu de renseignements sur les événements qui se déroulent actuellement en Tripolitaine.

Quelques escarmouches seulement ont eu lieu ces jours derniers entre les troupes turques et italiennes.

Les Italiens conservent leurs positions malgré les attaques fréquentes qu'ils ont à subir de la part des turcs et des arabes.



AMBULANCIERE ITALIENNE RECEVANT SES INSTRUCTIONS D'UN CHIRURGIEN - MAJOR QUI VIENT DE FAIRE L'EXAMEN D'UN BLESSE.

Dépendant, on s'attend à une grande bataille prochainement où les forces ennemies déploieront toutes leurs ressources.

Rien ne fait prévoir la fin prochaine de la guerre.

## La République proclamée en Chine

Le texte du premier édit impérial a été publié lundi à Pékin. En voici le texte : "Nous, Empereur de Chine, avons respectueusement reçu aujourd'hui l'édit suivant des mains de Sa Majesté l'Impératrice Douairière.

"Par suite de la révolte de l'armée républicaine et de plusieurs provinces, les populations de l'Empire bouillissent comme un chaudron et sont dans la misère."

"Nous avons en conséquence ordonné à Yuan Shi-Kai de s'entendre avec les républicains pour faire l'élection d'une assemblée nationale, qui, elle, serait investie du pouvoir de décider qu'elle est la meilleure forme de gouvernement qui convient au pays. Plusieurs mois se sont écoulés et aucun arrangement n'a été fait.

"La majorité du peuple est en faveur d'une république. De cette préférence manifestée par le peuple, il est facile de constater la volonté de

## Actualités Européennes.



LE PRINCE HENRY DE PRUSSE SORTANT DE LA RESIDENCE, SILESE ET SA SUITE EN SILESE

### LE GRAND TRONC

FAIT LE CHOIX D'UN WAGON MODELE

Le premier d'une série de cinq nouveaux wagons-touristes a été soumis à l'approbation du Grand Tronc, par la "Canada Car and Foundry Co.", à la gare Bonaventure.

Les experts ont déclaré que c'était sans contredit un wagon modèle. En dehors, comme en dedans, il a la meilleure apparence. Il peut contenir facilement cinquante-six voyageurs à l'intérieur. Il est aussi aménagé de la façon la plus confortable, chauffé et éclairé à l'électricité et au gaz Pintsch. Sa longueur est de soixante-quatorze pieds.

### Le Grand Tronc vient de publier une utile brochure

Le bureau européen de la compagnie du Grand Tronc, vient de publier une jolie brochure intitulée : "Across the Atlantic". Ce livret contient trente-deux pages d'intéressante matière à lire, informant les nombreux clients de cette compagnie, des taux spéciaux qu'elle offre aux voyageurs et les instruisant sur les facilités de transport qu'elle offre cette compagnie de chemin de fer. Cette brochure est illustrée à profusion et contient une carte complète de son réseau de voies ferrées en Amérique.

L'importance de cette puissante compagnie de chemin de fer, qui se développe avec une rapidité extraordinaire, intéresse non seulement le monde commercial et voyageur d'Amérique, mais aussi le public européen.

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, est maintenant connue et très populaire dans tous les pays d'Europe.

C'est ce qui fait comprendre davantage l'utilité de cette nouvelle brochure.

Ciel. Comment pourrions-nous nous opposer aux désirs de plusieurs millions d'hommes pour satisfaire la seule gloire d'une famille.

"En conséquence, nous, l'Impératrice Douairière investissons par les présentes, le peuple Chinois de la souveraineté de l'empire.

"Que Yuan Shi-Kai organise pleinement le gouvernement de la république et s'entende avec les républicains pour assurer la paix et former une grande république par l'union des Mandchous, des Chinois, de Tibétains.

"Nous l'Impératrice Douairière et l'Impératrice, serons ainsi capable de vivre sans avoir aucune responsabilité et nous jouirons sans interruptions des faveurs de la nation."

Le petit empereur Pu-Yi, dont l'abdication a eu lieu aujourd'hui, est le fils du prince Chun, qui était récemment régent. Il succéda à son oncle l'empereur Kwangson, le 14 novembre 1908.

La dynastie mandchoue régnait sur la Chine depuis l'an 1644.

On a suivi les récents événements qui se sont déroulés : la révolution, l'établissement de la république provisoire, et les négociations entre les révolutionnaires et les représentants de la dynastie. Plusieurs batailles sanglantes ont marqué la révolution.

La dynastie mandchoue, qui régnait depuis trois cents ans, a été devant la révolution. L'abdication de l'empereur est un fait accompli et le plus vif émoi règne à Pékin.

L'armée impériale, commandée par le général Chang-Houm, a été battue samedi près de Sou-Chuan, dans la province de An-Wei, par les troupes républicaines.

Un grand nombre de soldats ont été tués.

A une audience de lundi, l'impératrice Douairière a remercié avec effusion Yuan-Shi-Kai, dont les négociations ont été couronnées de succès.

Les républicains ont accordé à l'empereur les huit garanties suivantes : 1o L'empereur portera son titre et sera respecté comme un monarque et traité ; 2o Il recevra une pension annuelle de 4,000,000 de taels, en attendant qu'un nouvel édit monétaire soit fixé ; 3o Il résidera dans la Ville Fortifiée et plus tard la famille impériale demeurera dans une place d'été, à dix milles de Pékin ; 4o L'empereur pourra aller prier aux tombeaux de ses ancêtres qui seront sous la garde des soldats républicains ; 5o, le tombeau de l'empereur Kwang-Su sera complété ; 6o Les intendants des palais seront au service de Sa Majesté, mais le nombre des eunuques ne pourra être augmenté ; 8o la garde impériale sera sous le contrôle de l'état-major, et la république paiera le salaire de ceux qui en font partie.

Les princes du sang royal conserveront leur rang ; la noblesse aura les droits et les privilèges des citoyens ordinaires, les propriétés privées seront protégées ; les nobles seront exemptés du service militaire ; la république accordera à tous la liberté de conscience.



LA DUCHESSE DE WESTMINSTER APPRENANT A MARCHER EN SKIS

### Explication des Gravures ci-dessus :

La présente saison d'hiver en Suisse promet d'être des plus brillantes, et ce pays cher aux touristes est à établir un nouveau record de popularité. Il y a actuellement plusieurs milliers de touristes anglais en Suisse, qui aiment à parcourir la région des Alpes toute blanche de neige et couverts de glace. L'air y est des plus purs sous un magnifique ciel bleu. Sur les routes on entend le bruit des clochettes des attelages, et l'on jouit du spectacle d'intrépides amateurs de toboggans, glissant du haut des collines jusque dans les ravins profonds. Les patinoirs sont remplis de joyeux patineurs et patineuses, car les femmes ne sont pas moins enthousiastes que les hommes, de ces sports d'hiver. La Silésie est devenue également une des contrées les plus fréquentées durant la saison d'hiver. C'est le prince Henry de Prusse, frère de l'empereur d'Allemagne, qui a rendu cette contrée populaire.

### Le Grand Tronc reçoit deux magnifiques diplômes

On vient de recevoir, aux quartiers généraux du Grand Tronc, les deux diplômes obtenus par le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique, à la grande exposition impériale de Londres (Angleterre) en 1911.

Ces diplômes sont d'une grande beauté artistique, magnifiquement gravés sur fort parchemin. Ils ont été placés dans la collection des nombreux diplômes obtenus ces dernières années par les magnifiques exhibits du Grand Tronc, dans les différentes parties du monde.

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, exposera de nouveau au Crystal Palace, de Londres, cette année, du 8 avril au 31 octobre. Pour cette nouvelle exposition on changera les dispositions du magnifique pavillon du Grand Tronc et on en modifiera les décorations intérieures.

Le pavillon du Grand Tronc à l'exposition impériale de 1911, en Angleterre, était un des plus beaux et celui qui attira le plus grand nombre de visiteurs.

### La Protection du Sirop d'Erable pur

Beaucoup de gens ignorent encore que le vrai sirop d'érable ne doit pas contenir plus de 25 p.c. d'eau et que le sucre d'érable n'en doit pas, contenir plus de 10 p.c. Cette décision a été prise au mois d'octobre dernier par le ministre du revenu de l'Intérieur à Ottawa et désormais le sirop d'érable ou le sucre d'érable qui contiennent une plus forte proportion d'eau doivent être considérés comme un produit impur et illégal.

Tous ceux qui fabriquent du sirop

### L'ÉVÊQUE DE BIRMINGHAM JOUANT AU CURLING



TROIS JOLIES FEMMES FAISANT UNE PROMENADE EN ICE-BOAT

ou du sucre d'érable, ont donc intérêt à savoir exactement quelle est la proportion d'eau que contiennent leurs produits, mais beaucoup de ceux qui en fabriquent ne savent pas comment vérifier cette proportion et par conséquent, en mettant leurs produits sur le marché, ils ne savent pas s'ils sont bien en règle avec la loi.

Les producteurs honnêtes qui désirent être mieux renseignés feront bien d'écrire au ministre de l'Agriculture une lettre personnelle dans laquelle ils lui demanderont de leur envoyer le Bulletin No. 228 intitulé "Etude sur le Sirop d'Erable".

Par la même occasion, ceux qui écrivent au ministre de l'Agriculture feront bien de lui dire s'ils sont en faveur d'une meilleure protection du sirop d'érable vraiment pur ou s'ils veulent que l'on continue à permettre la fabrication de toutes sortes de falsifications ou imitations auxquelles on donne illégalement le nom de sirop d'érable.

Tous les producteurs honnêtes et tous ceux qui veulent que l'on protège la production du vrai sirop d'érable, feront bien d'écrire sans tarder au ministre de l'Agriculture à Ottawa. C'est une question d'intérêt national car si l'on ne réussit pas à protéger les producteurs de sirop d'érable pur, les fabricants d'imitations ne tarderont pas à ruiner l'industrie honnête.

### CALENDRIER ARTISTIQUE

LE CALENDRIER DE LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE L'INTERCOLONIAL POUR 1912

Nous accusons réception du magnifique calendrier de la compagnie de chemin de fer de l'Intercolonial pour 1912.

Ce calendrier est un des plus beaux et un des plus artistiques que cette compagnie ait encore publiés. La gravure principale représente le fameux train express maritime, passant à toute vapeur à travers une région des plus pittoresques de la route de l'Intercolonial, au milieu d'un paysage estival ravissant.

Tout l'ensemble de ce calendrier est de haut goût, toutes les couleurs s'harmonisent avec le fini du travail typographique et artistique. Comme par le passé, ce calendrier a été distribué en grandes quantités par tout le Canada et aux États-Unis.

On en a envoyé aussi une quantité considérable en Angleterre pour être distribués par les différentes agences des îles britanniques.

### PETITES ANNONCES

TISSEURS DE COTON DEMANDES.—Le pouvoir d'eau de la filature de Magog a été tellement amélioré, qu'on a maintenant besoin d'un plus grand nombre de tisserands pour mettre en opération tous les métiers à tisser de la fabrique. On garantit un travail permanent. Adressez-vous à "The Dominion Textile Co., Ltd, Magog, P.Q.—26-H.

A LOUER.—Un grand logement, rue Richelieu, No 82. S'adresser à Mlle P. A. Deslèves, modiste.

JEUNES FILLES DEMANDEES.—On demande des jeunes filles pour garnir les chapeaux de paille. S'adresser au magasin de M. Eugène Normandin, rue Richelieu, St-Jean, P.Q.

PERDU.—Un gant de chamois, de dame, a été perdu ces jours derniers en notre ville, probablement rue St-Jacques, entre la rue Richelieu et l'hôpital. Prière de rapporter ce gant au bureau du "Canada Français".

JEUNE FILLE DEMANDEE.—On demande une jeune fille, priant les deux langues, au magasin de M. S. Rosenberg, No 100 rue Richelieu, St-Jean, P.Q.

A LOUER.—Un atelier de photographie, rue Richelieu, avec bonne lumière du nord, pour la photographie, occupé actuellement par M. J. L. Pinnonault. Place connue, avantage exceptionnel. Pour les conditions s'adresser à M. Paul Labelle, rue Champlain, St-Jean, P.Q. 35—1.

ON DEMANDE 20 filles pour travailler dans une fabrique de chapeaux de paille à Montréal, 331 Notre-Dame Ouest.

Gages, de \$3.00 par jour payés à de bonnes ouvrières. Pour plus d'informations, s'adresser à 27 St-Jacques, St-Jean, P.Q.

### Le Grand Tronc à Boston

La puissante compagnie de chemin de fer du Grand Tronc va encore améliorer son service en prolongant sa voie ferrée dans la ville de Boston. La Chambre de Commerce de cette grande ville américaine a approuvé la charte préparée à cet effet par le Grand Tronc. C'est une nouvelle preuve de l'esprit progressiste de cette puissante compagnie de chemin de fer.

# Courrier de Paris

## SOMMAIRE

**LES POINCARÉ — L'ESCADRE LEGÈRE DE LA MÉDITERRANÉE — LE COMTE BERNARD D'HARCOURT — UN ARRÊT DE MORT CASSE — UNE EXECUTION À SAINT-BRIEUC — LES DÉBATS D'UN INVENTEUR — BARONNE CONdamnÉE À MORT — UNE CHUTE DE CINQ CENTS MÈTRES — L'AVIATEUR VEDRINE — LES VISEES ALLEMANDES SUR LE MAROC — LA RÉCOLTE DES DOBDEAUX EN 1911 — MORT DE L'INTENDANT GÉNÉRAL SIMON — ON PARLE DE LA CHINE.**

Paris, 8 février 1913.

Antony Poincaré, ancien élève de Polytechnique (promotion 1845), inspecteur général des ponts-et-chaussées en retraite, est récemment décédé à Sermaize-les-Bains (Marne), à l'âge de 87 ans. Il laisse deux fils. Le sénateur Raymond Poincaré, qui est aujourd'hui président du conseil, et M. Lucien Poincaré, directeur de l'enseignement secondaire.

Antony Poincaré, comme ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, s'était surtout occupé de la construction et de l'entretien des canaux de la Meuse. Son frère, professeur d'hygiène à la faculté de Nancy, est le père du grand mathématicien et de Mme Bourtrou, dont le mari, membre de l'Institut, philosophe éminent, dirige la Fondation Thiers.

Une escadre légère va être formée très prochainement. Son organisation était prévue au moment de la création de la première armée navale.

M. Delcassé disait, en effet, dans le rapport au président : « Dès que la situation des effectifs le permettra, il sera formé, avec les croiseurs cuirassés placés en ce moment en disponibilité, une deuxième division légère atmée à effectif complet qui, réunie à la première division légère, constituera la première escadre légère ».

L'escadre, qui sera commandée par un vice-amiral, comprendra deux divisions : la première formée des croiseurs « Waldeck-Rousseau », « Ernest-Renan », « Edgard-Quinet », la deuxième, des croiseurs « Léon-Gambetta », « Jules-Ferry » et « Victor-Hugo ».

On annonce la mort du comte Bernard d'Harcourt, décédé en son domicile, 11, rue Vaneau, à Paris.

Le comte Bernard d'Harcourt, né le 23 mai 1821, était âgé de quatre-vingt-dix ans. Entré à dix-huit ans dans la carrière diplomatique il avait été successivement attaché à Bruxelles, à la Haye, chargé de mission en Chine en 1843, puis secrétaire à Francfort, à Berne et à Madrid.

Nommé en 1849 ministre de France à Carlsruhe, il fut désigné le 29 mars 1871, comme ambassadeur de France près le Saint-Siège. Il passa l'année suivante à l'ambassade de Londres qu'il occupa pendant dix-huit mois, puis en 1874 à celle de Berne, dont il resta titulaire jusqu'en 1879. Placé alors, en disponibilité il fut mis à la retraite huit ans après.

La cour de cassation a cassé la condamnation à mort prononcée, le 30 novembre, par le conseil de guerre de Lille, contre le dragon Beurboeck, qui, appelé comme témoin, avait injurié le colonel président le conseil en lui jetant son képi à la tête.

La cour a cassé, par la raison que Beurboeck avait été condamné à mort sans qu'il soit établi qu'avant de l'expulser on lui ait averti de la prévention relevée contre lui et sollicité de retirer ses outrages.

Alphonse Boursier, qui, le douze novembre dernier, fut condamné à la peine de mort par la cour d'assises des Côtes-du-Nord pour avoir assassiné une fillette de quatorze ans, Jeanne Derrigu, habitant avec sa mère le hameau de Bégard, a été exécuté à Saint-Brieuc.

M. Debier et ses aides y étaient arrivés la veille avec les bois de justice, qui durant la nuit ont été dressés devant la porte de la prison, où le condamné, qui avait foi en la clémence présidentielle, attendait dans la plus grande tranquillité quand il fut saisi sur son sort.

« Puisque j'ai passé le jour de l'an, disait fréquemment Boursier à ses gardiens, il y a du bon ! » Il était à 6 heures 20 du matin quand le directeur de la prison, le commissaire M. Good, procureur de la république, saïre de police et l'aumônier pénétrèrent dans la cellule du condamné.

Celui-ci dormait profondément. On l'éveilla. En apprenant que la dernière heure était venue, Boursier déclara d'une voix nette :

« Je suis prêt. Et j'ai ajouté aussitôt : « Je suis innocent. Le condamné but un verre de rhum et entendit la messe, il se prépara aisément à la toilette. Quand la porte extérieure s'ouvrit et qu'il aperçut la guillotine et les curieux qui se tenaient à distance, il ne se troubla point et dit :

« Que de monde ! Boursier demanda alors à l'aumônier qui l'assistait de lui faire baisser le christ. Il fut aussitôt jeté sur la bascule et le couperet s'abattit exactement à 7 heures 20.

Tout a été dit sur la question de savoir si le traité du 4 novembre 1911 était avantageux ou désavantageux pour la France. Le sénat, à cet égard, prononcera bientôt un jugement définitif. Mais on a moins étudié la question de savoir si ce traité constituait ou ne constituait pas un recul pour l'Allemagne ?

« Perdre du terrain, rétrograder, revenir sur ce qu'on a fait ou dit », voyons, donc, à la seule lumière des documents et des textes officiels réunis et publiés par le « Matin », de Paris, si l'Allemagne a perdu du terrain, si elle a rétrogradé, si elle est revenue sur ce qu'elle avait fait ou dit.

Le 31 mars 1905, l'empereur Guillaume débarqua à Tanger, et emmenant le pied sur la terre marocaine, il proclama solennellement que cette terre est libre. Quelques heures plus tard, il déclara à Abd el Malik, envoyé par le sultan : « Ma visite à Tanger a pour but de faire savoir que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder efficacement les intérêts de l'Allemagne au Maroc. Puisque je considère le sultan comme souverain absolu, libre, c'est avec lui que je veux négocier les moyens propres à sauvegarder ses intérêts. » Or, depuis le traité du 4 novembre, la terre marocaine n'est plus libre, le sultan n'est plus un souverain absolu, libre, et c'est avec la France que le kaiser est tenu de s'entendre sur les moyens propres à sauvegarder ses intérêts. Donc l'Allemagne est revenue sur ce que son empereur avait dit.

Le 4 octobre 1905, dans une interview accordée par M. de Bulow, chancelier de l'empire, au « Petit Parisien », on lit : « La France accusait une tendance à vouloir transformer le Maroc en une seconde Tunisie. La France démontrait l'intention de se créer une position à part sur toute l'étendue de l'empire chérifien. Cela était incompatible avec l'indépendance du Maroc, consacrée par des traités internationaux, incompatible également avec la parité et le « fair trade » économiques. Or, aujourd'hui la France va bien transformer le Maroc en une seconde Tunisie, la France va bien créer une position à part sur toute l'étendue de l'empire chérifien. Cela est incompatible avec la parité et le « fair trade » économiques. Donc l'Allemagne est revenue sur ce que le chancelier impérial avait dit.

Le 23 mars 1908, du haut de la tribune du reichstag, M. de Schöner, ministre des affaires étrangères, déclare : « La conférence et l'acte d'Algésiras ont été le résultat de nos démarches. Nous nous en tenons fermement à cette convention internationale. Elle est et reste pour nous la meilleure base de notre attitude dans les choses marocaines. » Or, aujourd'hui l'Allemagne renonce à une convention à laquelle elle tenait fermement et elle abandonne « la meilleure base de son attitude dans les choses marocaines ». Donc l'Allemagne rétrograde.

Le 29 mars 1909, à cette même tribune du reichstag, le prince de Bulow, commentant l'accord qu'il vient de signer avec M. Pichon — le fameux accord au sujet duquel on discute tellement aujourd'hui — s'exprime comme suit : « La convention concernant le Maroc assure à la France, qui est spécialement intéressée au maintien de la tranquillité et de l'ordre dans ce pays, une influence politique non injustifiée, sans lui donner la possibilité de s'approprier le Maroc sous une forme quelconque. « D'un autre côté, la convention assure à l'Allemagne la liberté des entreprises commerciales et industrielles dans un Maroc indépendant, ainsi que la possibilité de prendre part aux entreprises commerciales et industrielles des Français et de tirer profit de leurs acquisitions. » Or, aujourd'hui, d'après le nouvel accord, la France a la possibilité de s'approprier, sous une certaine forme le Maroc, qui n'est plus indépendant et les Allemands n'ont pas la possibilité de « prendre part aux entreprises commerciales et industrielles des Français et de tirer profit de leurs acquisitions ». Donc, d'après l'accord de 1909, l'Allemagne a perdu du terrain.

Enfin, le 3 juin 1901, M. Bihourd signalait à M. Delcassé (départes officiels du Livre jaune) que l'Union germanique avait, à Lubek, voté à l'unanimité une résolution demandant pour l'Allemagne toute la côte atlantique du Maroc ; en octobre 1905 M. Rosen proposait à M. Revoy de délimiter deux sphères au Maroc dans celle de l'est, la France ferait la police ; dans celle de l'ouest c'est l'Allemagne qui la ferait ; en 1911, une brochure tirée à cinquante mille exemplaires se publie à Munich, sous le titre : « West-Markth Deutsch » von Heinrich Clasz » et une belle carte en couleurs indique la zone qu'aura l'Allemagne, en cas de partage du Maroc. Cette zone comprend toute la côte de l'Atlantique jusqu'à Larache, tout le Soudan, toute la Chaouja, avec Marrakech.

Or, le Maroc va bien être l'objet d'un partage, mais l'Allemagne n'aura ni la zone indiquée dans la brochure de 1911, ni la sphère d'influence économique quasi obtenue par M. de Bulow en 1909, ni la zone de po-

lice réclamée en 1905 par M. Rosen, ni la côte de l'Atlantique exigée en 1904 par l'Union germanique. Donc, conclut le « Matin », l'Allemagne a perdu du terrain, donc elle a rétrogradé, donc elle est revenue sur ce qu'elle avait fait ou dit.

Les chiffres officiels fixent à trois millions 200,000 hectolitres, l'importance de la dernière récolte dans la Gironde. Grosse récolte, dira-t-on, si on la compare à celle de 1910 (1 million 000 hectolitres seulement), récolte moyenne, si on se rappelle 1907, qui a dépassé cinq millions d'hectolitres.

La qualité donne entière satisfaction, car toutes les régions girondines ont produit des vins remarquables par leur souplesse et leur maturité, qualités particulièrement recherchées par les amateurs dans tous les pays du monde.

L'intendant général Simon est mort à Paris. Né à Metz le 27 juillet 1840, le défunt était passé par Saint-Cyr et l'Ecole d'état-major. Admis dans l'intendance en 1867, il prit part, en 1870-1871, à la glorieuse défense de Bitch, la vaillante petite place lorraine qui, assiégée au début de la guerre, ne consentit à ouvrir ses portes qu'à la fin de mars 1871, près de deux mois après la reddition de Paris.

Intendant en 1890 et directeur de l'intendance du gouvernement militaire de Paris, puis du 20e corps, nouvellement formé, à Nancy, M. Simon fut nommé intendant général en 1899, maintenu à Nancy pendant quelque temps, puis réplacé à la tête du service à Paris. M. Simon, au moment de son passage au cadre de réserve, fut élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

On parle de la Chine. « La Chine a nommé un président : — Elle suit le progrès ! On ne pourra plus dire : Ma Chine en arrière ! — Naturellement, les journaux réactionnaires vont commencer à la chiner ! — Il en sera de même au parlement. Vous pouvez être certain que déjà Denis Cochinchine ! »

COUSIN DE FRANCE

Faites l'essai du remède d'Holloway pour les cors. Il fait disparaître sans douleur dix cors du même coup et à la même personne. Ce qu'il a déjà fait il le fera encore — 22

**Compagnie Générale Transatlantique**  
De New-York, du Havre-Paris (France)  
Départs tous les jeudis, à 10 a.m.  
LA PROVENCE, le 15 février  
L'ESPAGNE, le 22 février  
LE CHICAGO (supp.), le 24 février  
LA TOURAINE, le 29 février  
LE ROCHAMBEAU, le 2 mars  
LA SAVOIE, le 7 mars  
LA PROVENCE, le 14 mars  
LA BRETAGNE, le 21 mars  
GENIN, TRUDBAU & Co.  
Agents généraux pour le Canada,  
22 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

**CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTREAL & SOUTHERN**  
HORAIRE LOCAL  
Départ d'Iberville  
Corrigé le 1 Oct. 1911.  
TRAINS ALLANT AU NORD D'IBERVILLE JONCTION  
Tous les jours dimanche excepté.  
7.19 a.m. — Pour Rougemont, St-Hyacinthe, Sorel, et stations intermédiaires.  
Fait raccourtement à St-Hyacinthe avec les trains de l'I.C.R. et G.T.R. pour le bus de Québec, les Provinces Maritimes et l'état du Maine.  
1.30 p.m. — Local pour St-Hyacinthe, Sorel et les stations intermédiaires, arrivant à St-Hyacinthe à 3.15 p.m., Sorel 7.30 p.m. Faisant raccourtement à St-Hyacinthe avec les trains de l'I.C.R. et du G.T.R. pour le bus de Québec, les Provinces Maritimes et l'état du Maine.  
ARRIVE À IBERVILLE JCT.  
Tous les jours, dimanche excepté — 12.00 midi. — Local de Sorel et les stations intermédiaires.  
7.00 p.m. — Express de Sorel St-Hyacinthe et les stations intermédiaires faisant raccourtement avec les trains de l'État et du C.V.R. pour Boston et les endroits de l'état de New York, et du C.P.R. pour Boston et les Monts Blancs.  
Billets de passage en vente à toutes les stations.  
D. I. ROBERTS.  
Gérant Général.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

MARDI GRAS - QUEBEC  
du 16 au 20 Février 1912

Des billets de première classe seront émis de St. Jean à Québec et retour au prix d'un passage simple \$4.90  
Départ du 15 au 20 février.  
Retour jusqu'au 22 février.  
Départ gare Viger : \$ 9 a. m., \*1.30 p. m. \*11.30 p. m.  
\*Tous les jours excepté le dimanche. \*Tous les jours.  
Pour billets et informations complètes s'adresser aux agents du Pacifique Canadien.  
C. A. LABERGE, agent,  
107 Richelieu st.,

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SEULE DOUBLE VOIE FERREE  
ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO  
7 HEURES à TORONTO par 'INTERNATIONAL LIMITED'  
(Le train le plus rapide du Canada)  
Quitte Montréal à 9 a. m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.  
4 TRAINS EXPRESS par jour entre Montréal et Toronto  
9.00 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m.  
Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour ; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.

## Car Carnaval du Mardi Gras

À Québec, du 16 au 20 Février.  
Billet aller et retour de ST-JEAN, \$4.00  
Bons pour partir du jeudi, 15 février, au mardi, 20 février, inclusivement : limite de retour, 21 février.  
Pour renseignements plus détaillés s'adresser à G. H. WILKINSON, Agent de billets W. S. ROLLO, Agent de gare St-Jean, P. Q.

## INTERCOLONIAL RAILWAY

Service direct pour St. Jean, N. B., Halifax et Sydney  
— VIA —  
La seule ligne exclusivement canadienne.  
EXPRESS MARITIME  
Départ de Montréal à 12.05 p. m.  
(Tous les jours excepté le samedi)  
Wagons salle à manger et dortoir sans rival attachés au train.  
Le train le plus confortable d'Amérique.

## Delaware & Hudson

DÉPART DES TRAINS DES GARES DU GRAND TRONC :  
MONTREAL à 8.45 hrs., a. m. 10.50 hrs., a. m. et 7.40 hrs., p. m.  
ST-JEAN à 9.35 hrs., a. m. 11.41 hrs., a. m. et 8.28 hrs., p. m.  
(Les trains arrivent à New York à 7.57 hrs., p. m. 10.08 hrs., p. m. et 7.23 hrs., a. m.)  
Wagon salon direct de Montréal à New York par le train de 8.45 hrs., à M. Wagon café de Plattsburg à Albany.  
Wagon salon de Montréal à Albany et d'Albany à New York, par le train de 10.55 hrs. a. m.  
Wagons doriotors Pullman, direct de Montréal à New York, par le train de 7.40 hrs., p. m.  
A. B. F. J. CULVER, 2nd Vice-Prés. J. W. BURDICK, Pass. Traffic Mgr.  
A. A. HEARD, General Passenger Agent Albany, N. Y.

LE ST. JOHNS FURNITURE STORE annonce qu'il a des Tables et des Chaises à louer pour "Euchre Party"  
Prenez note de la date à laquelle vous en aurez besoin.  
Escompte spéciale durant ce mois sur toutes les ventes.  
N'oubliez pas que l'on donne des coupons pour le concours de bibliothèque.  
Demandez en, ST. JOHNS FURNITURE STORE D. KUSHNER, Prop. 95 rue Richelieu, St. Jean, en face de l'Hotel St. Jean.

LA COMPAGNIE A. D. GREGOIRE LIMITEE  
77 RUE RICHELIEU, - - - T. JEAN.  
Nous avons encore un grand choix de FOURRURES dans les derniers styles.  
LIGNES SPECIALES :  
Set en Lynx, - - \$15  
Chat teint, de \$15 à \$25  
Marmotte \$12 à \$25  
Délicieux Manteaux de Mouton de Perce, Mouton de Russie, Astrachan, Seal électrique, Rat Musqué, etc.  
Paletots en Chat sauvage de \$60 à \$100.  
MERCERIES POUR HOMMES  
Notre assortiment de chemises, cravates, vestes, chaussons, foulards, gants, etc., est des plus complets pour le temps des fêtes. Vous feriez bien de le visiter et faire cette année de précieux cadeaux que tous apprécieront.  
Nous donnons de très jolies boîtes de fantaisie avec chaque cravate, et bretelles que nous vendons. Chapeaux et Casquettes, une spécialité.

Assurance Mont Royal  
COMPAGNIE CANADIENNE  
Capital autorisé : \$1,000,000  
Bureau principal : No. 1720 rue Notre Dame  
Coin St. François-Xavier, MONTREAL.  
ALF. N. HEBERT, J. E. CLEMENT, Jr. Gérant.

PIERRE TRAHAN  
ENTREPRENEUR  
CHARPENTRIERIE, MENUISERIE, CONSTRUCTION DE MAISON, DE COUVERTURES EN GRAVOIS, etc.  
SPECIALITE : TRANSPORT DE BATISSES  
Possède aussi la nouvelle agence de couverture "Ruberoïd Roofing" la plus merveilleuse invention de ces derniers temps.  
62 Rue St-Jean, - - - ST-JEAN, P. Q.

Dénêches Etrangères

LA CRITIQUE A MAIN ARMÉE

Paris (France), 15.—Une dépêche de Schnappach (Palatinat) à la "Morgen Post" de Berlin annonce que dans un théâtre, un spectateur mécontent de l'interprétation d'une pièce, a tiré huit coups de revolver sur les acteurs, en tuant deux et en blessant deux autres grièvement.

Voilà un homme qui ne craint pas d'avoir une opinion ni de l'affirmer tout net. C'est un véritable amateur de théâtre. Son attitude contraste avec la léthargie du public parisien qui subit son sort avec une passivité qu'il prend pour un devoir de politesse. Cette confusion a été accréditée par des auteurs inquiets et des directeurs timides.

Aujourd'hui toute manifestation pousse pour une incongruité et tout siffleur est immédiatement "sorti" sans aménité, comme un malotru. Ces mœurs nouvelles n'auraient pas été tolérées aux époques où l'on s'intéressait à l'art dramatique.

Le parterre s'agitait alors : son émotion était la marque d'une courtoisie véritable, tandis que rien n'est plus blessant, au fond, que la froide indifférence d'auditeurs qui, ne sifflant pas, les mauvaises pièces, n'applaudissent guère les bonnes, et ont toujours l'air de s'ennuyer. Il y a encore un peu de vie aux répétitions générales; les représentations devant le grand public sont généralement mornes et glacées. On se demande ce que ces gens, sont venus faire au théâtre, alors qu'ils auraient somnolé tout aussi bien et à moins de frais au coin de leur feu.

Il faut néanmoins reconnaître que les passions littéraires du spectateur de Schnappach (Palatinat) ont éclaté d'une façon un peu vive et que le droit de révoquer les comédiens n'est pas de ceux qu'à la porte on achète en entrant. Un explorateur de Far West a raconté que dans un vague café-chantant improvisé pour les chercheurs d'or, le patron avait affiché cet avis : "Prière de ne pas tirer sur le pianiste; il fait ce qu'il peut." N'aurait-il pas inscrit une défense analogue dans les théâtres du Palatinat ?

M. ASQUITH DONNERAIT SA DÉMISSION

Londres (Angleterre), 10.—Le "Standard" a publié, aujourd'hui, un article sensationnel, écrit par un correspondant parlementaire, qui a pu se renseigner aux meilleures sources. Cet article a été placé sous les titres suivants : "Intrigues dans le cabinet. Le premier ministre quittera son poste. M. Lloyd-George dictateur."

Le correspondant parlementaire du "Standard" dit, qu'il y a désaccord parmi les membres du cabinet. Le premier ministre, M. Asquith, s'est créé des ennemis. Il est admis, depuis plusieurs semaines, que M. Lloyd-George, chancelier de l'Échiquier, a imposé ses volontés au ministre et qu'il s'est fait des admirateurs. Ceux-ci travaillent pour lui.

M. Asquith a été blâmé ouvertement, même par les membres de son cabinet, au sujet de la question du suffrage féminin et du projet de "Home Rule" pour l'Irlande. Il est évident que le règne de M. Asquith est en péril. Mais, il est entendu que M. Asquith ne démissionnera qu'à certaines conditions. Sera-t-il fait chancelier ou lord des appels ? Ce sont les deux issues les plus probables.

La chute de M. Asquith assurerait la promotion de M. Lloyd-George. Mais les amis du premier ministre ne voudront pas l'accepter comme chef du cabinet. M. Lloyd-George, on le sait, veut être libre. S'il ne devient pas premier ministre, il sera le "leader" du parti libéral aux Communes, et lord Morley, chef du parti libéral à la Chambre haute, sera peut-être le successeur de M. Asquith. Enfin, une crise ministérielle est imminente. Les partisans de M. Lloyd-George veulent des changements, au prix même d'une élection générale.

UN ARMISTICE EST SIGNÉ

Nankin (Chine), 11.—La réponse du gouvernement républicain aux demandes faites par Yuan Shi Kai en faveur des Manchoues a été envoyée à Pékin. Cette réponse est affirmative sur tous les points importants. L'élément conservateur chez les républicains n'est pas très en faveur qu'on fasse de Nankin la capitale de la nouvelle république, et il est probable que Pékin continuera à être la capitale du nouveau gouvernement.

Le professeur C. D. Tenney, secrétaire à l'ambassade américaine à Pékin, est arrivé à Nankin et a fait une visite officielle aux membres du gouvernement républicain. Il vient s'assurer si la république est définitivement établie. Un armistice complet a été signé mais les pourparlers entre le premier ministre Yuan Shi Kai et les chefs républicains continueront probablement encore une dizaine de jours. Les journaux chinois publient les conditions faites par l'impératrice douairière. Ce sont : la perpétuité des titres de la cour, le droit de résidence dans le palais impérial de Pékin, l'entretien de la garde impériale aux frais de la république. On ne croit pas que les républicains acceptent toutes ces conditions.

Le général Yuan Shi Kai, vic-

roi des provinces Hou-Non et Hu-Peh et commandant de la deuxième armée impériale, a retiré ses troupes campées à Hankow et les a dirigées sur Pao-Ting-Fu.

Le général Chang Hun, commandant de l'armée impériale, arrivé il y a quelques jours à Pékin, a reçu l'instruction de recevoir un émissaire républicain et de faire la paix.

LA SITUATION EN CHINE

Pékin (Chine), 12.—Les contestations diplomatiques entre les Russes et les Chinois continuent, et sont suivies assidument par les représentants des autres nations.

Le ministre des affaires étrangères a adressé récemment à l'ambassade russe une note déclarant que les troupes russes aidaient les Mongols à attaquer la garnison chinoise à la gare de chemin de fer de la ville de Mandchourie. On demandait aussi que les soldats de l'empereur Nicolas II gardent la neutralité.

L'ambassade russe répondit que les Mongols ayant rétréci sur le territoire russe ou ils avaient été arrêtés, les Chinois les y suivirent et, continuant le feu, ils tuèrent un officier russe et un soldat.

Les conditions ne sont pas brillantes en Mandchourie. Les Mongols ont transporté le théâtre de guerre près de la rivière Amur et des centaines de brigands ont attaqué plusieurs villages et s'en sont emparés.

Le ministre des affaires étrangères n'a pas encore répondu à la proposition de la Russie, qui demandait d'intervenir en faveur des Mongols.

BELFAST EN ETAT DE SIEGE

Belfast (Irlande), 13.—Belfast semblait hier une ville de garnison; aujourd'hui elle paraît être assiégée. Des soldats circulent et se tiennent prêts à toute éventualité. Plus de quatre mille hommes sont maintenant arrivés pour maintenir la paix et empêcher l'effusion de sang lorsque Winston Churchill exposera sa politique sur le Home Rule, accompagné de John Redmond et de Joseph Devlin.

Avec tous les préparatifs faits pour empêcher le désordre, il pourrait bien se faire que si les orangistes tentent quelque chose, ils trouveront qu'ils ont entrepris là une tâche supérieure à leurs forces. D'un autre côté, plusieurs citoyens importants de Belfast sont d'opinion que les disciples de William O'Orange, gardent la paix. Les soulèvements populaires, arrivés ici, disent-ils ont toujours commencé d'une manière imprévue. Jamais il en a été causé d'avance, et comme le caractère de la population de Belfast est encore la même, nous serions surpris si tout ne se passait dans l'ordre le plus parfait. Telle est la manière de voir de plusieurs.

Les orangistes affirment que le "Home Rule" ne sera jamais toléré. L'Irlande est composée de deux nations : les catholiques et les protestants; les premiers sont nationalistes, les seconds, unionistes.

N'ayant pas les mêmes traditions, ni le même idéal, ces deux portions d'une même race ne peuvent s'entendre et les protestants prétendent que le gouvernement impérial est le seul qui soit convenable aux catholiques, et aux protestants irlandais.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Londres (Angleterre), 12.—Lord Haldane, le secrétaire de la guerre, est parti en toute hâte pour Berlin, à l'issue d'une longue entrevue avec le roi, Sir Edward Grey et lord Lansdowne, son prédécesseur aux affaires étrangères.

Quoiqu'il n'y ait eu aucune communication officielle sur ce voyage soudain, il est hors de doute qu'il est motivé par la vague d'indignation produite en Angleterre par l'arrestation et la condamnation de l'avocat Stewart, inculpé d'espionnage.

Lord Haldane est accompagné de sir Ernest Cassel, le banquier bien connu, dont les intérêts financiers seraient très compromis en cas de guerre avec l'Allemagne.

On attribue une signification toute particulière à la conférence qui a précédé ce voyage.

L'Angleterre espère que, pour apaiser l'opinion publique si excitée, l'empereur va faire grâce à Stewart ou tout au moins, lui accorder un nouveau procès.

La presse britannique tout entière est unanime à demander une intervention énergique pour sauvegarder l'honneur national.

réfrence que Haldane a eue avec le roi avant son départ de Londres. L'"Evening Star" émet l'opinion que Haldane pourrait bien être à Berlin pour discuter avec l'Allemagne la question du désarmement.

Il faut aussi voir à la rectification de l'erreur commise à la frontière anglo-allemande en Afrique.

Le ministre des affaires étrangères a ordonné la publication de la déclaration suivante : Le vicomte Haldane, président de la Commission Royale de l'Éducation universitaire, est allé à Berlin pour faire une enquête sur l'éducation scientifique que l'on donne dans les universités allemandes; comme il a beaucoup d'amis dans les sphères officielles allemandes, il aura sans doute l'occasion de converser sur la politique et les relations qui existent entre les deux pays.

UN DISCOURS DE LLOYD GEORGE

Londres (Angleterre), 14.—Lloyd George, chancelier de l'Échiquier a fait aujourd'hui au Club Libéral de Londres, un important discours sur les affaires financières et étrangères de la Grande Bretagne. Il démentit fortement la position financière du gouvernement. Il déclare que le crédit de tous les gouvernements était en baisse et qu'il fallait en ce qui était de rechercher la cause, mais de là, à dire que le crédit anglais n'était plus, il y a trop loin, et dire une chose semblable, s'écria Lloyd George, c'est non seulement manquer de patriotisme, mais aussi fausser la vérité. Parlant des affaires étrangères, le chancelier de l'Échiquier déclare que l'Angleterre était en bonne position devant l'Europe. Faisait allusion à la question du Maroc, il dit qu'une entente avait été conclue entre la France et l'Allemagne et que cette entente ne mettait aucunement en danger les intérêts anglais. Il est d'avis qu'il est dans l'intérêt de toutes les puissances de premier ordre de bien s'entendre.

UNE VIVE ATTAQUE CONTRE LA MARINE BRITANNIQUE

Portsmouth (Angleterre), 12.—Le sous-marin anglais "A-3" a sombré, ce matin, après être venu en collision avec la canonnière "Hazard", à l'est de l'île de Wight. Un croiseur s'est rendu immédiatement à l'endroit où s'est produit le désastre. L'équipage du sous-marin comprenait onze hommes.

Les sous-marins du modèle du "A-3" ont été tout particulièrement éprouvés depuis quelques années. En 1905, à Queenstown, un explosion à bord du "A-5" tua six hommes et en blessa douze. Le 8 janvier 1905, le "A-8" coula près de Plymouth, et quatorze marins périrent. Le 16 novembre, pendant la même année, le "A-7" sombra au cours des manœuvres, et son équipage ne fut sauvé qu'avec difficulté. En 1910, le 8 août, une explosion blessa gravement sept membres de l'équipage du "A-1".

Les sous-marins de ce genre, sont une modification du "Herald". Ils ont une longueur de cent pieds. Leur vitesse est de 12 nœuds à la surface des eaux, et de 8 nœuds, quand ils sont submergés. Ils sont pourvus de deux tubes servant à lancer les torpilles. Le commandant en chef de la division de Portsmouth a annoncé à l'Amirauté, que l'équipage du "A-3" s'était noyé.

Les sous-marins de ce genre, sont une modification du "Herald". Ils ont une longueur de cent pieds. Leur vitesse est de 12 nœuds à la surface des eaux, et de 8 nœuds, quand ils sont submergés. Ils sont pourvus de deux tubes servant à lancer les torpilles. Le commandant en chef de la division de Portsmouth a annoncé à l'Amirauté, que l'équipage du "A-3" s'était noyé.

LES MAL NOURRIS

LES ENFANTS IGNORANTS NE MANGENT PAS DE NOURRI-TURE D'AVOINE

Une enquête faite parmi les enfants intelligents a démontré, que dans sept familles sur huit on employait la nourriture d'avoine. Parmi les ignorants on a constaté que sur douze familles aucune ne mangeait de nourriture d'avoine. Les enfants grandissent dans l'incapacité, parce que le corps et le cerveau manquent de nutrition suffisante.

La nature a mis dans l'avoine plus de principes constituant l'énergie, fortifiant le cerveau et les nerfs, que dans n'importe quel autre grain que l'on cultive. C'est pourquoi les enfants ont besoin de nourriture d'avoine. Rien ne saurait remplacer cette nourriture.

Il n'est pas profitable d'être indifférent dans le choix de cette nourriture. Il y a une grande différence en richesse et en principes nutritifs. Employez jamais la qualité inférieure.

Seulement la partie riche de l'avoine, l'amande est employée dans la fabrication de la Quaker Oats. L'avoine choisie passe par 62 opérations de nettoyage. On n'en obtient que dix livres par minot. Il en résulte que cette nourriture est la plus riche en éléments d'avoine—la plus parfaite des nourritures d'avoine. Et cette nourriture ne vous revient qu'à une demi cent de plat.

Fabriquée au Canada.

Un Endroit Populaire sur le Grand Tronc

LES TOURISTES Y ONT AFFLUÉ CETTE ANNEE

D'après des statistiques compilées par les officiers du Grand Tronc le nombre des voyageurs qui ont été transportés dans les régions montagneuses de la province d'Ontario, comprenant Muskoka, "Lake of Bays", la Baie Georgienne, Terregami et le district du parc Algonquin, durant la saison de 1911, est très considérable et démontre la popularité de ces contrées. Il y a deux ans seulement la population du "Algonquin National Park" était très restreinte, et aujourd'hui, elle est fort appréciée. La hauteur de ces régions est de 1700 pieds, au-dessus du niveau de la mer. L'hôtel Highland au Parc Algonquin est très confortable pour un touriste qui veut se procurer un beau voyage.

Les PILULES MORO

Sont le remède par excellence pour donner de la force aux hommes faibles

"Il y a deux ans que je les ai employées, dit M. W. Grenier, et je suis encore aussi fort que si je venais de les prendre"

Les Pilules Moro prises à la dose de deux, après chaque repas, donnent appétit, aident la digestion et ramènent la force et la souplesse dans les membres et la vitalité dans les organes des hommes affaiblis et vieillissants.

Un homme qui commence à avoir une mauvaise digestion, à se sentir faible, à souffrir souvent de maux de tête et de reins, de douleurs de rhumatisme, doit réfléchir sur l'état de sa santé et prendre sans retard le remède pour l'aider. La négligence dans ce cas a fait beaucoup d'hommes malades et impotents.

Les Pilules Moro guérissent toujours les hommes quand elles sont prises à temps et régulièrement. Elles guérissent la dyspepsie, les maux de tête et de rognons, les affections de la vessie, les douleurs de rhumatisme, les éruptions, enfin toutes les maladies qui sont si fréquentes chez les hommes et qui sont dues à l'impureté du sang à l'excès de fatigue, à des abus de toutes sortes.

Un grand nombre d'hommes souffrent, voient leur santé menacée et ne savent comment se traiter, ne voulant se soumettre à l'emmi d'un régime sévère, d'un traitement qui les dérangerait. Les Pilules Moro sont pour ceux-là surtout le remède à employer, parce que son emploi ne change en rien les occupations quotidiennes.

L'exemple de M. W. Grenier est à suivre par tous les hommes malades :

Il y a deux ans, je souffrais horriblement de douleurs de reins et étais si faible que je ne pouvais travailler plus de deux semaines consécutives. Il me fallait ensuite un mois de repos pour me remettre un peu, faire quelque provision de forces. Ce n'était ni gai, ni encourageant. Les Pilules Moro, que mon père avait prises, lui avaient fait tout de bon que je pensai de les employer moi aussi. J'avais eu une bonne idée, car les douleurs ont vite diminué et mes forces ont augmenté. Bientôt, je pus travailler plus assidûment. Enfin, le remède agissant chaque jour de mieux en mieux, je me suis guéri. Il y a deux ans de cela et je suis aujourd'hui encore aussi fort et en aussi bonne santé que lorsque j'ai abandonné de prendre les Pilules Moro.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. W. GRENIER, 32 Bridge, Manchester, N.H.

M. W. GRENIER, 32 Bridge, Manchester, N.H.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

VOUS avez souvent entendu parler des Grands Moulins et de l'Outillage — unique en Amérique, de la St Lawrence Flour Mills Co. Limited — aujourd'hui, nous sommes prêts à livrer



LA FARINE ST. LAWRENCE la nouvelle farine : jugez de sa supériorité. 4 Marques d'égale pureté : "REGAL" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD" The St. Lawrence Flour Mills Co. Limited 1110 Rue Notre Dame Ouest, Montréal LA FARINE ST. LAWRENCE BLANCHE ET PURE COMME LE LYS

Le Service du Grand Tronc

ON FAIT L'ÉLOGE DU SERVICE DU GRAND TRONC AU TEMPS DES FÊTES.

Le service pour le transport du fret donné par le Grand Tronc durant le temps des fêtes a mérité à la compagnie des félicitations de toutes parts. L'une des plus importantes maisons de commerce de Montréal lui a écrit une lettre dont nous reproduisons le passage suivant : "Nous désirons vous exprimer notre appréciation pour le splendide service que vous nous avez fourni dans l'expédition de nos marchandises au temps de Noël. Ce service a contribué pour une large part dans l'augmentation du chiffre de nos opérations commerciales. Nous croyons vous rendre simplement justice en reconnaissant ce fait et nous vous remercions sincèrement." La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc est maintenant reconnue comme possédant une des meilleures voies de transport et donnant le meilleur service de toutes les compagnies de chemins de fer d'Amérique.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Envoie sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

Le Celebré Charbon Pittston John Donaghy Marchand = Charbon et Bois RUE RICHELIEU, ST. JEAN, P. Q.

P. A. POULIN 721 & 74 RUE CHAMPLAIN, TELEPHONE BELL 54 St. Jean, Que IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER DE MONUMENTS EN MARBRE ET EN GRANIT Toutes portes d'ouvrages de Cimolera.

# Les Oeuvres Populaires Canadiennes

## Le Drapeau de Carillon

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux  
Où seuls, abandonnés par la France, leur mère,  
Nos aïeux défendaient son nom victorieux  
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?  
Regrettez-vous encore ces jours de Carillon  
Où, sur le drapeau blanc attachant la victoire,  
Nos pères se couvraient d'un immortel renom  
Et traquaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus  
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,  
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,  
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?  
D'une grande époque, ô triste et dernier chant  
Où la voix de Lévis retentissait sonore !  
Plein de hautes leçons, ton souvenir touchant  
Dans nos cœurs, oubliés peut-il régner encore ?

Montcalm était tombé comme tombe un héros,  
Enveloppant sa mort dans un rayon de gloire,  
Au lieu même où le chef des conquérants nouveaux,  
Wolfe, avait rencontré la mort et la victoire.  
Dans un effort suprême, en vain nos vieux soldats  
Cueillaient sans nos remparts des lauriers inutiles ;  
Car un roi sans honneur avait livré leurs bras  
Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

De nos bords s'élevaient de longs gémissements,  
Comme ceux d'un enfant qu'on arrache à sa mère.  
Et le peuple attendait plein de frémissements,  
En implorant le ciel dans sa douleur amère.  
Le jour où pour la France et son nom triomphant,  
Il donnerait encore et son sang et sa vie ;  
Car privé des rayons de ce soleil ardent,  
Il était exilé dans sa propre patrie.

Comme au doux souvenir de la sainte Sion,  
Israël en exil avait brisé sa lyre,  
Et du maître étranger souffrant l'oppression,  
Jetait au ciel le cri d'un impuissant délire.  
Tous nos fiers paysans de leurs joyeuses voix  
N'éveillaient plus l'écho qui dormait sur nos rives ;  
Regrettant et pleurant les beaux jours d'autrefois,  
Leurs chants ne trouvaient plus que des notes plaintives.

L'intrépide guerrier, que l'on vit des lys d'or  
Porter à Carillon l'éclatante bannière,  
Vivait au milieu d'eux. Il conservait encore  
Ce fier drapeau qu'aux jours de la lutte dernière,  
On voyait dans sa main briller au premier rang.  
Ce glorieux témoin de ses nombreux faits d'armes,  
Qu'il avait tant de fois arrosé de son sang,  
Il venait chaque soir l'arroseur de ses larmes.

Et le dimanche, après qu'aux voûtes du saint lieu  
Avaient cessé les chants et l'ardente prière  
Que les vieux Canadiens faisaient monter vers Dieu,  
On les voyait se rendre à la pauvre chaumière  
Où fidèle gardien, l'héroïque soldat  
Cachait comme un trésor cette relique sainte.  
Là, des héros tombés dans le dernier combat,  
On pouvait un instant s'entretenir sans crainte.

De Lévis, de Montcalm on disait les exploits,  
On répétait encore leur dernière parole ;  
Et quand l'émotion, faisant taire les voix,  
Posait sur chaque front une douce auréole,  
Le soldat déployait à leurs yeux attendris,  
L'éclatante blancheur du drapeau de la France,  
Puis chacun retournait à son humble logis,  
Emportant dans son cœur la joie et l'espérance.

Un soir que réunis autour de ce foyer,  
Ces hôtes assidus écoutaient en silence  
Les longs récits empreints de cet esprit guerrier  
Qui seul adoucissait leur amère souffrance ;  
Ces récits qui semblaient à leurs cœurs désolés  
Plus purs que l'aloès, plus doux que le cinname,  
Le soldat rappelant les beaux jours envolés  
Découvrit le projet que nourrissait son âme.

"O mes vieux compagnons de gloire et de malheur,  
Vous qu'un même désir autour de moi rassemble,  
Ma bouche, répondant au vôtre de votre cœur,  
Vous dit, comme autrefois, mes saurons vaincre ensemble.  
Avec grand roi pour qui nous avons combattu,  
Racontant les douleurs de ce sacrifice,  
J'oserai demander le secours attendu  
Qu'à ses fils malheureux doit sa main protectrice.

"Emportant avec moi ce drapeau glorieux  
J'irai, pauvre soldat, jusqu'au pied de son trône,  
Et lui montrant ici ce joyau radieux  
Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,  
Ces enfants qui vers Dieu se tournent chaque soir,  
Mélent toujours son nom à leur prière ardente,  
Je trouverai peut-être un cri de désespoir  
Pour toucher son grand cœur et combler votre attente."

A quelque temps de là, se confiant aux flots,  
Le soldat s'éloignait des rives du grand fleuve,  
Et dans son cœur bercé des rêves les plus beaux,  
Chantait l'illusion dont tout espoir s'abreuve.  
De Saint-Malo bientôt il saluait les tours  
Que cherche le marin au milieu de l'orage,  
Et retrouvait l'ardeur de ses premiers beaux jours,  
De la vieille patrie il touchait le rivage.

Comme aux jours du Grand Roi, la France n'était plus  
Du monde européen la reine et la maîtresse,  
Et, du vieux sang Bourbon les héritiers déchus,  
L'abaissaient chaque jour par leur lâche faiblesse.  
Louis-Quinze, recherchant des voluptés nouvelles,  
N'avait pas entendu dans sa torpeur étrange,  
Deux voix qui s'élevaient plaintives, solennelles,  
L'une du Canada, l'autre des bords du Gange.  
Sous ce ciel toujours pur où fleurit le lotus,  
Où s'élevaient les murs de la riche Golconde,  
Duplex, portant son nom jusqu'aux bords de l'Indus,  
A l'étendard français avait conquis un monde.  
Le roi n'avait pas d'or pour guider ce héros,  
Quand il en trouvait tant pour ses honteuses fêtes,  
Abandonné, Duplex, aux mains de ses rivaux  
Vit tomber en un jour le fruit de ses conquêtes.

De tout ce que le cœur regarde comme cher,  
Des vertus dont le ciel fit le parfum de l'âme,  
Voltaire alors riait de son titre d'enfer ;  
Et d'un feu destructeur semant partout la flamme,  
Menaçant à la fois et le trône et l'autel,  
Il ébranlait le monde en son délire impie ;  
En la cour avec lui, riant de l'Éternel,  
N'avait plus d'autre Dieu que le dieu de l'orgie.

Quand le pauvre soldat avec son vieux drapeau,  
Essaya de franchir les portes de Versailles,

Les lâches courtisans à cet hôte nouveau  
Qui parlait de "nos gens", de gloire, de batailles,  
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments  
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,  
Demandaient en riant de ces tristes accents,  
Ce qu'importaient au roi "quelques arpents de neige" ?

Qu'importaient, en effet, à ce prince avili,  
"Ces neiges" où pleuraient, sur des plages lointaines,  
De fidèles enfants qu'il voyait à l'oubli ?  
La Dubarry régnait. De ses honteuses chaînes  
Le vieux roi subissait l'ineffaçable affront ;  
Lui livrant les secrets de son âme indécise,  
Il voyait sans rougir, rejallir sur son front  
Les éclats de la boue où sa main l'avait pris.

Après de vains efforts, ne pouvant voir son roi,  
Le pauvre Canadien perdit toute espérance.  
Seuls, quelques vieux soldats des jours de Fontenoy,  
En pleurant avec lui consolant sa souffrance.  
Ayant bu jusqu'au fond la coupe de douleur,  
Enfin, il s'éloigna de la France adorée.  
Trompé dans son espoir, brisé par le malheur,  
Qui dira les tourments de son âme navrée ?

Du soldat poursuivi par un destin fatal,  
Le navire sombrant dans la mer en furie,  
Au moment où ses yeux voyaient le ciel natal.  
Mais, comme à Carillon, risquant encore sa vie,  
Il arrachait aux flots son drapeau vénéré,  
Et bientôt retournant à sa demeure agreste,  
Pleurant, il déposait cet étendard sacré,  
De son espoir déçu, touchant et dernier reste.

A ces vieux compagnons cachant son désespoir,  
Reloulant les sanglots dont son âme était pleine,  
Il disait que bientôt leurs yeux allaient revoir  
Les soldats des Bourbons mettre un terme à leur peine.  
De sa propre douleur il voulait souffrir seul ;  
Pour conserver intact le culte de la France,  
Jamais sa main n'osa soulever le linéol  
Où dormait pour toujours sa dernière espérance.

Pendant que ses amis ranimés par sa voix,  
Pour ce jour préparaient leurs armes en silence  
Et retrouvaient encore la valeur d'autrefois,  
Dans leurs cœurs altérés de gloire et de vengeance,  
Disant à son foyer un éternel adieu,  
Le soldat disparut emportant sa bannière.  
Et vers lui, revenant au sortir du saint lieu,  
Ils frappèrent en vain au seuil de sa chaumière.

Sur les champs refroidis, jetant son manteau blanc,  
Décembre était venu. Voyageur solitaire,  
Un homme s'avancant d'un pas faible et tremblant  
Aux bords du Lac Champlain. Sur sa figure austère,  
Une immense douleur avait posé sa main.  
Gravissant lentement la route qui s'incline,  
De Carillon bientôt il prenait le chemin,  
Puis enfin s'arrêtait sur la haute colline.

Là, dans le sol glacé fixant un étendard,  
Il déroulait au vent les couleurs de la France.  
Planant sur l'horizon, son triste et long regard  
Semblait trouver des lieux chéris de son enfance.  
Sombre et silencieux il pleura bien longtemps,  
Comme on pleure au tombeau d'une mère adorée,  
Puis à l'écho sonore envoyant ses accents,  
Sa voix jeta le cri de son âme éplorée :

"O Carillon, je te revois encore,  
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis  
Où dans tes murs la trompette sonore  
Pour te sauver nous avait réunis.  
Je viens à toi, quand mon âme succombe  
Et sent déjà son courage faiblir.  
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,  
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

"Mes compagnons, d'une vaine espérance,  
Bercant encore leur cœur toujours français,  
Les yeux tournés du côté de la France,  
Dirent souvent : reviendront-ils jamais !  
L'illusion consola leur vie ;  
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir  
Et sans entendre une parole amie,  
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

"Cet étendard qu'au grand jour des batailles,  
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,  
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,  
Naguère, hélas ! je déployais en vain,  
Je le remets aux champs où de ta gloire  
Vivra toujours l'immortel souvenir,  
Et dans ma tombe emportant ta mémoire,  
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

"Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée  
Pris de Lévis moururent en soldats !  
En expirant, leur âme consolée  
Voyait la gloire adoucir leur trépas.  
Vous qui dormez dans votre froide bière,  
Vous que j'implore à mon dernier soupir,  
Réveillez-vous ! Apportant ma bannière,  
Sur vos tombeaux, je viens ici mourir."

A quelques jours de là, passant sur la colline,  
A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline,  
Des paysans trouvaient un cadavre glacé  
Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étreinte  
Il pressait sur son cœur cette relique sainte,  
Qui nous redit encore la gloire du passé.

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,  
Où marchant avec toi, tout un peuple s'apprête  
À célébrer la France, à nos cœurs attendris  
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,  
Nos regards savent lire en brillants caractères,  
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,  
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme,  
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.  
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes,  
Leurs efforts surhumains, leur malheurs et leurs larmes,  
Dans un rêve entrevu, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande époque !  
Héroïque bannière au naufrage échappée !  
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant  
Des glorieux exploits d'une race guerrière ;  
Et sur les jours passés répandant la lumière,  
Tu viens rendre à son sort un hommage éclatant.  
Ah ! bientôt puisions-nous, ô drapeau de nos pères !  
Voir tous les Canadiens unis, comme des frères,  
Comme au jour du combat se serrer près de toi !  
Puisse des souvenirs la traditions sainte  
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte,  
Et leur langue et leur foi !

OCTAVE CREMAZIE

Il y a des personnes plus sujettes  
aux rhumes que d'autres et, qui con-  
tractent des affections des organes  
pulmonaires des plus petites causes.  
Ces personnes devraient toujours a-  
voir à leur portée une bouteille de  
Sirop Anti-Consumptif de Bickie, le  
remède souverain du jour pour la  
toux, le catarrhe et l'inflammation  
des poumons. Ce remède guérit le  
rhume quel qu'en soit la gravité. On  
ne peut se passer du sirop de Bickie  
parce qu'il est le meilleur.—21

### Cartes Professionnelles

TEL. 219  
**D.J.N. BOISVERT**

CHIRURGIEN-DENTISTE,  
47 rue St-Jacques, St-Jean, P.Q.  
Porte voisine du nouveau Bureau  
de Poste.

**DR. L. NOLIN TRUDEAU,**  
DENTISTE  
101 rue Richelieu, St-Jean.  
MARDI, JEUDI ET SAMEDI

**JOSEPH NOLIN,**  
CHIRURGIEN DENTISTE  
687 rue St. Denis  
TEL. Bell Est 764 MONTREAL

**Dr. G.E. TASSE**  
MEDECINE GENERALE ET  
GYNECOLOGIE,  
Consultations à St. Jean,  
10 à 12 h. m. 2 à 4 p. m.  
Téléphone No. 53.  
N.B.—La nuit, à Iberville, Tél. No 94

**Stanislas Poulin,**  
AVOCAT  
No 16 rue St-Jacques - ST-JEAN.

**GIRARD A. D.**  
AVOCAT,  
No. 36 RUE ST. JACQUES,  
ST. JEAN, P. Q.

**ARGENT A PRETER**  
Argent à prêter sur hypothèque, au  
taux de six pour cent, de préférence  
sur des terres.  
S'adresser à  
**AUGUSTIN LATOUR,**  
No 10, rue Richelieu, St-Jean, P.Q.

**A VENDRE**  
1.—Deux jolis cottages ainsi qu'une  
belle grande maison, situés dans  
les plus jolis endroits d'Iberville.  
2.—Une terre de 4 arpents par 25, si-  
tuée au rang des Irlandais, pa-  
roisse de Saint-Alexandre, à  
vec maison, granges, étables,  
écuries, remises, &c, le tout  
en parfait ordre.  
3.—Une terre de 160 arpents, située  
dans le rang de la Carrière, à  
vec maison et bâtiment en bon  
ordre. Cette terre est située à  
trois milles et demie de la ville  
de St-Jean.  
4.—Deux terres situées dans le rang  
du Petit Bernier (paroisse de  
St-Jean), à cinq mille et demie  
de la ville, bien bâties, de trois  
arpents de front par trente ar-  
pents de profondeur chacune.  
Ces terres sont connues pour  
être les meilleures de la région.  
5.—Hôtels à vendre dans la ville de  
St-Jean. Avantages exception-  
nels offerts.  
6.—90 arpents de terre, situés dans  
la ville de St-Jean et dans la  
meilleure terre. Aussi trois mar-  
sons à deux logements.  
7.—Une maison en bois, une grange,  
une boucherie avec glacière, si-  
tuée au Village Richelieu.  
8.—Une maison en bois, une boutique,  
un hangar, situés au village de  
Notre-Dame de Stanbridge.  
9.—Une maison en bois de 27 x 28,  
terrain de 100 pieds de front  
par 72, aussi 5 lots vacants de  
36 pieds de front par 120, rue  
St-Jean.  
10.—Une maison en brique à deux lo-  
gements et une maison en bois  
bâti sur le même lot.  
11.—Une maison en bois à deux lo-  
gements, rue Grant.  
12.—Un magnifique yacht à gazoline,  
à des conditions avantageuses.  
13.—Une maison en bois, 2 logis avec  
5 lots vacants rue Grégoire.  
14.—30 arpents de terre située dans le  
haut du Richelieu avec grange.  
15.—Dix maisons à deux logements, à  
vendre à des conditions très fa-  
ciles.  
16.—Plusieurs terres à vendre à  
Richford (Vermont), à des  
conditions avantageuses.  
Pour les conditions, s'adresser à  
**J. AUGUSTIN LATOUR**

POURQUOI SOUFFRIR DU  
**RHUMATISME**  
Quand vous pouvez vous guérir sûrement avec  
LE LIQUIDE ANTI-RHUMATISME  
de Dr. JOSEPH COMTOIS, Médecin-Pharmacien, St. Fathélem, Co. Berthier.  
Prix : \$2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la maille.  
Sur réception de 15 cents, il vous sera envoyé un ECHANTILLON  
qui démontrera son efficacité.  
Seul dépositaire à St-Jean : Pharmacie Canadienne.

**Gagnez Plus d'Argent avec**  
LE  
**Sirop d'Erable**  
Les profits que vous faites avec le Sirop d'Erable  
dépendent du temps que vous y consacrez et du  
montant de combustible que vous employez.  
Avec l'ancienne méthode du pot et du chaudron, vous gaspillez  
beaucoup de combustible et de temps. Et avec tout cela vous n'obtienez  
qu'un sirop foncé et médiocre.  
L'EVAPORATEUR CHAMPION—voilà ce qu'il vous faut.  
En quelques minutes la sève fraîche devient un sirop de couleur  
claire, celui précisément qui se vend le plus cher.  
Et vous économisez une quantité énorme de temps et de combustible.  
Vous avez certainement besoin d'un CHAMPION.  
Nous vous enverrons volontiers un catalogue et vous expliquerons  
par écrit cette machine.  
Le catalogue que nous vous enverrons vous renseignera sur les moyens  
les plus modernes pour faire payer votre sucre.  
Ecrivez-nous aujourd'hui.  
**THE GRIMM MFG. CO., LTD., Rue 88 Wellington, MONTREAL.**

**J. F. MAYRAND,**  
Ferblantier, Plombier et Couvreur.  
—SPÉCIALITÉ—  
**POSAGE D'APPAREILS**  
**DE CHAUFFAGE**  
à eau chaude et à vapeur.  
—Jo—  
Ouvrages exécutés avec soin, promptitude et à bas prix.  
SATISFACTION GARANTIE.  
Coin des rues Grant et St. Thomas.  
ST. JEAN, P. Q.  
Téléphone 298.

No. 119-121 rue St-Jean. Tél. 11  
**The St. Johns Foundries Ltd**  
—SUCC. DE D. LALIBERTE—  
**MECANICIENS**  
Fondeurs de cuivre et de fer.  
Ouvrages de toutes sortes exécutés avec soin.  
Engins à Gazoline stationnaires pour la ferme  
7 H. P., à Bas Prix.  
Specialite: Reparage de Machines agricoles

**Sources St-Louis**  
ST-YORRE près VICHY.  
Eau Minérale  
**TREFLE ROUGE**  
Cette eau est prescrite avec  
succès dans le traitement des  
maladies de l'Estomac, du  
Foie et de la Vessie.  
La plus gazeuse et naturelle  
du bassin de Vichy.  
Consultez votre Medecin.  
**L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, Agents Généraux,**  
MONTREAL.

# Commerce et Agriculture

## Commerce

### MARCHES ÉTRANGERS

#### LES GRAINS

Liverpool.—Les dernières dépêches nous apportent les cotations suivantes du marché de l'Europe :

Blé disponible :	
No 3, Manitoba nord printemps	7s 4d
Blé futur :	
Juillet	6s 11 7-8d
Octobre	6s 9 3-4d
Décembre	6s 10 7-8d
Mais :	
No 3, Manitoba	5s 5 1-4d
Oct	5s 6d
Disponible :	
Mélé, américain, nouveau	5s 4 1-2d
La Plata	5s 7d
Paris :	
Blé	129 1-2
Février	133 5-8
Farine :	
Juillet	566
Sept.-oct.	545

### MARCHE DE MONTREAL

Grains :	
avoine, Oest No. 2, 49 1-2 à 50	
avoine, Extra, No. 1, 48 à 49 1-2	
avoine, Oest, No. 3, 48 1-2 à 49	
avoine, locale, No. 2, 48 à 49 1-2	
avoine, locale, No. 3, 47 1-2 à 48	
avoine, locale, No. 4, 47 à 47 1-2	

FOIN PRESSE ET POURRAGES :	
Foin pressé No. 1	\$15.00 à \$16.00
Foin No. 2, extra	\$13.00 à \$14.00
Foin ordinaire No. 3	\$12.50 à \$13.00
Foin No. 4	\$10.00 à \$10.50
Trafile mélé	\$9.00 à \$9.50

### FARINES

Première patente print.	\$5.50
Seconde patente	4.80
Farine forte du Manitoba	4.60
Patente d'hiver	4.60 à 4.75
Straight Rollers	4.00 à 4.10
Straight Rollers, en sac	1.75 à 1.85
Extras	1.60 à 1.65

ISSUES DE BLE :	
Ontario Midlings	22.50 à 23.00
San Manitoba	21.00
Recoupées - Shorts	23.00
Moulée purif.	30.00 à 31.00
Moulée mélé.	25.00 à 28.00

FARINE D'AVOINE :	
avoine roulée, baril	\$4.75
avoine roulé, sac	2.25
farine de maïs, baril	3.10 à 3.20

### INDUSTRIE LAITIÈRE

Fromage :	
Oest	15 1-8 à 15 1-4c
Est	14 7-8c à 15c

Beurre :	
Critère, choix	31 1-2c à 32c

### FRUITS

Le tableau suivant nous est fourni par la Paterson Fruit Co., rue McGill :

Oranges de Valence, 96-216	la bte. \$3.75
Oranges de Valence, 150-216	la bte. 4.25
Oranges de Sorrente, 160-300	la bte. 3.50
Oranges de Sorrente, 300, bte.	3.50
Noix de coco, le sac	4.60
Citrons Marconi, la bte.	4.50
Bananes Jamaïque, le régime	2.00
Bananes vertes, le régime	1.75
Ananas, 20-38, le cte.	\$2.75 à 3.50
Cerises Californie, la bte.	3.00
Choux nouveau, le cte.	4.00
Oignons égyptiens, bte 100 lb	3.00
Concombres, le panier	2.50
Tomates, 4 paniers	1.40
Oranges Navels, Californie, 150-216, la bte.	\$4.25
Oranges Navels, Californie, 96-126, la bte.	4.50
Oranges de Valence, 420 la caisse	4.75
Oranges de Messine, la bte.	1.50
Oranges de Sorrente, 160-200 la bte.	3.00
Ananas, 24, le cte.	3.00
Ananas, 30 le cte.	2.75
Ananas, 36 le cte.	3.00
Oignons égyptiens, sac 100 lb.	2.30-4c
Céleri de Floride, le cte.	6.50
Dattes Hollow, la bte.	5c à 7c
Figues, 8 cour., 8c. En boîte.	.97
Cacaouettes, Françaises, rot. la bte.	.60
Amandes scaldées, la lb.	.32c
Amande Tara, la lb.	.16c

### PRODUITS DE LA FERME

Pommes de terre :	
Green Mountain au char	\$1.45 à 1.90
Oeufs :	
Choisins	31 1-2c à 32c

### LE MIEL

Miel blanc	11c à 12c
Miel blanc, rayon	7c à 8c
Miel brun coulé	6c à 7c

### PRODUITS DE L'ÉRABLE

Sirop, le gallon	70c à 75c
Sirop, la lb.	7c à 7 1-2c
Sucre clair	8 1-2c à 9 1-2c

### HARICOTS

Ontario	1.90 à 1.95
VOLAILLIES :	
Dindes	18c
Oies	13c à 15c
Poulets	11c à 13c
Poules de veau	9c à 12c
Canards	16c à 18c

### MARCHE AUX BESTIAUX

Le tableau suivant nous est fourni par la Loring Packing and Provision Company :

Lard, Canada Short Cut	
------------------------	--

Mess, b. htl., 35-45 morceaux	\$32.50	
Lard pesant, Canada Short Cut		
Mess, 1-2 ori.	11.50	
Dos, Canada Short Cut Mess, bri, 45-55 morceaux	22.50	
Dos, Canada Short Cut Mess, 1-2 bri.	11.50	
Lard pesant, Short Cut, clair	20-35 morceaux, baril.	21.00
Lard pour feves, petits mor.	clair, baril.	16.50
Lard de flanc, baril.		22.00
Lard "Picked rolls", le baril.		20.00
Lard pesant, désossé, le baril.		21.50
Lard clair, tout gras, très pesant, le baril.		23.00
Jarrets de cochons, marinés, 200 lbs.		14.00
Patte de cochons, petit baril, 100 lbs.		6.00

### BOEUF EN BARIL

Boeuf marqué "Anchor", baril	\$8.25
Boeuf marqué "Anchor", 1-2 b.	16.50
Boeuf marqué "Anchor", tierçon	23.50

### JAMBONS

26 à 45 livres	12 1-2c
20 à 38 livres	14 1-2c
15 à 19 livres	15 1-2c
12 à 14 livres	16 1-2c

### SAINDOUX COMPOSE

Tierçons, 375 livres	\$ 1-4c
Boîte, 50 lbs.	\$ 2-8c
Tinnettes, 50 livres	\$ 1-4c
Seau de bols, 30 lbs.	\$ 2-8c
Seau de ferblanc, 30 lbs.	\$ 8c
Caisse, 10 livres, tins 60 livres, en caisses	\$ 2-4c
Caisse, 5 livres, tins 60 livres, en caisses	\$ 7-8c
Caisse, 3 livres, tins 60 livres, en caisses	10c
Brique de lard composé, en caisses de 60 livres	10 1-2c

### MARCHE BONSECOURS

La situation sur la place du marché Bonsecours est à peu près la même que lors de la dernière appréciation. Le trafic s'est maintenu à un même degré d'activité. L'époque que nous traversons actuellement est d'ailleurs une période de ralentissement chaque année. Encore quelques jours de cette accalmie relative et nous assisterons à un regain d'activité qui précédera l'ouverture du carême. Pendant la semaine écoulée, les valeurs des denrées offertes ont été soutenues, la demande pour la consommation locale absorbant facilement l'offre courante.

Voici les cours du marché :

Aubergines, la doz.	0.00 1.25
Basilic, 3 paquets pour	0.00 0.25
Bettes, nouvelles, doz.	0.00 0.15
Ble d'inde en épis, la doz.	0.00 0.10
Carottes, la boîte	0.00 0.20
Céleri, la doz.	0.00 0.40
Chicorée, douz. paquets	0.25 0.40
Choux-fleurs, la douz.	0.00 1.00
Choux nouveaux, la douz.	0.00 0.35
Concombres, la douz.	0.00 0.15
Cresson, la douz. paquets	0.00 0.25
Épinards, la boîte	0.00 0.50
Fèves canadiennes, la liv. 4c	4 à 5
Fèves en cosques, poches de 20 livres	0.00 1.125
Fèves vertes et jaunes, le panier	0.00 0.50
Oignons, le paquet	0.00 0.15
Menthe, doz.	0.00 0.20
Oignons, la poche	0.00 0.60
Oignons d'Espagne, 100 lb.	3.00 0.00
Oignons égyptiens, 100 lb.	3.00 0.00
Panais, le paquet	0.00 0.15
Patates, par sac de 90 livres	1.40 1.50
Patates sucrées, le panier de 60 livres	0.00 0.70
Piment, le panier	0.50 0.60
Poireaux, la douz. paq.	0.00 0.15
Raisfort, la livre	0.00 0.15
Salsifis, la livre	0.15 0.60
Salade, la douz. paq.	0.00 0.15
Salade de Montréal, frisée, doz.	0.00 0.55
Salade de Montréal, pom. doz.	0.00 0.35
Tomates canadiennes, casse	0.00 0.75
Radis, doz. paq.	0.15 0.60

### FRUITS

Bananes Jamaïque	2.50 0.00
Bananes Jumbo	2.50 0.00
Citrons du Mexique, la caisse	99 4.00
Dattes nouvelles, la liv.	3 1-2c
Limons, la bte.	0.00 1.00
Mandarines, la bte.	0.00 1.00
Oranges Californie, caisse	4.00 0.00
Oranges Navels, la boîte	0.00 4.50
Pamplemousse de Cuba	0.00 4.50
Pêches de Californie, pag.	2.00 0.00
Jaunes Transparentes Duchesse	3.00 0.00
Rhubarbe, douz.	0.30 0.00
Pommes de Californie	3.00 0.00
Prunes bleues	2.50 0.00
Prunes rouges	3.50 0.00
Poires de Californie crt.	4.00 0.00
Poires d'Ontario	3.00 0.00

### DIVERS

Porc abattu	00.00 13.00
Boeuf abattu, 100 lbs.	8.00 10.00
Mouton	9.00 10.00
Peaux de breuils No 1, lb.	0.00 0.11
Peaux de breuils No 2, lb.	0.00 0.10
Peaux de breuils No 3, lb.	0.00 0.09
Peaux de veau, lb.	0.00 0.13
Peaux de cheval No 1.	2.00 3.00
Peaux de cheval No 2.	0.00 1.00
Peaux de moutons	0.00 1.00
Peaux d'agneau clipper, lb.	0.00 0.25
Suif brut, livre.	0.00 0.65
Suif raffiné, livre.	0.00 0.60

Morce marchand, 4c.  
Aiglefin (haddock), 4 1-2c.  
Aiglefin (haddock), choix, 5c.  
Morue, en tranche, 5c.  
Doré frais, 12c à 15c.  
Doré gelé, 8 1-2c.  
Flétan, 12 1-2c.  
Foisson bleu, 18c.  
Saumon, Colombie Ang. 8c. à 12c.  
Anquette fraîche, pièce 25c.  
Halibut, 12c.  
Truite saumonée, la livre, 8 1-2c.  
Barbotte, la livre, 10c.  
Perchaude, la livre, 7c à 8c.  
Hareng du Labrador, le baril \$2.90  
Carpe, la lb. 8c.  
Brochet, la livre, 8c.

### MARCHE DE ST-JEAN

Avoine, la poche	\$1.10 à 1.15
Pois, le minot.	1.50 à 1.55
Orge	75 à 80
Sarrasin	80 à 85
Fèves	2.25 à 2.30
Ble d'inde, le minot	2.95 à 3.00
Farine de famille	3.95 à 4.00
Oeufs la douzaine	35 à 50
Beurre en tinette	26 à 27
Beurre frais par livre	30 à 34
Graisse par livre	13 à 13 1-2
Sirop d'érable	90 à 1.00
Sucre d'érable	100 à 1.10
Patates	1.15 à 1.35
Lard frais par 100	9.50 à 10.00
Rouf	6.00 à 6.50
Poulets, le couple	1.25 à 1.50
Dindes, le couple	5.00 à 6.00
Oies, le couple	2.75 à 3.00
Foin, par 100 bottes	12.00 à 13.00
Paille	4.00 à 5.00
Grain	1.25 à 1.30

### MARCHE DE BOSTON

Le marché du foin se maintient ferme. C'est le bon temps d'expédier. Nous cotons :

Foin, choix	\$21.00
Foin, No. 1	19.00 à 19.50
Foin, No. 2	18.00
Foin, No. 3	15.00 à 16.00
Foin, treble mélé	16.00
Foin, treble	15.00
Paille de seigle lifé.	13.00
Paille d'avoine	11.00

### DANS LE JARDIN DE LA NATURE ON TROUVE DES REMÈDES.

L'expérience médicale a démontré que les plantes les plus ordinaires poussant autour de nous contiennent des vertus médicinales qui leur donnent une valeur inestimable. Il est reconnu d'ailleurs, que la nature fournit un remède pour la guérison de toutes les maladies provenant de la négligence et de l'ignorance des hommes. Quoiqu'il en soit, il est bien reconnu que les Pilules Végétales de Parnelle composées de produits de racines et d'herbes, sont un remède souverain pour la guérison des désordres de la digestion—20

### AGRICULTURE

#### LA MACHINE À TRAIER LE LAIT

En ma qualité de membre adhérent du Congrès International de Laiterie tenu à Stockholm, en Suède, le 28 juin au 1er juillet 1911, je reçois un grand nombre de plaquettes fort intéressantes au sujet de pe congrès et aussi de matières concernant l'agriculture.

Parmi celles-ci vient de m'arriver une jolie petite brochure, écrite en anglais, décrivant une nouvelle machine à traire les vaches, inventée en Suède, qui, d'après ce qu'on en dit, serait appelée à résoudre le problème de la traite mécanique des vaches, tant étudiée depuis nombre d'années.

Comme un grand nombre de patrons de l'industrie laitière de notre province s'informent souvent s'il existe à l'heure qu'il est, des machines à traire donnant entière satisfaction, j'ai cru, que bien qu'il ne soit pas encore connu si la nouvelle machine dont on lit le nom en tête du présent article est la plus parfaite en existence et résout réellement le problème de la traite mécanique, les intéressés à cette question liraient avec avantage la traduction de la plaquette qui en fait la description et que je donne ici.

"Parmi les nombreux appareils pour traire les vaches qui ont été mis sur le marché pendant ces dernières années, la machine à traire inventée par Gustaf Dalén, ingénieur, occupe une place prédominante, à cause de sa construction simple, du petit nombre de ses parties exposées à l'usure et de son adaptation au service même des vaches qui ont les trayons courts."

re se met en avant, faisant pression sur la partie inférieure de la plaque en caoutchouc, et forçant le lait à s'écouler par l'extrémité ouverte du trayon. Ceci fait, la pression de l'air est automatiquement interrompue et deux ressorts placés dans la boîte ramènent en arrière les plaques en caoutchouc à leur position première. Le trayon n'étant plus pressé se dilate et se remplit de lait venant du pis; le nouveau lait est expulsé de la même manière et ainsi de suite. Entre les deux plaques en caoutchouc, et y étant attaché, il y a un sac en caoutchouc, ayant une issue, dans le fond pour recevoir une issue dans le fond pour recevoir le lait, qui de la coule par une cannelure dans un récipient accroché à la machine sous le ventre de la vache.

"L'action des plaques en caoutchouc sur les trayons est élastique et uniforme, que les trayons soient courts ou longs, et les vaches qui ont des trayons même pas plus d'un pouce de long, sont aussi facilement traitées que les autres."

"L'usage de la machine est facile à apprendre, et les laitières s'y habituent vite, la plupart des vaches montrant qu'elle leur plaît dès la première traite. Un troupeau de 100 vaches est traité par deux hommes manœuvrant 8 ou 10 machines dans environ deux heures, temps que prendraient 7 ou 8 bonnes traieuses."

"Comme aucune autre partie de l'appareil que les plaques et caoutchouc ne vient en contact avec le lait, le nettoyage est très facile et ne prend pas beaucoup de temps."

"D'après quelques pays, des machines à traire dites fonctionnant par le vide (vacuum-milking machines) sont devenues en usage. Leurs inventeurs considéraient bien le danger de traire le lait exclusivement par succion; conséquemment, ils affirmèrent que ces appareils agissent aussi mécaniquement sur les trayons. L'action mécanique n'a, cependant, aucun effet et ne sert qu'à détourner l'attention du fait que la traite n'est opérée que par succion. Pour le constater, on n'a qu'à interrompre l'action du vide et à laisser seule la pression agir sur les trayons. On ne peut de cette façon extraire de lait, ce qui démontre qu'avec les machines à traire par le vide, c'est par la succion et non par la pression que se fait la traite."

"Les instructions à suivre, nombreuses et strictes sont prescrites pour le nettoyage des machines opérant par le vide, avant et après chaque traite; et, en négligeant de suivre ces instructions, l'on risque que le lait devienne contaminé par des particules de gras du lait et d'autres substances qui se déposent, à l'intérieur des tubes, et y deviennent adhérentes. Il est douteux que, même si

l'on en est pas de même pour le Gin Canadien "Croix Rouge" dont toutes les opérations se font sous la surveillance d'un escouade d'agents de l'Accise, depuis le pressage du grain jusqu'à l'exportation, sont sujets à caution, d'autant plus qu'ils sont livrés à la consommation, une fois les droits payés, sans examen.

Il n'en est pas de même pour le Gin Canadien "Croix Rouge" dont toutes les opérations se font sous la surveillance d'un escouade d'agents de l'Accise, depuis le pressage du grain jusqu'à l'exportation, sont sujets à caution, d'autant plus qu'ils sont livrés à la consommation, une fois les droits payés, sans examen.

"L'appareil est attaché à la vache au moyen de deux sangles, l'une desquelles est placée derrière les épaules de l'animal et l'autre autour de la croupe. De l'une des fourches une baguette s'avance jusqu'à la sangle d'en avant et un crochet au bout de cette baguette s'adapte dans une boucle sur la sangle, qui sert à maintenir l'appareil en position et aussi laide à supporter le récipient pour le lait. La sangle d'en arrière porte l'appareil, qui est attaché au moyen de deux crochets, posés sur un chaque bras de la fourche extérieure."

"Le Grand Trunk Railway System a commandé cinquante wagons de première classe et vingt-cinq fourgons à bagage, du dernier modèle. Les wagons sont du dernier modèle 75' 6" de long, montés sur des trucks à six roues. L'intérieur est fini en acajou avec des plafonds peints en vert. Ces wagons possèdent toutes les dernières améliorations et sont les modèles de perfection pour le voyage sur chemin de fer. Ils sont rembourrés en pluche verte et les salons à fumer en cuir

toutes ces prescriptions sont suivies, ces machines puissent être tenues nettes et non contaminées, mais, il est certain qu'il y a peu de fermes où l'on peut consacrer autant de temps et de travail qu'il en faut pour les maintenir en état de propreté.

"De plus, on entend, de bien des côtés, formuler des plaintes basées sur le fait que les vaches traitées avec vite lorsqu'elles sont traitées avec les machines opérant par le vide lorsqu'elles le sont à la main, ce qui semble impliquer que ces machines nuisent à la production du lait par les vaches."

### OPERE PENDANT DEUX HEURES

#### Les Médecins l'Abandonnent — Les Gin Pills (Pilules de Génier) le guérissent

Je me rendis à Montréal pour consulter un spécialiste, car j'avais souffert terriblement de la pierre dans la vessie. Il décida de m'opérer, mais il me dit que la pierre était trop grosse pour pouvoir l'enlever et trop dure pour pouvoir l'écraser. Je revins chez moi et c'est alors qu'un ami me conseilla d'essayer les GIN PILLS.

"Elles soulagèrent ma douleur. J'en pris deux boîtes et je retournai voir le spécialiste. Il me dit que la pierre était plus petite mais il ne put l'enlever bien qu'il eût travaillé pendant deux heures et demie. Je revins chez moi et continuai à prendre les GINS PILLS, et à ma grande surprise, je me débarrassai de la pierre par les voies naturelles. Les GIN PILLS sont le meilleur remède au monde, et parce qu'elles m'ont fait tant de bien, je les recommanderai tout le reste de ma vie!"

J. ALBERT LESSARD, Joliette, P.Q. soc la boîte, 6 pour \$2.50, chez tous les marchands, argent remis si elle ne soulage pas. Boîte échantillon gratuite. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Dépt. Q. Toronto.

### CACHETS DU DR FRED DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

L'efficacité de ces cachets est telle qu'en cinq minutes ils guérissent de tous maux de tête, névralgie, migraine—Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers", sur chaque cachet, car ce sont les seuls vrais-médicaments—En vente partout—Dépôt 309e St-Denis, Montréal.

### Amélioration du matériel roulant du Grand Tronc

Le Grand Trunk Railway System a commandé cinquante wagons de première classe et vingt-cinq fourgons à bagage, du dernier modèle. Les wagons sont du dernier modèle 75' 6" de long, montés sur des trucks à six roues. L'intérieur est fini en acajou avec des plafonds peints en vert. Ces wagons possèdent toutes les dernières améliorations et sont les modèles de perfection pour le voyage sur chemin de fer. Ils sont rembourrés en pluche verte et les salons à fumer en cuir

**Le Gin "Croix Rouge" en Avant!**

**LE DANGER des EAUX-DE-VIE IMPORTÉES**

Ce qu'il y a de dangereux dans les eaux-de-vie importées, ce sont les impuretés qu'elles contiennent, de here

# PAGE EDITORIALE

**LE CANADA FRANÇAIS**  
Organe Libéral du District d'Iberville,  
ABONNEMENT \$1.00 par année. ETATS-UNIS. \$1.50  
La Compagnie de Publication LE CANADA FRANC-1S Limitee,  
Telephone No 101  
ON pourra se procurer "Le Canada Français" à Montréal, à la Librairie Saint-Louis, No 188 Est, rue Ste-Catherine.

## Ouverture du Club Libéral de St-Jean

La grande inauguration de ce club remise à plus tard

DISCOURS DE MM. JOSEPH DEMERS, GEORGES BOIVIN ET STANIS-LAS POULIN

La grande inauguration du club libéral de St-Jean, annoncée pour samedi soir, a été remise après l'élection de Renfrew Sud, les principaux chefs du parti libéral qui devaient être présents à cette inauguration se trouvant engagés dans la bataille électorale de Renfrew.

D'un autre côté la température était excessivement défavorable samedi soir, et il eut été difficile aux libéraux de la campagne de se rendre à cette assemblée.

Cependant l'ouverture du club libéral de St-Jean a eu lieu quand même sous la présidence de M. Treflé Côté.

Ce club aura dorénavant ses salles dans l'ancienne bâtisse du "Canada-Français", rue Champlain, salles qui seront ouvertes tous les soirs. Le club prendra immédiatement des abonnements aux journaux et mettra à la disposition de ses membres et de ses visiteurs libéraux des ouvrages et brochures sur la politique du pays.

M. Joseph Demers, député de St-Jean-Iberville, appelé à adresser la parole, a expliqué pourquoi on avait dû remettre à plus tard la grande inauguration du club libéral de St-Jean. Il a obtenu la promesse de l'hon. M. Lemieux et d'autres chefs libéraux qu'immédiatement après l'élection de Renfrew ils se feraient un plaisir de venir rencontrer les braves électeurs libéraux de St-Jean, afin de les entretenir des grandes questions politiques du jour. M. Demers a exprimé l'opinion que les libéraux n'étaient pas dans l'opposition pour longtemps à Ottawa.

M. Georges Boivin, député de Shefford, parla ensuite; fit un très intéressant discours. M. Boivin qui est un des plus jeunes députés de la députation fédérale, est un de nos hommes politiques d'avenir. Parlant d'un récent banquet donné à Ottawa, et auquel assistaient Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Borden, il rappela que le vieux chef, qui était un des orateurs du banquet, dit que pour lui il ne regretait rien. Débarrassé des soucis de l'administration du pays, il peut maintenant dormir tranquille et se reposer. Mais Sir Wilfrid Laurier ajouta qu'il était convaincu que ce repos, il ne le goûterait pas longtemps. M. Boivin est de l'avis de son chef et de son collègue M. Demers, c'est-à-dire que nous reverrons peut-être dans trois ans, mais assurément dans quatre ans Sir Wilfrid Laurier, à la tête du pays. Le gouvernement Borden ne saurait durer longtemps, car c'est un gouvernement composé d'éléments qui ne s'entendent pas, c'est un gouvernement de commissions. En effet, lorsqu'une mesure importante est présentée devant la Chambre on nomme une commission pour l'étudier afin de s'en débarrasser, quitte à consulter plus tard la commission. On nomme des commissions partout et pour tout, ou bien on consulte l'ambassade anglaise sur la question de la marine, on s'en rapporte à la décision du Conseil Privé, sur la question du "Ne Temere". Il n'y a que sur un point que la députation ministérielle est parfaitement d'accord, c'est lorsqu'il s'agit de décaper des fonctionnaires libéraux pour donner des places aux conservateurs et aux nationalistes. On a fait des décaptations en masse depuis le vingt-neuf septembre et on n'a pas fini, on va continuer, les honorables MM. Pelletier et Monk, l'ont encore déclaré ces jours derniers à la Chambre. On a même nommé des avocats conservateurs et nationalistes avec salaires de quinze à vingt dollars par jour, pour faire des enquêtes sur la conduite politique de petits maîtres de poste de campagne, recevant un traitement de soixante-quinze dollars par année. En terminant M. Boivin a fait un bel éloge de notre député au fédéral M. Joseph Demers.

M. Stanislas Poulin, avocat de St-Jean, fut le dernier orateur de la soirée. M. Poulin qui est un des plus vaillants lutteurs de la cause libérale en notre district, a appuyé surtout sur l'importance d'une solide organisation libérale à St-Jean, non seulement pour soutenir la cause libérale dans le comté, mais aussi afin d'être en mesure de venir en aide, le plus efficacement possible, aux candidats libéraux dans les comtés voisins.

Nous aurons bientôt des élections provinciales, dit l'orateur, et le meilleur moyen de faire taire la voix de Toronto qui inspire le gouvernement Borden, c'est de se montrer plus unis et plus forts que jamais dans la province de Québec. Il ne peut y avoir aucun doute sur le résultat des prochaines élections provinciales, mais nous ne devons pas nous contenter de remporter la victoire; il faut donner au gouvernement de Sir Lomer Gouin, qui si bien administré la province, une plus forte majorité que celle qu'il possède actuellement.

Après ces discours, le président du club libéral M. Treflé Côté, annonça que ce club était maintenant ouvert en permanence et invita tous les amis de la cause libérale d'y venir souvent et en plus un grand nombre possible.

## LEGISLATURE PROVINCIALE

LES PLUS RICHES COMME LES PLUS PAUVRES NE VOTERONT QU'UNE SEULE FOIS DANS LA MEME ÉLECTION.—UNE BONNE ET SAGE MESURE.—LA REDISTRIBUTION DES COMTES: LA PROVINCE DE QUÉBEC Aura à l'AVENIR QUATRE-VINGT-DEUX DIVISIONS ÉLECTORALES.—CREDITS à l'AGRICULTURE.—L'INDUSTRIE LAITIÈRE.—L'ÉLEVAGE DE LA VOLAILLE.—LA SESSION DURERA PROBABLEMENT ENCORE UN MOIS.

La province de Québec a fait un grand pas dans la voie du suffrage universel par les amendements à la loi électorale proposés par sir Lomer Gouin. Si un grand nombre de votes sont supprimés par suite de la disparition du vote plural, d'un autre côté il y aura compensation par suite de la nouvelle application du droit de vote. Cette mesure annoncée dans le discours du Trône était attendue avec anxiété et on ne lira pas sans intérêt le court aperçu que nous en donnons.

D'après la nouvelle loi, tout propriétaire, tout locataire ou tout sous-locataire a le droit de vote sans considérer la valeur de la propriété. Tous fils, beaux-fils ou petits-fils de propriétaire, de locataire ou de sous-locataire a aussi le droit de vote, tout ouvrier ou employé ayant un salaire de \$120 par année; tous les prêtres ou ministres de quelque dénomination, tous les instituteurs sans distinction de salaire, ont le droit de voter.

Il n'est aucunement question de limite de temps de résidence ou de possession de propriété dans la division pour pouvoir voter; il suffit d'y résider ou d'y posséder une propriété au temps de l'inscription.

La nouvelle loi entrera en vigueur le 1er mars 1913, et la prochaine révision des listes se fera d'après cette loi.

Décidément, c'est un grand pas que fait notre province et le gouvernement qui le lui fait faire aura droit à la reconnaissance du peuple qui en bénéficie.

C'est l'application dans toute son acception du principe "one man, one vote".

Dorénavant, dans les filatures de 1 province de Québec, les femmes et

les enfants ne travailleront que cinquante-cinq heures par semaine. Leur journée ne pourra pas commencer avant sept heures du matin, elle ne sera pas de plus de dix heures par jour, et ne pourra pas se terminer après six heures et demie du soir.

Enfin, la limitation à cinquante-cinq heures de travail par semaine assure à cette catégorie de travailleurs, à ces femmes et ces enfants employés dans les filatures, le congé du samedi après-midi.

Telles sont les principaux effets de la loi présentée par le gouvernement libéral.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les bienfaits de cette mesure. Tant au point de vue du bien-être des femmes et des enfants dans les filatures désormais protégées contre le surmenage et assurés d'un repos hebdomadaire de quarante-huit heures, mais encore au point de vue de l'intérêt national, car la santé de ces femmes et de ces enfants, leur développement physique normal se trouveront mieux protégés.

Cette réduction à 55 heures pour les femmes et enfants employés dans les filatures est la réalisation de la promesse faite il y a deux ans par le gouvernement provincial, lorsqu'il faisait passer sa première loi des 58 heures de travail.

Le bill concernant la représentation à l'Assemblée Législative et a été distribué à la Chambre. Cette importante mesure porte le nombre des divisions électorales de la province de soixante-quinze à quatre-vingt-deux et y compris les nouveaux comtés, vingt et une circonscriptions sont modifiées. Ce sont les comtés de Beauce, Compton, Jacques-Cartier, Labelle, (nouveau), Lac Mégantic (nouveau), Laval, Maisonneuve (nouveau), Montcalm, Montréal, Dorion (nouveau), Montréal, Hochelaga, Montréal, Laurier, (nouveau), Montréal Ste-Anne, Montréal, St-Georges (nouveau), Montréal, St-Jacques, Montréal, St-Laurent, Montréal, St-Louis, Montréal, Ste-Marie; Ottawa, Pontiac, Témiscamingue, (nouveau), Westmount (nouveau). Avec six anciens comtés ou en forme treize.

Le nouveau comté du Lac Mégantic est formé au dépend principalement du grand comté de Beauce et du comté de Compton.

Les limites du comté de Jacques-Cartier sont celles qui s'y connaissent deviennent les mêmes qu'au point de vue fédéral. La Côte St-Paul et la Ville Emard passent donc au comté de Jacques-Cartier.

Le comté de Laval se trouve agrandi des municipalités suivantes: Boreaux, Aubuis, Villers, Parc Amherst, Village du Sault, Paroisse du Sault, Pointe aux Trembles, St-Léonard, Côte St-Michel, et tout le quartier de la Longue-Pointe.

Le nouveau comté de Maisonneuve comprend les quartiers de Lorimier, Rosemount et Hochelaga de la cité de Montréal, ainsi que la ville de Maisonneuve, avec en plus la partie du quartier Ste-Marie de la cité de Montréal, portant le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation suivant leurs limites respectives actuelles.

La division Montréal-Dorion comprend le quartier Duverney et la partie sud-ouest du quartier Saint-Denis, bornée par le milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger) et son prolongement jusqu'au quartier Rosemount.

La division Montréal-Hochelaga comprend les quartiers St-Henri et Ste-Éugénie et la partie nord-ouest du quartier St-Gabriel bornée par le quartier Ste-Anne, le chemin de fer Grand Tronc et le canal Lachine.

La division Montréal-Laurier comprend les quartiers Laurier et St-Jean-Baptiste.

La division Montréal-Ste-Anne comprend les quartiers Ste-Anne et St-Joseph.

La division Montréal-St-Georges comprend le parc Mont-Royal, les quartiers St-Georges, St-André et Ouest.

La division Montréal-St-Jacques comprend les quartiers St-Jacques et Lafontaine.

La division Montréal-St-Laurent comprend les quartiers St-Laurent et Centre.

La division Montréal-St-Louis comprend le quartier St-Louis et Est, ainsi que les îles Ste-Hélène, Ronde et Verte.

La division Montréal-Ste-Marie comprend les quartiers Papineau et Ste-Marie, moins pour ce dernier, la partie qui porte le numéro 172 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation.

Le remaniement dans le comté de Montcalm ne comporte rien d'absolument important pour le moment, puisqu'il n'implique qu'une addition de territoire non habité.

Le comté de Labelle formé d'une partie du comté d'Ottawa a les mêmes divisions qu'au fédéral.

Le comté de Témiscamingue est formé d'une partie du comté de Pontiac et se trouve borné à l'est par le comté de Pontiac, au sud et au sud-ouest par la rivière Ottawa, à l'ouest par le lac Témiscamingue et par une ligne tracée au nord depuis la partie supérieure de ce lac jusqu'au faite de partage des eaux divisant le bassin du St-Laurent de celui de la baie d'Halifax et au nord par ce faite qui forme la limite sud du Territoire d'Abitibi.

Le comté de Westmount comprend le quartier Mont-Royal, le cimetière de la Côte des Neiges, le quartier Côte des Neiges, la ville d'Outremont le Cimetière Mont-Royal, la cité de Westmount, la ville de Montréal ouest, le quartier Notre-Dame de Grâce, la partie du quartier Emard de la Cité de Montréal borné par le milieu du chemin de la Côte St-Paul et son prolongement jusqu'au milieu du canal Lachine et quelques autres parties cadastrales.

La ville de Hull reste le chef-lieu du comté d'Ottawa; Bryson, le chef-lieu du comté de Pontiac et Ville-Marie devient le chef-lieu du comté de Témiscamingue.

On note dans le bill que le comté de Saguenay, adjoint jusqu'ici à Chicoutimi, le sera dorénavant à Charlevoix.

La Chambre a voté plusieurs montants destinés à l'agriculture, soit \$18,000 pour les beurrieres et fromageries; \$27,000 pour l'industrie laitière; \$24,000 pour le Journal de l'Agriculture; \$8,500 pour le mérite agricole; \$100 pour la fête des arbres; \$25,000 pour les Expositions; \$10,000 pour la construction de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière; \$10,000 pour le maintien de cette école.

Les progrès dans l'industrie laitière jusqu'à présent sont marqués. Le fromage de Québec considéré comme rebut sur le marché européen jusqu'à présent a pris considérablement de la valeur. Seulement on vend la meilleure qualité de notre fromage comme étant d'Ontario.

Le département s'efforce de faire prendre à notre fromage la place à laquelle il a droit. Il a déjà pris les moyens d'arriver à ce but en envoyant à Londres des échantillons de notre meilleur fromage que l'hon. Dr. Pelletier fera tous ses efforts pour faire apprécier en le faisant mieux connaître. L'agence de notre province à Londres a charge tout particulièrement de cette partie importante de notre industrie laitière. On attend bientôt d'heureux résultats de ces démarches.

Le Ministre de l'Agriculture l'hon. M. Caron, a attiré l'attention de la Chambre sur les résultats de la campagne avicole commencée il y a deux ans, et poursuivie avec vigueur depuis.

Les conférenciers du Département, particulièrement le Fèvre Liguori et M. J. I. Brown, géant spécial du département de l'aviculture de la maison Gunn, Langlois & Co., de Montréal, ont parcouru les différentes parties de la Province, tenant partout des réunions pour engager les cultivateurs à construire des poulaillers froids pour la production des œufs, et à élever des volailles pour l'engraissement.

Cette campagne a réussi au-delà des espérances des promoteurs, et on peut voir maintenant, un peu partout dans la province, des établissements où l'on s'occupe de la production des œufs, en même temps que de l'élevage et de l'engraissement de la volaille. On a pu, cet hiver, se procurer assez facilement des œufs frais à Québec et à Montréal, et quoique le prix en soit élevé, on n'a pas eu besoin d'avoir recours à l'étranger comme autrefois. Des poulaillers froids s'organisent partout; la production des œufs augmente dans une proportion notable; et dès l'an prochain, l'on peut compter que l'industrie avicole sera assez avancée pour fournir les œufs dont nous aurons besoin.

La besogne législative est loin d'être terminée à Québec, et l'on croit que la session durera encore un mois.

## LETRE D'OTTAWA

UNE INTERESSANTE DISCUSSION SUR LE PROJET DE LOI PRÉSENTÉ PAR L'HON. M. WHITE POUR NOMMER UN COMMISSION NAVAL.—UNE FURNISTERIE NATIONALISTE.—LA POLITIQUE NAVALE DE SIR WILFRID LAURIER A REÇU LA PLUS HAUTE APPROBATION.—LE GOUVERNEMENT BORDEN N'EST BON QU'A FAIRE LA CHASSE AUX FONCTIONNAIRES LIBÉRAUX.

Le bill de l'hon. M. White ayant pour objet d'établir une commission du tarif a réveillé chez plusieurs députés, l'amour de la discussion sur ce sujet de politique fiscale si fécond en théories. Le ministre des Finances a fait miroiter aux yeux de la députation, les avantages incalculables qui suivraient la création d'une commission du tarif. Le premier ministre s'est à peu près limité à déclarer que le bill a été présenté et qu'il devrait passer, MM. Guthrie, MacLean et Kyte ont protesté contre la mesure, mais tout va se limiter aux protestations.

En soumettant sa proposition, le ministre des Finances a fait ressortir l'utilité d'une telle commission et les services qu'elle pourrait rendre au besoin au gouvernement. Car ce dernier n'a nullement l'intention de se dénier de ses pouvoirs, afin d'en revêtir la commission. Le rôle de la commission sera d'un caractère bien distinct. Le gouvernement ne soumettrait pas la question du tarif à son autorité, mais au moyen d'une commission, il veut s'adresser à un groupe d'hommes éclairés, capables de recueillir des renseignements et de les fournir au gouvernement qui les mettra à profit. Le rôle de la commission serait de se rendre aux principaux points du Canada, d'y recueillir des renseignements dépourvus de parti-pris, en s'inspirant des opinions des hommes d'affaires de ces principaux points et d'en faire rapport au gouvernement. Le ministre des Finances dit que des commissions du tarif ont fait un excellent travail au Japon, en Allemagne et aux États-Unis et il n'y a nulle raison pour que le Canada ne s'inspire pas de l'expérience des autres.

La commission au Canada se composerait de trois membres nommés par le gouverneur en conseil et le gouvernement nommerait le président et le vice-président. Chaque commissaire serait nommé pour cinq ans, et pourrait être continué ensuite dans ses fonctions ou remplacé selon la décision du gouvernement. Les commissaires recevraient \$7,000 par année, le président \$7,500 et le secrétaire \$3,000. Ils devraient demeurer à Ottawa. Un personnel sera attaché à la commission. M. Hugh Guthrie dit qu'il n'est pas aussi enthousiaste au sujet de la création d'une commission du tarif. C'est le ministre des Finances. Il croit que s'il y avait urgence pour une telle mesure, les Chambres de Commerce et les grands industriels, de même que les marchands l'auraient fait valoir.

Un chante aujourd'hui, dit M. Guthrie, les louanges du système de politique fiscale du gouvernement américain, mais on n'était pas aussi empressé d'accepter cette politique et aujourd'hui on est dans une extase d'admiration. M. Guthrie croit que le seul résultat de la commission sera de donner dans le clan de certains manufacturiers et de prendre le petit consommateur à la gorge, en augmentant les prix des produits de tous genres. M. Guthrie demanda de laisser à plus tard la décision au sujet de la création demandée par le bill du ministre des Finances. L'hon. R. L. Borden dit que le gouvernement peut tout simplement se renseigner, et qu'il ne veut rien imposer au pays. Le bill créant la commission, dit M. Borden, ne sera pas laissé à plus tard, mais il devra passer dès maintenant. De reste, la commission n'aura pas le pouvoir de modifier le tarif et elle n'a donc aucune caractère dangereux, ni menaçant. M. Borden engage la Chambre à rejeter l'amendement de M. Guthrie qui veut que le bill soit remis à plus tard.

M. J. K. McLean nie au gouvernement le droit de créer une commission qui va augmenter la taxe déjà lourde qui pèse sur le pays, en augmentant le tarif. C'est contraire à l'esprit de la constitution. Si réellement le gouvernement se rend compte qu'il a un besoin pressant de renseignements en ce qui concerne le tarif, pourquoi ne s'adresse-t-il pas au service civil? M. McLean trouve excessif le traitement proposé des commissaires. C'est un abus de pouvoir que le peuple ne doit tolérer sans protester. Il y a sous ce voile de la commission, dit M. McLean, une arrière-pensée cachée et un but que l'on tient secret. C'est peut-être le désir de rendre une main amie aux manufacturiers. Quoi qu'il en soit, ce bill est lancé d'une façon que peu prématurée et il serait préférable de ne pas l'accepter d'une manière précipitée.

C'est un coup d'épée dans l'eau que M. Sévigny vient de donner, lorsqu'il a présenté sa motion à Ottawa, demandant le rappel de la loi de la marine.

A cette période de la session fédérale, alors que les mesures du gouvernement ont la priorité sur celles d'initiative privée, la motion de M. Sévigny s'ajoutant au bas d'une liste de motions déjà longue n'a aucune chance de voir le jour. Elle sommeillera doucement sur les ordres du jour des Communes, sans jamais voir le feu de la lampe.

Mais cette petite manœuvre de M. Sévigny a l'avantage de jeter de la poudre aux yeux des naifs badauds; elle est bien conforme aux antécédents de la coterie totonumiste sur cette question de la marine.

Les tories ne savaient sur quel pied danser à l'heure qu'il est, et la motion de M. Sévigny sera soigneusement reléguée dans les oubliettes parlementaires.

Il n'est pas probable que les promesses faites avant les élections par les partisans nationalistes de M. Borden, que la loi de la marine serait rapetée cette année, si les libéraux perdaient le pouvoir, s'accomplissent bientôt.

Le nouveau gouvernement, après avoir consulté l'Amirauté, s'est aperçu que "la législation hâtive et maladroite" du gouvernement Laurier, fait partie d'un plan mûrement considéré du gouvernement impérial, et que le Canada agirait imprudemment en se retirant à présent d'une entente à laquelle la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le gouvernement impérial sont parties et que cela embarrasserait l'Amirauté.

Il est compréhensible que si y a quelques semaines, on a demandé à l'Amirauté des suggestions quant à un meilleur moyen d'adopter par le Canada pour coopérer dans la défense navale impériale. La défense des côtes et une contribution en argent furent aussi soumises à l'Amirauté et on assure, de source autorisée, que la contribution directe ne plait pas à l'Amirauté qui considère que si le Canada donnait \$10,000,000 par année pour la marine impériale, le gouvernement britannique diminuerait d'autant son budget naval et l'Amirauté se trouverait avec le même montant qu'actuellement.

Les autorités navales anglaises ont déclaré que la question de la participation des colonies à la défense de l'Empire a été longuement discutée, et le plan qui fut adopté paraissait alors et paraît encore le meilleur. Et c'est le plan que le gouvernement Laurier a mis à exécution et qui comporte la création d'une marine pour le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Ces deux derniers pays se sont mis à l'œuvre et leur marine sera terminée en 1913. Il en aurait été de même du Canada sans la chute du gouvernement Laurier.

Ainsi si la loi de la marine était appelée à cette session, le gouvernement Borden n'aurait rien à offrir, et dans les circonstances, il a été décidé de laisser subsister la loi actuelle, jusqu'à l'été, malgré les assertions contraires des nationalistes.

Le cabinet rappelle étrangement le cabinet de Barabuebe, ce fameux cabinet où il enfermait les cadavres de ses épouses.

Le cabinet Borden est lui aussi le tombeau des ferventes tories qui ont cessé de plaire ou sont devenues gênées: la marine, le "Ne Temere", é-touffés ou étranglés, ont été remis loin des yeux indiscrets dans la chambre aux horreurs, ces bons tories s'éprennent ne plus en entendre parler.

D'ailleurs, les tories s'ennuient vite dans la perpétuelle banalité d'annonces fanlômes; leur seule préoccupation consiste à esquiver toute discussion embarrassante.

La consigne est de rouler; tous les correspondants parlementaires libéraux à Ottawa sont unanimes à signaler l'engourdissement où s'enlise volontairement le cabinet Borden.

Ces gens là n'ont d'énergie que pour la chasse aux fonctionnaires libéraux, mais sur ce chapitre là ils s'en donnent à cœur joie.

Un de nos confrères, très spirituellement, détestant l'autre jour à M. P. Pelletier, grand-père d'un certain nombre de maîtres de poste, le surnom de "Ghostmaster général", car, faisait-il remarquer: il ne semble occupé qu'à faire des cadavres!

M. Monk, ce doux agneau nationaliste, le benin M. Monk, qui dégoisait si patriotiquement contre les méfaits du patronage et proclamait si fièrement son indépendance de l'esprit de parti, il pourchasse avec fureur les fonctionnaires libéraux; il exige leur chevelure pour en décorer le wig-wam bleu.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc en sciences politiques pour décorer à quels motifs obtient le cabinet Borden.

Tout ce qu'il veut, c'est gagner du temps, marquer le pas en attendant l'heure des élections générales dans notre province.

Si grande préoccupation est de remettre toutes les questions qui pourraient créer des embarras aux bleus de Québec et leur nuire dans leur campagne.

En même temps, ils terrorisent les employés publics.

Le je n'est facile à comprendre, mais ne réussira pas.

Les électeurs de la province de Québec savent maintenant à quoi s'en tenir sur la valeur du gouvernement Borden.

## NOUVELLES DE ST JEAN

NOUVELLE Fonderie

On nous apprend qu'un M. Chisholm est à établir une importante fonderie à l'ancienne fabrique Poulin, rue St-Jean, dans le but de fabriquer les pièces en fer utilisées par la "Laval Dairy Supply Company".

Cette dernière compagnie, qui a obtenu un bonus de la ville est maintenant en opération. Cependant, cette fabrique, qui emploie déjà un bon nombre d'ouvriers, n'en est qu'à ses débuts et doit s'agrandir prochainement.

On nous assure qu'en peu d'années cette industrie deviendra une des plus importantes de St-Jean.

## LA REGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

L'administration municipale de St-Jean a mis en force plusieurs règlements utiles depuis quelques années. Il lui reste cependant à réglementer la construction des bâtisses.

Cette réglementation, au moment où notre ville progresse et se développe sans cesse, s'impose de plus en plus. On a construit, ces dernières années, dans différentes rues, plusieurs maisons qui laissent beaucoup à désirer sur bien des rapports. Certaines maisons, par exemple, empiètent même sur le trottoir. Et il y aurait d'autres cas encore plus mérités à signaler.

## PRODUITS ALIMENTAIRES

Le constable Dagel a soumis son rapport au conseil de ville concernant l'inspection du lait. Il appert par ce rapport que nos laitiers nous vendent du bon lait cet hiver.

M. F. H. Beauchemin, inspecteur des marchés et des produits alimentaires dans nos épiceries, états de bouchers et magasins de fruits, a présenté aussi un rapport des plus satisfaisants pour le mois de janvier dernier.

En somme, à St-Jean, si l'on paye cher pour les produits nécessaires à l'alimentation, ces produits sont au moins d'excellente qualité.

## INCENDIE

Nos pompiers ont été appelés, samedi soir, au coin des rues Grand et St-Thomas, à la résidence de M. Philippe Cloutier, où le feu s'était déclaré, on ne sait comment, en l'absence de la famille Cloutier.

Quand notre brigade, commandée par le chef Pierre Boachard, assisté du sous-chef J. B. Gaudette, arriva sur les lieux, tout l'intérieur de la bâtisse était en feu. Ce n'est qu'après un assez long travail que nos pompiers sont parvenus à éteindre les flammes.

La bâtisse et les meubles qu'elle contenait ont été sérieusement endommagés par le feu, l'eau et la fumée. Il y avait une assurance sur la bâtisse mais les meubles de M. Cloutier, n'étaient pas assurés. Les pertes sont donc assez considérables.

## REMISE D'UNE GARANTIE

Le secrétaire-trésorier de la ville de St-Jean, M. J. A. Raymond, a été autorisé à remettre à MM. François Lemoine et fils, une garantie de \$2,500, qui n'a plus sa raison d'être vu que cette garantie avait été donnée en vertu d'un premier contrat pour la reconstruction d'un pont en fer sur le Richelieu, entre St-Jean et Iberville.

Les villes de St-Jean et d'Iberville ayant décidé ensuite de construire le nouveau pont libre en béton armé, au coût de \$154,000, ce premier contrat fut résilié pour faire place à un second, pour lequel on exigea d'autres garanties.

## LES TAUX D'ASSURANCE

On se plaint généralement, en notre ville, que les taux d'assurance sont trop élevés. Notre conseil de ville est à étudier la question afin d'aviser aux moyens de diminuer ces taux d'assurance.

Le Dr N. A. Sabourin, président du comité des finances au conseil de ville de St-Jean, accompagné de M. J. A. Raymond, le secrétaire-trésorier de la corporation, s'est rendu à Montréal, ces jours derniers, rencontrer les représentants des compagnies d'assurance contre le feu afin de connaître leurs exigences en vue de la diminution du taux des assurances.

Il ressort de cette entrevue que le moyen le plus efficace d'obtenir ce résultat consiste dans l'amélioration de notre système de protection contre les incendies en même temps que dans certaines modifications qui s'imposent pour notre département de police.

Tout en améliorant le matériel de notre département de feu, il faudrait engager un certain nombre de pompiers permanents qui pourraient au besoin faire le service de la police et prêter main-forte à nos constables actuels.

Ces réformes entraîneraient une augmentation de dépenses pour la ville, mais cette augmentation, croit-on, serait largement compensée par la diminution des taux d'assurance.

Quoi qu'il en soit, le conseil a le devoir d'en arriver au plus tôt à une solution de ce problème, qui préoccupe les esprits depuis assez longtemps, dans l'intérêt de tous les citoyens de St-Jean.

# Nouvelles de Saint-Jean

### ETRANGERS EN NOTRE VILLE

— Mme Lajoie, de Worcester, Mass., est en promenade chez M. et Mme Téléphone Brassard.

— M. Onéphat Duclos, élève du collège St-Laurent, est en congé à St-Jean, pour une quinzaine, pour cause de maladie.

— Mme Albert Arseneault, de Québec, est en promenade chez M. et Mme L. A. Gosselin, de cette ville.

— Le révérend Père Henri Giroux, de Grouard, Alberta, était en visite, vendredi dernier, chez M. et Mme R. Poutré, de cette ville.

— Au nombre des étrangers le passage à l'hôtel St-Jean, depuis la semaine dernière, on remarquait entre autres, les suivants : MM. P. L. A. Lefebvre, Outremont, A. J. Oshorn, R. H. Ross, Toronto, M. Polmentier, St-Lin, N. R. Boisvert, Lévis, Pierre Séguin, Rouss Point, J. H. Huley, Lac Placide, J. B. Arsenault, St-Polycarpe, S. Beaudin, St-Philippe, D. E. Place, Schenectady, E. Ponton, F. Huot, Mariville, J. A. Talbot, Québec, L. F. Bessette, Holyoke, J. L. Rush, Whitehall, St. C. Rimuter, Sherbrooke, W. E. Robertson, Rouleau, Sask., J. Ross, J. A. Böhmer, A. Christie, J. A. Dawson, A. Deland, C. A. Desjardins, W. Abner, J. A. F. Letellier, J. A. Desaulniers, D. Richard, H. A. Sirois, L. Sirois, Thos. Gauthier, J. M. H. Raphaël, J. P. L. Bérubé, J. M. M. Duff, J. O. Laporte, F. Brosseau, P. J. Flante, J. F. L. Dubreuil, J. C. Shea, A. Moquin, J. A. Gagnon, J. A. Dorcosiers, H. E. Charbonneau, J. O. Lavallée, J. H. Eureau, L. A. Bougie, D. Desbinais, J. O. Deshaie W. R. Hamel, J. F. Weir, R. Genest, M. Charbonneau, F. McNichols, J. M. Ree, H. Quévillon, P. H. Durand, A. J. Brown, Montréal.

### REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

La famille Messier remercie bien cordialement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de Mlle Rachel Messier, fille bien-aimée de M. J. S. Messier, C.R.

### FOUR AFFAIRES

M. A. H. Duchesneau, de Montréal, employé au département des canaux, qui remplace temporairement M. Morin, pale-maitre du département, est allé à St-Jean, ces jours derniers pour affaires concernant le département des chemins de fer et canaux.

### BAL DE L'UNION OUVRIERE

L'Union Ouvrière de St-Jean, local 231 des journaliers, a donné un grand bal, la semaine dernière, à la salle de l'hôtel de ville. Les organisateurs de cette fête ouvrière étaient MM. Moïse Bourdeau, Alcibiade Hébert et autres.

### IMPORANTE MOTION

La motion pour inscription en faux contre le cadastre seigneurial de St-Jean, faite par le comité nommé pour s'occuper de la question des rentes seigneuriales, a été plaidée ces jours derniers devant l'hon. juge Monet. Jugement sera rendu prochainement sur cette importante motion.

### HOPITAL DE ST-JEAN

Un enfant de sept ans, Donatien Bourdeau, fils de notre estimé concitoyen M. Moïse Bourdeau, vient de subir une sérieuse opération à l'hôpital de St-Jean.

### LA PROPRIETE FONCIERE

L'évaluation de la propriété foncière en notre ville, cette année, est de cinq millions, en chiffres ronds.

### COURS D'AVICULTURE

Mme Eugène Frings a été faire un cours d'aviculture au collège MacDonald, à Ste-Anne de Bellevue.

### L'ASSOCIATION DES FILLES DE L'EMPIRE

Mlle Suggen Evans a été élue présidente de l'Association des Filles de l'Empire, de cette ville.

### NAISSANCE

M. et Mme George Sheppard ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le sept février courant.

### A L'ECOLE MILITAIRE

Le colonel V. A. S. Williams, inspecteur de la cavalerie, est venu, ces jours derniers faire l'inspection de l'école de cavalerie de St-Jean.

### M. PAUL COURVILLE

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Courville, qui possède de nombreux amis à St-Jean, a été élu maire de la paroisse de St-Luc.

### COUR SUPERIEURE

Le prochain terme de la cour supérieure pour le district d'Iberville, s'ouvrira vendredi, le premier mars, sous la présidence de l'hon. juge Monet.

### NOS TROTTOIRS

Le chef de police Lassar nous prie de rappeler encore une fois aux citoyens qu'ils doivent mettre de la cendre ou du bran de scie sur leurs trottoirs glissants.

### COURSES LOCALES

Des courses locales de chevaux devaient avoir lieu dimanche sur le Richeheu, en haut de l'école militaire. A cause du froid excessif que nous avons eu, ces courses ont été remises à plus tard.

### DEPART

M. et Mme George Clarke, viennent de nous quitter pour aller demeurer dans la métropole, M. Clarke, qui est à l'emploi de la Dominion Fog Signal Company, ayant été transféré à Montréal.

### LA DESTRUCTION DES CHIENS ERRANTS

Six chiens errants ont été détruits ces jours derniers sur l'ordre de l'Association locale de la Société Protectrice des Animaux. C'est le capitaine de Montarville-Taschereau, médecin-vétérinaire et membre de l'association, qui a administré la strychnine à ces pauvres bêtes.

### OUVERTURE DU PRINTEMPS

Nos lecteurs trouveront en dernière page une annonce d'ouverture du printemps chez M. Isaïe Hévy, qui ne pourra manquer de les intéresser et de leur être profitable en même temps.

### ARRRESTATION D'UN NEGRE

Le constable Joseph Daniel a fait l'arrestation d'un nègre du nom de James Robinson, qui était en état d'ivresse. Le prisonnier, lorsqu'il fut dégrisé, n'ayant pas obéi à l'ordre qu'il avait reçu de quitter la ville fut arrêté de nouveau et traduit devant le juge St-Cyr, qui le condamna à cinq dollars d'amende et les frais ou à quinze jours de prison, pour vagabondage.

### MARCEAU-DUPUIS

Lundi matin, M. Joseph Marceau, autrefois de St-Jean, a épousé Mlle Laura Dupuis, fille de notre estimé concitoyen, M. Gabriel Dupuis.

### NOS RAQUETTEURS

Les raquetteurs du Club Champ plain ont fait dimanche dernier une joyeuse excursion à St-Paul, He aux Noix et à Sabrevois où ils furent reçus par MM. Zénon Gélinau et M. Duhamel.

### BON POIDS ET BONNE MESURE

L'inspecteur Daniel a confisqué, sur le marché de St-Jean, dix-huit livres de beurre en morceaux qui ne pesaient pas le poids pour lequel on les offrait en vente.

### COUR DU MAGISTRAT

Le vingt février courant le magistrat de district J. P. St-Cyr, entendra la cause de Mlle Cécile Grégoire contre M. Georges Grégoire.

### FUNERAILLES DE MME GREGOIRE

Lundi dernier avaient lieu en notre église paroissiale, les funérailles de Madame Grégoire, née Céline Martin, décédée vendredi, à l'hôpital de St-Jean, à l'âge avancé de soixante-deux ans.

### LA GRANDE SOIREE DU MARDI GRAS A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

La grande soirée organisée par les membres du "Salon Littéraire et Musical", qui doit avoir lieu le "Mardi Gras" au soir, vingt février, à la salle de l'hôtel de ville, promet d'être un succès.

### LE CLUB MONK

Les membres du club Monk, de cette ville, viennent de faire l'élection de leurs officiers pour l'année 1912.

### ON TRAVAILLE JOUR ET NUIT

Deux équipes d'hommes sont employées maintenant aux travaux de construction du nouveau pont libre entre St-Jean et Iberville, une équipe de jour et une de nuit.

### ACCIDENT

Un accident est arrivé aux chantiers de MM. Lemoine et fils, les entrepreneurs du nouveau pont pour voitures et piétons entre St-Jean et Iberville.

### CAUSES REGLEES

La cause de M. Euclide Moreau, de St-Luc, vs. M. W. N. Hatch, commerçant de foins américains qui avait donné un chèque au plaignant, en paiement de son foin, que ce dernier n'a pu escompter à la banque, vient d'être réglée à l'amiable, hors de cour.

### LA MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS AUX PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES

Lundi prochain, le dix-neuf février, aura lieu, dans la salle de l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux élections municipales de la ville de St-Jean, pour l'année 1912.

### LE EUCHERE DES DAMES DE STE-ANNE

Qu'on n'oublie pas que c'est ce soir, jeudi, qu'aura lieu à la salle de l'Asile des Sœurs Grises, le grand "euchère", donné par les Dames de Ste-Anne, au profit de l'hôpital de St-Jean.

### UN INTERESSANT PARTIE DE HOCKEY

Une intéressante partie de hockey sera jouée samedi soir, au patinoir de l'Association Athlétique, entre les All St. Johns et un club étranger. Qu'on s'y rende en foule.

### L'INGENIEUR CHARGE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLUETT PEABODY COMPANY

M. H. D. Clarke, ingénieur en charge de la construction de la nouvelle et importante manufacture Cluett Peabody Company, établie dans la partie nord de la ville, et Mme Clarke, viennent de nous quitter pour retourner aux Etats-Unis.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SALON LITTERAIRE ET MUSICAL

Les membres du Salon Littéraire et Musical de cette ville, ont fait dimanche après-midi, l'élection de leurs officiers pour l'année 1912.

### LA CAPTURE D'UN INSTRUMENT DE TORTURE

L'un de nos "boy scouts" vient de s'illustrer d'une façon assez originale. L'autre jour, le chef de patrouille Moore aperçut un homme conduisant une charge de foins dans nos rues et frappant son cheval avec un fouet dont la tige était en broche, véritable instrument de torture pour le pauvre bête.

### CONFERENCE A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE, LE VINGT-SEPT FEVRIER PAR M. L'ABBE DUPUIS

Notre population aura bientôt le plaisir d'entendre, monsieur l'aumônier des Dames du Sacré-Coeur, le conférencier si sympathiquement connu à Montréal dans une causerie qui sera donnée à l'hôtel-de-ville.

### UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

Nous avons eu le plaisir de recontraire, ces jours derniers, M. l'abbé J. B. A. Giroux, de Grouard (Alberta), missionnaire depuis dix-sept ans dans le Nord-Ouest Canadien.

### LA GRANDE SOIREE DU MARDI GRAS A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

La grande soirée organisée par les membres du "Salon Littéraire et Musical", qui doit avoir lieu le "Mardi Gras" au soir, vingt février, à la salle de l'hôtel de ville, promet d'être un succès.

### NOTES SPORTIVES

Les deux parties de curling des équipes du président et du vice-président ont été gagnées cette semaine par l'équipe du président, la première par un score de 9 à 8, et la seconde par un score de 12 à 6.

### L'INGENIEUR CHARGE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLUETT PEABODY COMPANY

M. H. D. Clarke, ingénieur en charge de la construction de la nouvelle et importante manufacture Cluett Peabody Company, établie dans la partie nord de la ville, et Mme Clarke, viennent de nous quitter pour retourner aux Etats-Unis.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SALON LITTERAIRE ET MUSICAL

Les membres du Salon Littéraire et Musical de cette ville, ont fait dimanche après-midi, l'élection de leurs officiers pour l'année 1912.

### LA CAPTURE D'UN INSTRUMENT DE TORTURE

L'un de nos "boy scouts" vient de s'illustrer d'une façon assez originale. L'autre jour, le chef de patrouille Moore aperçut un homme conduisant une charge de foins dans nos rues et frappant son cheval avec un fouet dont la tige était en broche, véritable instrument de torture pour le pauvre bête.

### CONFERENCE A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE, LE VINGT-SEPT FEVRIER PAR M. L'ABBE DUPUIS

Notre population aura bientôt le plaisir d'entendre, monsieur l'aumônier des Dames du Sacré-Coeur, le conférencier si sympathiquement connu à Montréal dans une causerie qui sera donnée à l'hôtel-de-ville.

### UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

Nous avons eu le plaisir de recontraire, ces jours derniers, M. l'abbé J. B. A. Giroux, de Grouard (Alberta), missionnaire depuis dix-sept ans dans le Nord-Ouest Canadien.

### LA GRANDE SOIREE DU MARDI GRAS A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

La grande soirée organisée par les membres du "Salon Littéraire et Musical", qui doit avoir lieu le "Mardi Gras" au soir, vingt février, à la salle de l'hôtel de ville, promet d'être un succès.

### NOTES SPORTIVES

Les deux parties de curling des équipes du président et du vice-président ont été gagnées cette semaine par l'équipe du président, la première par un score de 9 à 8, et la seconde par un score de 12 à 6.

### L'INGENIEUR CHARGE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLUETT PEABODY COMPANY

M. H. D. Clarke, ingénieur en charge de la construction de la nouvelle et importante manufacture Cluett Peabody Company, établie dans la partie nord de la ville, et Mme Clarke, viennent de nous quitter pour retourner aux Etats-Unis.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SALON LITTERAIRE ET MUSICAL

Les membres du Salon Littéraire et Musical de cette ville, ont fait dimanche après-midi, l'élection de leurs officiers pour l'année 1912.

### LA CAPTURE D'UN INSTRUMENT DE TORTURE

L'un de nos "boy scouts" vient de s'illustrer d'une façon assez originale. L'autre jour, le chef de patrouille Moore aperçut un homme conduisant une charge de foins dans nos rues et frappant son cheval avec un fouet dont la tige était en broche, véritable instrument de torture pour le pauvre bête.

### CONFERENCE A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE, LE VINGT-SEPT FEVRIER PAR M. L'ABBE DUPUIS

Notre population aura bientôt le plaisir d'entendre, monsieur l'aumônier des Dames du Sacré-Coeur, le conférencier si sympathiquement connu à Montréal dans une causerie qui sera donnée à l'hôtel-de-ville.

### UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

Nous avons eu le plaisir de recontraire, ces jours derniers, M. l'abbé J. B. A. Giroux, de Grouard (Alberta), missionnaire depuis dix-sept ans dans le Nord-Ouest Canadien.

### LA GRANDE SOIREE DU MARDI GRAS A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

La grande soirée organisée par les membres du "Salon Littéraire et Musical", qui doit avoir lieu le "Mardi Gras" au soir, vingt février, à la salle de l'hôtel de ville, promet d'être un succès.

### NOTES SPORTIVES

Les deux parties de curling des équipes du président et du vice-président ont été gagnées cette semaine par l'équipe du président, la première par un score de 9 à 8, et la seconde par un score de 12 à 6.

## Banque des Marchands

DU CANADA. ETABLIE EN 1864.

### Bureau Chef: MONTREAL.

Président, SIR H. MONTAGU ALLAN, C.V.O. (Allan Line Royal Mail S.S. Co.)  
Vice-président, JONATHAN HODGSON, (Messrs. Hodgson, Sumner & Co.)  
Gérant-Général, E. F. HEBDEN.

Capital payé - - - \$6,000,000.00  
Réserve - - - \$5,400,000.00

### Département d'Épargne

Nous portons une attention toute particulière aux comptes d'épargne. On reçoit des dépôts de \$1 00 en montant et l'intérêt au plus haut taux courant est alloué et ajouté deux fois l'an au capital, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande ou de présenter le livret.

Succursale de St-Jean  
H. D. WELLS, Gérant J. A. PREZEAU, Comptable

### LA CAPTURE D'UN INSTRUMENT DE TORTURE

L'un de nos "boy scouts" vient de s'illustrer d'une façon assez originale. L'autre jour, le chef de patrouille Moore aperçut un homme conduisant une charge de foins dans nos rues et frappant son cheval avec un fouet dont la tige était en broche, véritable instrument de torture pour le pauvre bête.

### KNIGHT

Nos édiiles ont adopté un règlement portant le numéro 131, déterminant la largeur des bandages de roues des voitures de transport. D'après ce règlement toute voiture destinée à porter un chargement de douze cents à deux mille livres, devra être munie de roues avec bandages de trois pouces; les voitures d'une capacité de deux à trois mille livres, devront avoir des bandages de trois pouces et demi; et toute voiture destinée à porter plus de trois mille livres, sera tenue d'avoir des roues avec bandages de quatre pouces.

### CONFERENCE A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE, LE VINGT-SEPT FEVRIER PAR M. L'ABBE DUPUIS

Notre population aura bientôt le plaisir d'entendre, monsieur l'aumônier des Dames du Sacré-Coeur, le conférencier si sympathiquement connu à Montréal dans une causerie qui sera donnée à l'hôtel-de-ville.

### UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

Nous avons eu le plaisir de recontraire, ces jours derniers, M. l'abbé J. B. A. Giroux, de Grouard (Alberta), missionnaire depuis dix-sept ans dans le Nord-Ouest Canadien.

### LA GRANDE SOIREE DU MARDI GRAS A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

La grande soirée organisée par les membres du "Salon Littéraire et Musical", qui doit avoir lieu le "Mardi Gras" au soir, vingt février, à la salle de l'hôtel de ville, promet d'être un succès.

### NOTES SPORTIVES

Les deux parties de curling des équipes du président et du vice-président ont été gagnées cette semaine par l'équipe du président, la première par un score de 9 à 8, et la seconde par un score de 12 à 6.

### CONFERENCE A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE, LE VINGT-SEPT FEVRIER PAR M. L'ABBE DUPUIS

Notre population aura bientôt le plaisir d'entendre, monsieur l'aumônier des Dames du Sacré-Coeur, le conférencier si sympathiquement connu à Montréal dans une causerie qui sera donnée à l'hôtel-de-ville.

### UN MISSIONNAIRE DE L'OUEST

Nous avons eu le plaisir de recontraire, ces jours derniers, M. l'abbé J. B. A. Giroux, de Grouard (Alberta), missionnaire depuis dix-sept ans dans le Nord-Ouest Canadien.

### LA GRANDE SOIREE DU MARDI GRAS A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

La grande soirée organisée par les membres du "Salon Littéraire et Musical", qui doit avoir lieu le "Mardi Gras" au soir, vingt février, à la salle de l'hôtel de ville, promet d'être un succès.

### NOTES SPORTIVES

Les deux parties de curling des équipes du président et du vice-président ont été gagnées cette semaine par l'équipe du président, la première par un score de 9 à 8, et la seconde par un score de 12 à 6.

### C'est M. David Bault, de la paroisse de St-Jean, qui a obtenu le contrat pour la fourniture de la pierre nécessaire à l'amélioration de nos rues le printemps prochain. Cette pierre devra être livrée sur les lieux cet hiver, à raison de \$15.00 par tonne de vingt-cinq mille livres. Deux autres contrats ont été accordés par la ville, l'un à M. Saut Choquette et l'autre à M. Félix Tétraut, pour la construction de voitures nécessaires aux travaux de la corporation.

### Le Dr N. A. Sabourin, président du comité d'hygiène, a adressé une lettre au conseil, dans laquelle il attire l'attention de nos édiiles sur le problème de variole qui sévit actuellement dans certains endroits du pays et aux Etats-Unis.

### Il recommande la vaccination. Après l'expédition des affaires de routine, la séance fut levée.

### Magasin à Vendre

M. Arsène Belle, pour cause de maladie, désire vendre son magasin au coin des rues St-Paul et Jacques-Cartier. La propriété comprend maison, écurie, remise, hangar, bonne cave, le tout en parfait ordre. Le stock de magasin comprend marchandises sèches et épiceries. Clientèle très avantageuse. S'adresser à M. Arsène Belle, St-Jean, P.Q. 84-cm.

### HOTEL DE VILLE

Une assemblée spéciale du conseil de ville de St-Jean a eu lieu mardi soir, sous la présidence de Son Honneur le maire A. F. Gervais.

### LES CHEVINS PRÉSENTS ÉTAIENT MM. N. A. SABOURIN, L. N. BOISVERT, J. P. P. LASSONNAULT, T. BRASSARD, J. W. CHOQUETTE, H. LARIVIÈRE, P. TRAHAN, D. M. ARSÈNE BELLE, ST-JEAN, P.Q. 84-cm.



# LE FOYER

## L'EMIGRE

Las d'avoir traversé la plaine, qui flambe en plein soleil d'été, Le vieil émigré, hors d'haleine, Sur le talus s'est arrêté.

Eh, là, sous l'arbre au mince ombre, Tête nue, et croisant les mains, L'œil sur son bâton de voyage, Il songe aux longs et durs chemins.

Plus de travail, l'ouvrier chôme; Là-bas, au bourg qu'il a quitté, La misère, ce noir fantôme, Pendant de longs jours l'a hanté.

Il est parti depuis l'aurore; Il a marché, marché, marché, Il marchera ce soir encore, Quand le soleil sera couché.

Ce qui soulage un peu sa peine, Il sait qu'en gagnant l'occident, Il est une ville prochaine Où le travail est abondant.

Oh! là, c'est la terre promise, Mais s'il allait, à bout d'espoir, En succombant, nouveau Moïse, Ne faire que l'apercevoir.

En attendant, la plaine fume; Et quand par ce ciel lourd de feu, Ce pauvre vieux frapper d'enclume, Il se reposerait un peu!

Plus tard, à l'heure où la montagne Cachera le soleil tombé, En route!... à travers la campagne, Il s'en ira, triste et courbé. EUDORE EVANTUREL

## LES EUNUQUES EN CHINE

Pendant des siècles, quatre cents millions d'hommes furent gouvernés par la puissance occulte d'une bande d'eunuques; c'est évidemment ce qu'il y a de plus original dans l'histoire du monde. Excellente matière à philosopher!

Avant que cette puissance séculière disparaisse pour faire place à la République idéale de l'éminent Sun Yat Sen, je m'en voudrais de ne pas lui consacrer un petit article nécrologique.

Si elle subsistait, je ferai le contraire; je composerai l'oraison funèbre de ce bon monsieur Sun Yat Sen en déplorant qu'il n'ait pas réussi, malgré son énergie virile si vantée, à triompher de ces coquins de châtreaux.

Le pouvoir indiscutable de ces phénomènes provient d'une règle aussi singulière que sacrée: à la tombée du jour, il ne doit plus rester dans la ville interdite, dans la fameuse cité Rouge de Pékin, qu'un seul homme: le Fils du Ciel, qui demeure comme un coq glorieux au milieu d'innombrables poules. Il est évident que le Fils du Ciel a néanmoins besoin de gardes pour sa sécurité, aussi bien que d'employés de toute sorte.

Autrement, il risquerait d'être étripé par les concubines en révolte ou tout au moins d'être privé de tout service pendant la moitié de son existence.

C'est pourquoi trois mille eunuques sont installés dans la Cité Rouge. On les appelle assez irrévérencieusement les Lao Kouin, c'est-à-dire les vieux chapons. Malgré le mépris public, il est facile de comprendre combien des Lao Kouin deviennent redoutables. Ils sont forcément les maîtres de la Cité Rouge.

Courtisans, espions, délateurs, assassins, les mystérieux eunuques sont mêlés à toutes les intrigues de cour; ils font les ministres d'Etat, et au besoin les empereurs. Pour obtenir leurs faveurs, les plus hauts mandarins se ruinent. Ils distribuent les places et les honneurs; et ils dirigent jusqu'à la politique étrangère.

Entre eux, c'est la guerre incessante et sournoise. Les uns sont attachés à l'impératrice douairière; d'autres à l'impératrice épouse; d'autres encore espèrent dans l'influence d'une concubine sur le Fils du Ciel. Et, suivant qu'un clan ou un autre triomphe, c'est dans tout le Céleste Empire les hauts fonctionnaires qui parviennent au pouvoir ou sont disgraciés ou même, mis à mort. C'est à la fois lugubre et comique.

Depuis près d'un siècle, le Fils du Ciel a toujours été un dégringolé ou un enfant; et les eunuques ont atteint l'apogée de leur puissance.

C'est grâce à eux que la vieille impératrice douairière Tseu Hi, après avoir fait assassiner la moitié de sa famille et tous ceux qui la gênaient, a régné d'une manière absolue pendant cinquante ans.

Le dernier empereur, l'infortuné Kouang Siu, essaya bien en 1898, d'échapper à l'infernale autorité de Tseu Hi et les eunuques. Il essaya, aidé par le fameux Kang Yu Wei, de moderniser la Cité Rouge. Mal lui en prit. Griffé par sa vieille tante, Tseu Hi et foudroyé par les eunuques, il demeura captif dans un petit pavillon jusqu'à la fin de ses jours, abrégés d'ailleurs par les dernières volontés de Tseu Hi.

Cette aimable femme, se sentant mourir, fit foudroyer au sang devant elle quelques jeunes eunuques, spectacle qui la ressassait toujours; et elle mourut de sa dernière énergie pour ordonner que Kouang Siu n'ait pas l'inconvénient de lui survivre, souhait qui fut aussitôt réalisé.

L'impératrice de l'Ouest, Tseu Hi, avait d'abord, eu comme favori l'eunuque Liao, qui était le plus sinistre histrion du monde. Il passait son temps à débiter des histoires obscènes de sa voix de fausset, ce qui enchantait la souveraine. Il maintenait aussi son crédit en faisant de petits voyages à Shanghai ou dans d'autres ports. Là, il achetait une série de fanfreluches européennes et les rapportait à l'impératrice, qui s'en montrait ravie. Il succomba dans un de ces petits voyages, où il avait voulu acheter à Tseu Hi un chapeau Panama. L'impératrice de l'Est, Tseu Ghau, envoya à un viceroi l'ordre de lui couper le cou; ce qui fut fait.

Depuis la mort de Tseu Hi, l'ignare quel est le clan d'eunuques qui domine. Ce doit être l'anarchie complète dans la Cité Rouge, anarchie qui se reflète d'ailleurs fidèlement dans tout le Céleste Empire.

Il est probable que les eunuques attachés aux anciennes concubines de l'empereur Tong Tche, les eunuques des femmes de feu Kouang Siu et aussi les eunuques de feu Tseu Hi se livrent à toutes les intrigues imaginables.

Plus tard, quand Pou Yi, qui n'a encore que cinq ans, aura atteint l'âge de puberté, on lui choisira une impératrice épouse et cinq douzaines de concubines. Et de nouveaux eunuques surviendront, augmentant le génie à moins que d'ici là tout ne soit renversé en Chine.

Le recrutement des eunuques s'opère aisément. Les princes du sang et les grands mandarins ambitieux en fournissent le plus grand nombre à la Cité Rouge, dans l'espoir d'en tirer influence et profit. Nombreux sont aussi les candidats volontaires. Le sacrifice primitif est dur; mais les compensations sont si grandes!

Les eunuques, drapés dans leurs longues robes, ont d'ailleurs une certaine majesté burlesque. La castration, qu'ils subissent généralement dès leur enfance, produit comme conséquence un allongement anormal des jambes et des bras. Les eunuques sont donc excessivement grands pour la plupart; mais leur poitrine et leur bassin sont en revanche rétrécis; ce qui fait que, malgré leur grande taille, ils paraissent de taille allongée. Naturellement ils sont imberbes, leurs joues sont jaunes et flasques. Leur figure a un aspect à la fois jeune et fêtré très caractéristique. Leur voix est également puérile et seule; elle est aigre et strident.

Le caractère correspond au physique. Les eunuques ont des caprices d'enfant ou de vieillard. Ils s'amusent d'un rien, ou, au contraire, ils sont capables d'abominables cruautés pour se distraire.

Chose effroyable, l'amour remplit leurs cerveaux d'impuissants, de visions démentielles. Ils recherchent d'impossibles sensations; et parfois leurs mains se crispent pour étrangler.

O Lao Kouin, vieux chapons, tout-chants papas, sublimes acteurs, qu'il soit permis de verser un peu sur votre disparition de la scène grandiose où, depuis tant de siècles, vous avez fait entendre avec majesté votre voix de fausset! Sans vous, la Chine ne sera plus la Chine!

Vous serez remplacés par des députés bien modernes; et monsieur Sun Yat Sen prendra la place de votre chef! Puissez-il le faire avec légèreté, sans inspirer de regrets trop vifs aux amateurs de pittoresque!

CHARES PETTIT

## LA GUERRE AU DESERT

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Si la réciproque est vraie, la conquête de la Tripolitaine sera glorieuse pour l'Italie, car nombreux sont les dangers d'une telle entreprise.

Loins de n'avoir qu'à occuper un pays vaincu d'avance, il va lui falloir, au contraire, déployer toute son énergie guerrière.

Les difficultés d'une pareille conquête seraient de nature à faire hésiter même une nation comme la France, qui possède une armée africaine aguerrie aux batailles du désert par quatre-vingt ans de luttes continues et d'occupation, et dont, cependant, le triomphe sur les terribles peuplades du Sahara ne date guère que d'hier.

Dans ses "Souvenirs", le général du Barail a écrit ces lignes significatives: "Vétérans des champs de batailles de l'Europe et rompus aux manœuvres de la grande armée, nos généraux se désespéraient en face de ces opérations qui dérouteaient leurs traditions; qui se déroulaient sous un ciel de feu, au milieu d'ennemis insaisissables, toujours invisibles et toujours présents; dans un pays sans ressource, sans abri pour les blessés et les éclopés, sans ligne de retraite, sans centres de ravitaillement, à travers lesquels il fallait transporter avec soi jusqu'à l'eau des marmites, jusqu'au bois pour les faire bouillir, dans des convois immenses qui rendaient impossibles tout mouvement stratégique rapide."

Si le Turc est un bon soldat, courageux et résistent, ces populations mélangées de nègres, d'Arabes et de Berbères sont braves au delà de toute expression, et leur premier élan est terrible. Mais, si elles se sentent en infériorité, elles n'hésitent pas à fuir pour attendre une meilleure occasion. Une surprise est à craindre à tout instant pour une troupe en marche dans le désert, et elle est rendue encore plus aisée par l'état d'accablement où ce climat torride, ce sol ingrat qui cède sous les pieds, cette lumière aveuglante et la privation d'eau fraîche, plongent les Européens.

Eclaireurs de premier ordre, les adversaires des Italiens seront toujours au fait des moindres mouvements de la troupe opérant contre eux. A celle-ci, en revanche, il sera extrêmement difficile de dépister des combattants insaisissables, qui savent mettre à profit les moindres accidents de terrain, une dune, un buisson, vous criblent de balles au moment où on les attend le moins, et disparaissent.

Ils se déplacent avec une rapidité étonnante, s'efforçant toujours d'enlever les convois, ces convois interminables et si embarrassants dont parle le général du Barail.

Pour transporter ces immenses "impédiments", et pour combattre dans ces régions désolées, un nombre considérable de chameaux de bât et de m'hara, ou chameaux de selle, est indispensable. L'allure de ces animaux est fort lente. Les premiers peuvent soutenir un train de 3 km. 1-2 à l'heure pendant sept à huit heures par jour. Les seconds font entre huit et dix kilomètres à l'heure.

On sait que les Turcs ont enlevé tous les chameaux de l'oasis de Tripoli et que les Italiens sont obligés d'en importer. Ces bêtes bossues leur réservent de durs mécomptes. Leur sobriété a été surfaite, aussi bien que leur rapidité et leur endurance.

A moins de prouesse accomplie par un animal spécial et, d'ailleurs, sacrifié d'avance, on ne saurait leur demander plus de 70 kilomètres par jour, au grand maximum, et en leur accordant huit heures de repos sur vingt-quatre. Le chameau est construit pour marcher au pas; déjà le trot amblé le fatigue et il ne le soutient qu'avec peine. Quant au galop, étant donnée sa conformation, c'est pour lui une sorte d'acrobatie grotesque et meurtrière. Les indigènes ne lui demandent le trot que dans la charge et dans la fuite, et cette allure est exténuante pour le cavalier le plus expérimenté.

D'autre part, si le chameau est fort docile en général, les cavaliers seront longs à apprendre ses procédés de conduite. Comme il n'est pas sensible aux "aides" de l'équitation, puisque son cavalier est en équilibre sur la bosse, les deux pieds posés sur le cou de l'animal, et non à califourchon, il faut le diriger au moyen de pressions qu'exercent les pieds nus sur leur support. C'est si important que, dans l'écriture à dos de chameau, les Touaregs s'efforcent, tousjours de couper les pieds de l'adversaire, comme les cavaliers vienent la main de bride. Tout cela ne s'improvise pas.

Emmagasinant environ cent litres de fusils et les rend momentanément inutilisables. Il faudra à notre sœur latine tout son courage et toutes ses ressources pour triompher. Nous savons qu'elle n'en manque point.

CHARES TORQUET

## Pensées Choies

Le masque tombe, l'homme reste et le héros s'évanouit.

J. B. ROUSSEAU

Le ridicule déshonore plus que le déshonneur lui-même.

LA ROCHEFOUCAULD

C'est quelque chose encore que de faire un beau rêve.

Collin D'HARLEVILLE

La probité, est la vertu des pauvres; la vertu doit être la probité des riches.

DIDEROT

L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté.

Mme GEOFRIN

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

LAMARTINE

A quoi bon tant d'amis? Un seul suffit quand il vous aime.

FLORIAN

Si notre bonheur personnel doit être notre seul but, il n'existe plus de morale; la société n'est plus qu'un calcul.

Louis LEGENDRE

Il est fort heureux que les jeunes gens n'en croient pas les vieillards sur parole; il n'y aurait plus que des vieillards.

Louis LEGENDRE

## ACTUALITES DE SAISON

ANDOUILLETES OU ANDOUILLES (CHITTERLING).—En France, on peut citer les andouillettes de Vire et de Tours, qui ont une certaine renommée. Lyon et Paris, qui ne sont pas non plus mauvaises, l'andouille de Troyes et de Bretagne qui ont leurs amateurs.

L'Américain n'étant pas très friand de ce mets, il n'y a que dans les charcuteries françaises que l'on peut s'en procurer, à moins de les préparer soi-même.

On comprends que ce mets ne peut convenir qu'aux estomacs à toute épreuve. C'est au déjeuner qu'elles doivent être servies, alors que l'estomac est le plus apte à l'élaboration.

On sert l'andouille généralement grillée, l'andouille coupée par tranches et frite au beurre à la poêle, l'une et l'autre accompagnées d'une purée de pommes de terre, d'oignons émincés ou d'une sauce relevée.

ANDOUILLETES DE PARIS.—Les boyaux employés pour la confection des andouillettes sont le sac ou poche, la rosette, le boyau gras ou fuscain; l'estomac ou panse s'emploie aussi et la fraise de veau.

Lorsque les boyaux sont nettoyés avec soin, on choisit les meilleurs boyaux, les plus solides et les plus blancs. (Réserver des fourreaux d'environ 60 à 80 centimètres de longueur cru.) Echauder à l'eau bouillante ce qui reste de boyaux; les partager dans leur longueur par bandes étroites, ainsi que la fraise de veau, les aligner sur la table en formant des andouilles de la longueur de vos fourreaux. Placer dans le milieu et sur toute la longueur de chaque andouille, un lardon de porc; assaisonner avec sel, poivre et aromate préalablement mélangés. Enfermer les lardons en tordant légèrement les andouillettes et les fourrer.

On garde les fourreaux les plus blancs pour les fourrer une seconde fois. Piquer les andouillettes et cuire doucement, pendant deux heures, dans de l'eau condimentée et salée. Les aligner sur un linge propre une fois cuites, les couvrir, les presser, les laisser ainsi jusqu'au lendemain. Les couper par bouts de quinze centimètres. On sert grillé et bien chaud.

ANDOUILLES DE TROYES.—Préparer les boyaux de porc selon la règle et réserver des fourreaux de 30 centimètres plus larges et plus petits que pour les andouillettes. Couper le tout ainsi que la fraise de veau en fillet. Former des andouilles de 20 centimètres de longueur. Les assaisonner de poivre, sel, muscade et champignons, persil, échalottes hachées, le tout préalablement mélangé.

Les emballer dans les fourreaux, deux si possible; ficeler les extrémités et les faire cuire dans un bon fond de cuisson additionné de vin blanc; laisser cuire 2 heures. Les égoutter et les presser.

On les sert grillées comme les andouillettes. On peut, si l'on veut, mariner les andouilles avec du vinaigre blanc et les fumer, ou les faire cuire de la même manière, ou dans du foie, à la mode de Bretagne.

Toutes les autres andouillettes ne se distinguent guère de celles plus haut décrites, mais suivant votre goût on ajoute des truffes ou divers aromates.

703 VKI

**LA BANQUE NATIONALE**  
 — FONDÉE EN 1860 —  
 CAPITAL VERSE \$2,000,000.00  
 RESERVE 1,300,000.00  
 Nous payons l'intérêt aux déposants  
 2 FOIS L'AN  
 A NOS 52 BUREAUX.  
 Nous acceptons des Dépôts de \$1.00 et plus.  
 L'intérêt compte du jour du dépôt.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair partout.  
 Notre bureau de PARIS (RUE BOUDREAU, 7, SQUARE DE L'OPERA) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.  
 Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

**Achetez votre Ameublement de maison chez O. Langlois & Cie. avec paiement facile si vous ledez sirez.**

COIN RICHELIEU & ST. JACQUES, ST-JEAN, P. Q.

**LES TAPISseries**  
 C'EST UN FAIT QUE dans les dessins et couleurs convenables  
 Aident plus a Garnir Un Appartement QUE Tapis, Rideaux ou Meubles.  
 NOUS AVONS UN Bel Assortiment DANS Les styles les plus nouveaux et nous désirons que vous les voyiez.  
 Les plus Bas Prix!

Allez vous en rendre compte par vous-même au magasin de **Jos. Boudreau.**  
 RUE RICHELIEU, . . . BLOC MOLLEUR  
 SAINT JEAN P. Q.

**La Colonisation**  
 — DANS LA —  
 PROVINCE DE QUEBEC

Pour brochures, cartes, tarifs spéciaux de chemin de fer etc., etc., pour les colons allant s'établir dans les régions de colonisation, savoir:

LA GASPEBIE,  
 LA MATAPEDIA,  
 LE LAC ST-JEAN,  
 LE NORD DE MONTREAL,  
 LE LAC TEMISCAMINGUA  
 ET LA GATINEAU,  
 s'adresser par lettre ou autrement au **Bureau de Colonisation de Montréal**  
 82 rue St. Antoine, Montréal.

N. B. — Au même bureau pour les terres en partie défrichées dans la province.

# Grand Roman Feuilletton

## La Cape et l'Épée

Par Amédée Achard

Les choses en bon point, M. de Chivry intervint à son tour.

—Vous êtes mon ami, mon cher comte, dit-il en s'adressant à Hugues; j'ai donc le droit de vous demander jusqu'à quand vous comptez garder ces taches de vin que vous avez sur les joues?

—Jusqu'à ce que j'aie tué cet homme.

—Et quand le tuerez-vous?

—Tout à l'heure, s'il n'a pas peur de la nuit.

—Viens donc! répondit Briquetaille.

—Toi, Loudéac, tu seras le témoin du capitaine, moi celui de Montestruc, reprit César.

Tous ensemble ils prirent le chemin de la rue, M. de Chivry faisant passer Briquetaille le premier et précédant Hugues, qui suivait Loudéac. En descendant l'étroit escalier qui conduisait à la boutique du tisseur, Loudéac se pencha à l'oreille de Montestruc :

—Je vous avais prévenu cependant... Il fallait ne rien dire... Je tremble à présent.

On arriva promptement sous une lampe qui brûlait devant une image de la Vierge, à l'angle de la rue de la Lingère, tout auprès du cimetière des Innocents. Il s'en dégageait une lueur douteuse qui tremblait sur le pavé humide, et qui, augmentée par la clarté des étoiles. Le quartier était désert. Quelques lumières brillaient çà et là, au sommet des hautes maisons, endormies, et les croissant amnés de la lune qui étincelait entre les cheminées, comme la lame d'un sabre turo, faisaient luire les toits d'ardoise percés à de larges plaques de métal.

—La place est bonne ici, ce me semble, dit Hugues en frappant du pied à un endroit de la rue qui lui paraissait comparativement sec et uni; le cimetière est là pour recevoir celui de nous deux qui tombera.

Il dégalaa, et piçant la pointe de son épée dans le cuir de sa botte, en fit ployer l'acier fort et souple.

Loudéac, qui s'empressait autour du capitaine, prit un air contrit.

—Méchante affaire! lui souffla-t-il. Si vous vouliez, peut-être pourrions-nous l'arranger encore.

Pour toute réponse, le pandour se tourna vers son adversaire, et l'imitant :

—Vous rappelez-vous qu'un soir je vous ai dit : Faites ce que ne vous rencontre plus! Je vous ai rencontré... recommandez votre âme à Dieu!

—C'est un soin que tu n'as pas à prendre, mon pauvre Briquetaille, le diable attend la tième!

Briquetaille souffla comme un docteur, et, jetant son feutre au loin, tomba en garde.

Le duel commença. Après, dur, silencieux, les pieds rivés au sol, les yeux dans les yeux. Les deux adversaires se tâtèrent l'un l'autre, la pointe au corps, ne donnant rien au hasard, Hugues se rappelant les coups qui l'avaient autrefois lacéré, Briquetaille se souvenant du coup droit qui avait déjoué toutes ses feintes. Le sang-froid était égal des deux parts, égal aussi était l'habileté. M. de Chivry et Loudéac, qui suivaient les passes en connaisseurs, ne découvraient encore aucun indice de supériorité d'un côté ni de l'autre.

Hugues faisait voir qu'il avait de l'école, et, sous une apparence plus frêle, un poignet qui ne cédait pas en vigueur à celui de l'aventurier. Briquetaille étoigné passa la main sur son front et s'échoua, mais sans rien perdre de sa prudence. Tout à coup on le vit se coucher, s'aplatir en quelque sorte, allonger le bras et ne plus présenter à l'épée qui le menaçait qu'une surface étroite et courte, abritée encore par la distance.

—Ah! le jeu napolitain! fit Hugues qui sourit.

Briquetaille mordit ses lèvres, et ne trouvant pas une ouverture où faire glisser son fer, bondit tout à coup, se redressa, et, déployant sa grande taille, multiplia ses attaques de tous les côtés à la fois avec la vélocité d'un loup qui tourne autour d'un chien de garde.

—Ah! le jeu espagnol à présent! reprit Hugues.

Et le même sourire parut sur sa bouche.

—Diable! c'est un maître! fit Loudéac, qui échangea un regard avec César.

Briquetaille rompit brusquement, se ramassa, recouvrit sa main, et le coude au corps, pelotonna sur lui-même, présenta au fer de M. de Montestruc une sorte de boucle d'or, sortait une pointe.

—Ah! le jeu flamand!... C'est une revue, dit Hugues.

Tout à coup, et sans reculer d'une semelle, il changea de main, faisant passer son épée de la droite à la gauche. Briquetaille pâlit. Il poussa une attaque à fond et fut égratigné d'une riposte.

—Tonnerre! s'écria-t-il, c'est une cuirasse que cette épée!

Ses coups arrivèrent en feu de file, plus pressés et moins sûrs, et par-tout écartés.

—Jeu d'écolier, cette fois! dit Hugues.

—Son sang-froid perdu, il est per-

du, murmura Loudéac qui observait Briquetaille.

Soudain Hugues se fendit; on aurait dit un ressort d'acier qui se détend.

—Souviens-toi du coup droit! dit-il.

Et la pointe étincelante de son épée disparut dans la poitrine de Briquetaille.

Le reître resta debout un instant, la main pendante, l'expression de l'épouvante et de la surprise sur le visage, puis soudain il tomba lourdement. Un flot de sang vint à ses lèvres et rougit le pavé; mais, dans un dernier effort, relevant la tête: —Si j'en reviens, gare à toi! dit-il.

Sa tête, que l'orgueil ne soutenait plus, s'affaissa et heurta le sol avec un bruit sourd; ses talons, agités de mouvements convulsifs, en égratignèrent la boue, et il resta roide.

—Mort! dit Chivry qui venait de se pencher sur lui.

Loudéac s'agenouilla près du corps et, posant la main sur son cœur, l'oreille à sa bouche.

—Non, répliqua-t-il, un semblant de vie l'anime encore. Je suis une trop bonne âme pour laisser mourir un chrétien sans secours.

Avec l'aide de César il appuya le vaincu contre une borne, la tête haute, pour que le sang qu'il rejetait par gorgées ne l'étouffât pas, et tout en complimentant Montestruc sur son adresse:

—Toi, veille sur lui, dit-il à M. de Chivry, moi je cours chez un chirurgien que je connais et qui est un très habile homme pour ces sortes d'accidents... Un gaillard comme celui qui râle est bon à conserver.

Le chirurgien ramené avec une civière pour porter le moribond, Hugues gagna au pied. Il était inutile que le guerrier ou quelque parent de la maréchaulse le surprit une épée sanglante au fourreau, auprès d'un homme qui paraissait avoir une heure à vivre.

Loudéac le regardait s'enfoncer dans l'ombre le long du cimetière des Innocents, et la cape roulée autour du corps, tandis que le chirurgien examinait le blessé.

—Voilà un garçon dont il ne sera pas commode de nous débarrasser, dit-il à César... Où le capitaine a échoué, qui donc réussira?

—Moi.

—L'épée au poing?

—Non—à moins d'y être contraint par une nécessité absolue—mais on peut perdre un homme sans le tuer.

—J'ai vingt cordes à mon arc.

—Hum! il n'y a que la mort à quoi je me fie! Tu sers le vieux proverbe: Morte la bête, mort le venin.

—J'en apprécie la logique et au besoin m'en souviendrai. Tout ce que je puis te dire provisoirement, c'est que si jamais M. de Montestruc épouse mademoiselle de Montluçon, c'est César de Chivry qui te parle sera mort.

Le chirurgien, cependant, avait pansé le malheureux, dont la tête reposait sans force d'une épaule à l'autre; tout en appliquant des paquets de charpie sur la plaie, il admirait cette poitrine large, cette forte musculature qui témoignaient d'une constitution robuste.

—Où, disait-il entre ses dents, la blessure est terrible, toute une lame à travers le poulmon... Dieu me pardonne! elle a fallu le percer d'outre en outre et sortir par le dos; mais bâti comme il l'est, il en peut revenir... J'en ai connu de plus mal accommodés qui s'en tiraient... Tout dépend des soins.

Regardant alors Loudéac :

—Où conduisez-vous cet homme? A l'hôpital? c'est pour lui le tombeau! A-t-il un domicile où on puisse s'occuper de lui sans avoir la crainte de perdre son temps et sa peine?

—En répondez-vous, seulement?

—Dieu est le maître, mais s'il m'est confié, et s'il ne manque de rien, oui, peut-être...

—Alors, qu'en pensez-vous et qu'en l'emporte chez moi, dit César en faisant signe aux porteurs de la civière. Mon hôtel et mes gens sont à votre service, et s'il gésit, il y a cent pistoles pour vous.

—C'est donc votre ami? s'écria le chirurgien qui prit la tête du cortège.

—Mieux que cela... c'est un homme utile.

—Et recommandé, on pourra s'en servir encore, reprit tout bas Loudéac.

M. de Loudéac présenta un papier à M. de Cousinnet qui le déplaça et le parcourut des yeux :

—Joli vers, reprit-il, galamment troussés!... J'ai la plus qu'il ne m'en faut pour la confection d'un billet. Et voici la signature au bas :

Orphise de Montluçon... C'est parfait! dormez en paix maintenant; votre homme est à moi.

—Bientôt?

—Je vous demande deux jours au plus, et le tour est fait.

Le surlendemain, en effet, Hugues fut accosté dans la soirée par une espèce de petit laquais à mine sournoise qui lui remit un billet d'ordre se dégageant une fine odeur d'ambre.

—Lisez promptement, monsieur, dit le petit laquais.

Hugues ouvrit le billet et lut ces quelques mots :

«Si monsieur de Montestruc veut prendre la peine de suivre le laquais qui lui remettra ce papier, il sera bienôt en présence d'une personne qui lui porte un vil intérêt et qui a une importante communication à lui faire. Des considérations dont il aura l'explication ne permettent pas à cette personne de l'en entretenir chez elle, mais elle l'attend, ce soir même, à neuf heures, dans une petite maison de la rue du Crucifix, en face de l'église Saint-Jacques où elle va faire ses dévotions.

«ORPHISE DE M...»

—A neuf heures!... Il en est plus de huit! j'y cours! s'écria Hugues qui portait le billet à ses lèvres.

—Où ça courez-vous? dit Coquelicot.

—Regarde...

—A la rue du Crucifix, et c'est mademoiselle de Montluçon qui vous y donne rendez-vous?

—Tu le vois bien!

—Et vous croyez vraiment que c'est mademoiselle de Montluçon qui vous y donne rendez-vous?

—Tu le vois bien!

—Et vous croyez vraiment que c'est une personne de ce caractère altier qui a écrit cette lettre?

—Comme si je ne reconnaissais pas l'écriture! La signature n'y est-elle pas? Et jusqu'à ce que deux parfums qui ont le sien et qui me la feraient découvrir la nuit, dans une foule!

Coquelicot se grattait l'oreille, ce qui était son habitude quand quelque chose le tourmentait.

—Si je voyais au bas de ce billet le nom de la princesse Maniani, je n'en serais pas surpris... J'ai mon idée là-dessous... Mais la fière mademoiselle de Montluçon!

—Fière tant qu'il te plaira, mais femme aussi à ses heures, répliqua Hugues qui sourit, et puis tu sais bien que la princesse Léonora vit dans la retraite depuis quelque temps.

—Ce qui me confirme dans mes petites idées!

De nouveau Coquelicot se gratta l'oreille vivement :

—C'est égal, moi, à votre place je n'irais pas à ce rendez-vous, reprit-il.

—Y penses-tu? faire attendre une aimable personne qui a la bonté de se déranger pour moi! Ce serait agir en paillard... J'y cours, tu dis-jé.

—Alors, souffrez que je vous accompagne avec Kadour.

—Devez-vous se présente-t-on à un rendez-vous en compagnie? Que ne m'offrez-tu de sonner de la trompette!

—C'est ton idée à toi que M. de Montestruc aille où on l'appelle? reprit Coquelicot en se tournant vers Kadour.

—Le maître est le maître, répondit Kadour.

—Que le diable t'emporte avec tes sentences, murmura Coquelicot.

Déjà Hugues avait fait signe au petit laquais de marcher et le suivait d'un pied lesté.

—Eh bien! mon idée à moi est de ne pas le perdre de vue, ajouta Coquelicot qui le regardait s'éloigner à grandes enjambées; viens avec moi, Kadour.

—Je viens.

On était dans une saison de l'année où la nuit tombe vite. Paris, à cette époque, n'était guère éclairé çà et là que par quelques falots qui ne dissipent les ténèbres dans de petits coins que pour les rendre plus épaisses aux environs. Toute boutique était fermée. Le ciel était gris et maussade. Une ombre dense descendait des toits dans les rues, où ne glissaient le long des murailles que de rares passants regagnant leurs demeures à pas pressés. Hugues et son guide marchaient fort vite. Coquelicot et Kadour, enveloppés de leurs manteaux et ne voulant pas être découverts, avaient grand-peine à les suivre. Cependant, grâce à un vêtement de couleur claire que portait M. de Montestruc, ils parvenaient à ne pas le perdre de vue et à se diriger derrière lui à travers le dédale des hautes maisons. Aucune clarté ne tombait du ciel; l'obscurité se faisait de plus en plus noire.

—Belle nuit pour un guret-apens! murmura Coquelicot qui s'assurait que son épée jouait bien dans le fourreau.

(A suivre)

Aggréable à prendre comme du sirop, n'a pas d'égal en fait de remède pour les vers, tel est l'Extremiteur de la Mère Grave pour les Vers. Le plus grand destructeur de vers de notre époque.—21

EUGENE PREVOST. RODOLPHE BEDARD.

## Prevost & Bedard

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

Spécialité: Règlements de différends.

57 Edifice LIVERPOOL, LONDON & GLOBE. 115 St. Jacques MONTREAL

## Hotel du Canada

### E. CHENIER, Propriétaire

Cet hôtel est situé en face de la belle rivière Richelieu. Grandes galeries; splendide point de vue; magnifique salle à manger; chambres confortables, barbière dans l'établissement; téléphone etc. C'est l'un des hôtels les plus fashionables et les mieux connus de St-Jean. Voiture à tous les trains aux gares du Grand Tronc et du Pacifique Canadien.

## GOLD DUST

LA MEILLEUR POUDE A LAVER

Nettole toute chose sans exception

Si votre épicière ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

## Jas. O'Gain

2 rue St-Georges, St-Jean

MARCHAND DE BOIS et CHARBON.

### Agent d'Assurance

Pour les Compagnies d'assurance suivantes :

London Assurance Corporation  
Caledonia Assurance Co.  
Northern Assurance Co.  
Eastern Assurance Co.  
Western Assurance Co.  
Phoenix Insurance Co., London  
Phoenix Insurance Co., Hartford  
The Queen Insurance Co.  
Alliance Insurance Co.  
Atlas Insurance Co.  
Guardian Assurance Co.  
London & Lancashire Ins. Co.

## CASTEL-DES-ILES

Magnifique Hotel d'Été, sur le Richelieu, en face de l'Île-aux-Noix.

Magnifique Hotel d'Été, sur le Richelieu, en face de l'Île-aux-Noix. Un des plus beaux sites de la Province. Extraordinaire pour la pêche. Service de première classe dans les deux langages, table d'hôte. Amusements pour banquets, soirées.

Atelier d'artiste dans l'établissement.

Conditions: 7, 8, 9 et 10 piastres par semaine suivant accommodations, s'adresser à...

L. ST. HILAIRE, Île-aux-Noix, P.Q.

## Resume des reglements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le possesseur devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à l'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colôn.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colôn peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colôn dont les affaires vont bien, aura la préférence sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colôn qui aurait forfeit ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préférence, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoirs:—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORRY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas...

## Chas. Wilson, RUE RICHELIEU, ST. JEAN. P. Q.

Porte voisine du bureau de la "Dominion Express"

### Pierre, sable et chaux

un bon marché

M. David Braut annonce au public qu'il vend de la pierre cassée à \$1.75 la verge, de la pierre de maçons, première qualité, à \$10.00 la toise, de sable à \$1.25 la verge, de la chaux à \$1.50 par 400 livres ou \$7.50 la tonne.

S'adresser à M. David Braut, Montréal.

# A Travers le Canada

## LUCIEN BOYER A MONTREAL

Lors de son dernier voyage à Paris, monsieur Révol, vice-président de l'Alliance Française de Montréal, passa une soirée à la "Lune Rousse", à laquelle assistaient MM. Caillaux, président du Conseil; Steeg, ministre de l'Instruction publique; et Maurice Couvba, ministre du Commerce. Ce dernier, qui fut au "Chat Noir", chansonnier de Montmartre, sous le célèbre pseudonyme de Maurice Boukay, était venu revoir ses anciens camarades, Dominique Bonnaud, Numa Blès et Lucien Boyer.

La soirée fut triomphale. Le public excité par la présence des ministres, que l'on blaguait fortement, soulignait les couplets avec enthousiasme.

Après la représentation, Lucien Boyer fit part à monsieur Révol de son désir de revenir à Montréal, où il fut si bien accueilli, en 1902, avec son ami, Numa Blès.

On causa longuement des souvenirs déficients, et cette conversation pourrait bien nous valoir une semaine d'un spectacle très parisien, que Lucien Boyer viendrait offrir aux Canadiens pour leurs fêtes de Pâques. Peut-être même viendrait-il accompagné de son collaborateur, Bataille Henri, et de deux grandes étoiles parisiennes.

Espérons que ce projet se réalisera et que nous aurons le plaisir de revoir cette année Lucien Boyer, qui vient de cueillir les lauriers du succès, cet hiver, avec ses revues et ses opérettes de "Concert Mayol", du "Théâtre de l'Ambigu" et de la "Gaîté Rochefort".

Le fameux chansonnier Lucien Boyer, accompagné de Numa Blès, est venu visiter St-Jean en 1902, et y donner une représentation des plus intéressantes, dont on se souvient encore.

## CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Sur proposition de M. Henri Brisson, président de la Chambre Française, M. le président de la République vient de conférer le titre de chevalier de la Légion d'honneur à l'honorable Charles Marcell, ancien président de la Chambre canadienne, député de Bonaventure.

On sait avec quelle dignité, quel tact jamais en défaut, l'honorable Charles Marcell a présidé pendant quatre années aux débats de la Chambre des Communes. On sait quel admirateur il fut de la culture, de la mentalité française, on sait aussi son effort pour en aider la diffusion dans notre pays.

Les Canadiens-français seront reconnaissants à la France d'avoir conféré à l'un des leurs, une si flatteuse distinction.

## EPOUVANTABLE EXPLOSION DE CINQ TONNES DE DYNAMITE

Une terrifiante explosion s'est produite, le neuf février, un peu après midi sur la section de construction du C.N.R., de Johnson et Carey, sur une lieue du lac Rainey Island, à quelque huit milles de Fort Francis. Douze hommes ont été tués instantanément, six ont été grièvement blessés. Un de ces derniers a succombé peu après, ce qui porte le nombre des morts à treize. Le reste encore des hommes qui n'ont pas reparu, en sorte que la liste funèbre peut encore s'allonger.

L'explosion accidentelle d'une mine

## LA GRIPPE

débuta par une légère bronchite, de violents maux de tête. Elle s'accompagna de frissons et de frissons, de brisements des membres, de fièvre, de catarrhe des yeux, du nez, de la gorge, des bronches, parfois, de maux de cœur et de vomissements. Il importe d'enrayer le mal au plus vite avec quelques doses de

## Sirop Mathieu

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux.

POUDRES NERVEUSES MATHIEU

À prendre dans le cours de la journée. L'effet est merveilleux. Le remède au sirop Mathieu retourne à la santé.

## LES POUDRES NERVEUSES MATHIEU

Effet remarquable sur le système nerveux, l'État Nerveux de l'Épileptique, Grèpe, Névralgie, Maque de Sommeil.

25 LA BOITE DE POUDRES

La Cie. J. L. MATHIEU, Propriétaires, Charbonville, P.Q.

chargée de dynamite a déterminé la catastrophe. L'équipe sous les ordres de Thomas Casey, un Américain, avait creusé soixante-quatre mines à la profondeur uniforme de vingt-deux pieds. En autant qu'on peut savoir, il semble qu'une des mines n'avait pas été convenablement chargée. Ce fut pendant qu'on enlevait la charge que l'explosion se produisit, le déplacement d'air déterminant la déflagration des soixante-trois autres mines.

Les malheureux mineurs furent projetés à une grande hauteur, pélemé avec les débris de rochers, dont quelques-uns énormes. Le contre-maître Casey, qui vraisemblablement, se tenait tout près d'une mine, fut projeté jusqu'à la gare du "Canadian Northern". Il avait eu les deux jambes enlevées et sa figure ne présentait plus qu'une masse horrible de chairs pantelantes. Quelques hommes avaient été réduits en charpie, d'autres avaient les os rompus.

Une équipe de terrassiers, occupés à l'enlèvement des pierres concassées à une cinquantaine de pieds de l'endroit où l'explosion s'est produite, n'a pas eu le moindre mal. Dès que se produisit la première explosion les hommes se collèrent à la paroi de la tranchée.

On dit que plus de deux cents cartouches cylindriques, soit à peu près cinq tonnes, ont fait explosion à la fois.

Dès que la compagnie eut été avisée de l'accident, tous les médecins disponibles de Fort Francis et International Falls, furent mandés téléphoniquement sur les lieux.

A l'exception de Thomas Casey, tous les morts et tous les blessés étaient des Européens.

Le docteur Moore, coroner du district, a commencé immédiatement une enquête aux fins d'établir les responsabilités.

## UNE LIGNEURE DECOUVERTE A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Un drame des plus mystérieux s'est déroulé près de Sainte-Scholastique, et y a causé une profonde sensation. Ce drame fait le sujet de toutes les conversations. On a trouvé le cadavre d'un nommé Dufort, dans sa maison. On crut d'abord à un suicide, mais l'examen des lieux et du cadavre fit croire qu'on était en présence d'un meurtre affreux.

L'intérieur de la pièce où était le cadavre était, en effet, tout bouleversé. Le parquet et les murs étaient maculés de sang. La victime portait d'horribles blessures de chaque côté du cou et à quelques pas du cadavre, près du lit, on trouva un long couteau tout taché de sang. A dix pas plus loin, on découvrit un fusil. Le cadavre était complètement gelé, et on croit que le drame s'est déroulé, il y a huit ou dix jours. On se perd en conjectures sur les circonstances du drame. Une enquête n'a pu fournir aucun indice sur les circonstances du meurtre.

## LA THEORIE DU SUICIDE ETAIT LA SEULE VRAIE

Plus récent : Il n'y a pas eu de meurtre dans la paroisse de Sainte-Scholastique, comme on l'avait pensé tout d'abord. La théorie du suicide, émise d'abord, était la seule vraie. La découverte du cadavre d'Alfred Dufort, trouvé gelé dans son logis, tout couvert de sang, avec un rasoir et un grand couteau près du corps, et un fusil au pied d'un lit, était cependant bien suffisante pour donner lieu aux suppositions. Partout, dans les environs, on parlait de la chose. Le Dr Pagé, de Saint-Hermas, coroner du district, a tenu une enquête, qui l'a remise à lundi prochain, pour plus de renseignements. Le Dr McTaggart et le détective McCaskill, à la demande de M. J. A. C. Ethier, qui d'abord en avait demandé l'autorisation au procureur-général, sont venus de Montréal et sont allés visiter les lieux. Il n'y a plus le moindre doute qu'il y a eu suicide.

En août dernier, James Blegg, un vieillard de 72 ans, et Alfred Dufort, âgé de 53 ans, arrivaient dans le rang Saint-Simon et louaient de M. Louis Légaré, une maison où tous deux s'établirent. En arrière de la maison se trouvait une carrière de pierre blanche. Dufort et Blegg travaillaient tout l'automne à la carrière. Ils vendaient la pierre à M. Jos. Cyr. Ils ont cessé de travailler vers le temps des fêtes à cause de la neige.

Alfred Dufort était adonné à la boisson. Bien que les voisins n'aient rien à dire de lui, ils avouent que son compagnon James Blegg le craignait lorsqu'il avait bu. Voilà pourquoi ce dernier laissa la maison. Il y a environ dix jours, car alors Dufort buvait plus que de raison. On a trouvé plus de soixante bouteilles vides, bière et Canadian Club dans la maison. Il y avait une bouteille de Scotch aux trois quarts pleine à la tête du lit. La dernière fois que Dufort a été vu en vie, c'est mercredi après-midi, alors qu'il a demandé à Félix Légaré, fils de Louis, d'aller lui chercher une bouteille de whiskey. Dufort sortait peu et parlait encore moins, cependant des voisins prétendent qu'il était veuf et venait de Malone, N.Y., où deux de ses filles sont bien mariées.

Tout le monde s'accorde à dire que Dufort s'est suicidé. Son compagnon,

le vieux James Blegg, était parti de la maison depuis 15 jours et de plus on a trouvé sur la personne de Dufort la somme de \$87.64. Donc il n'y a pas eu vol et en outre les coupures à la figure sont très légères. Une fois mention et une de chaque côté du cou. Le rasoir fut trouvé dans son chapeau détreuvé et couvert de sang. Ce qui a causé la mort c'est le coup de fusil. On suppose que Dufort s'est taillé aussi avec son rasoir et que dans un accès de folie, il aura fait partir la détente du fusil, chargé à plomb, avec son pied, car toute la décharge est entrée en dessous du menton, a traversé la mâchoire et a vidé complètement la tête, les morceaux de cervelle restant fixés au plafond. Le coroner a remis son enquête à lundi prochain.

Aussitôt que l'on sut qu'un cadavre avait été découvert dans le rang Saint-Simon, M. L. Philias Savage, huissier de la cour supérieure, fut envoyé pour garder la maison et empêcher les curieux d'entrer. Il trouva une lettre qui avait été mise dans une vieille enveloppe adressée à James Blegg et contenant ces mots : "Dear friend Jim, there is enough money in the trunk to pay for all. The gun will do the rest."

## LA COUR D'APPEL DEFINIT LES DROITS DES MARCHANDS DE BOIS

Un jugement important qui intéresse les marchands de bois, a été rendu par la cour d'appel. M. Angus McLean, de Montréal, avait acquis, du gouvernement de la province de Québec une partie du lit de la rivière Bonaventure pour lui permettre d'exploiter ses limites à bois qu'il avait achetées de M. L. A. Robitaille. Quelques temps après qu'il eut fait l'acquisition d'une partie du lit de la rivière, la compagnie Doutre et Lavigneur, qui exploite un moulin à scie sur la rivière Bonaventure, érigea plusieurs piliers et planta des poteaux dans le lit de la rivière pour faciliter la descente de leur bois. M. McLean protesta, prétendant que la compagnie Doutre et Lavigneur n'avait pas le droit de faire ces travaux dans cette partie que la Couronne lui avait vendue.

L'hon. juge Tessier donna gain de cause à la compagnie Doutre et Lavigneur et déclara que la compagnie défenderesse, avant la vente faite à McLean, avait le droit de flotter son bois et de faire les travaux nécessaires dans le lit de la rivière pour faciliter le flottage, et que la vente du gouvernement à McLean ne pouvait avoir enlevé ce droit. Il se basa surtout sur l'article des Statuts relevant qui déclare que tout propriétaire de moulin, dont la propriété borde une rivière, a le droit de faire tous les travaux dans cette rivière vis-à-vis de sa propriété pour lui permettre d'exploiter ses usines.

McLean en appela de ce jugement et la Cour d'Appel a rendu une décision renversant le jugement de première instance et a déclaré que la compagnie Doutre et Lavigneur n'avait pas le droit de s'emparer ainsi de la propriété de McLean, et a ordonné à la défenderesse d'enlever ses piliers et cages d'ici au premier de juillet.

McLean était représenté par Mre John Hall Kelly, M.P.P., et la Cie Lavigneur par l'hon. E. J. Flynn et Mre J. A. Mousseau, de New Carlisle.

## LE REVOLVER D'UN FOU

Un homme d'un certain âge, pris soudain d'une crise de folie furieuse, a vidé tout le barillet de son revolver sur les voyageurs qui se trouvaient dans la même voiture que lui dans le train se rendant de Medicine Hat à Moose-Jaw.

La première balle trappa derrière la tête un nommé John G. Klundt, un gros spéculateur en terrains, qui fut tué sur le coup.

Les balles qui suivirent n'atteignirent heureusement personne. A la dernière, le fou tourna le canon de l'arme contre lui-même et se fit sauter la cervelle.

## LE GOUVERNEMENT ET LA MARINE

Le mois dernier, le gouvernement, par un arrêté ministériel, a décrété que lorsqu'un marin de la marine canadienne serait tué dans l'action, sa veuve aurait droit à une année de paye comme gratification. On en a conclu que cette décision était une confirmation de la marine du gouvernement Laurier, ou tout au moins une manifestation de l'intention du gouvernement de ne pas rappeler la loi de la marine.

Il est évident que le gouvernement Borden rencontre quelques difficultés dans ses négociations avec l'amirauté. Il voudrait faire adopter par l'amirauté certaines modifications dans les plans; il prétendrait surtout que la meilleure manière dont le Canada pourrait contribuer à la marine impériale est le versement d'une somme d'argent. L'amirauté ne semble pas favorable à ce projet. Elle prétend que si le Canada fait un cadeau d'une million à la Grande-Bretagne pour l'achat d'un dreadnought, le gouver-

nement retranchera un million de ses appropriations pour la défense de sorte que l'on n'aura rien gagné pour le renforcement des forces navales.

L'amirauté a également déclaré que la manière de contribution des colonies autonomes à la défense impériale a déjà été discutée entre la mère-patrie et les gouvernements des colonies; on en est venu à une entente, sur les moyens à prendre et c'est la décision prise alors qui semble encore la meilleure à l'amirauté. C'est ce plan que le gouvernement Laurier a commencé à exécuter. Il pourvoit à la création d'une flotte canadienne et d'une flotte australienne. L'Australie a pris les devants et aura sa flotte en 1913.

Sans le changement de gouvernement, les contrats pour la construction de la marine auraient été accordés à une maison anglaise, et les vaisseaux seraient déjà en chantier. Le gouvernement canadien ne semble donc pas devoir prendre l'attitude défensive, d'ici un an, sur la question de la marine.

## UN INCENDIE FATAL RUE ST-TIMOTHEE

Un incendie qui a causé la mort d'un petit enfant est survenu samedi soir au No 496 de la rue St-Timothée, à Montréal. Vers dix heures, Madame R. Gingras ayant eu besoin de descendre à l'épicerie, qui se trouve au rez-de-chaussée, laissa deux de ses enfants, âgés respectivement de 3 ans et 9 mois, dans la salle à manger. Quand la mère remonta à son logement appelée par les cris des voisins et de son petit enfant, le feu faisait rage, causé sans doute par la lampe qui gisait brisée par terre. La petite fille de neuf mois, Marie-Louise Gilberte, se trouvait environnée de flammes et mourait dans d'atroces convulsions. Les pompiers, appelés en toute hâte, purent éteindre les flammes qui ont causé d'assez importants dégâts en plus de la mort de la malheureuse petite fille. Le corps de la petite Gilberte a été transporté à la morgue.

## MANUFACTURE DEVASTEE PAR LES FLAMMES

Les pompiers de Montréal ont été appelés, samedi soir, pour éteindre un gros incendie sur la rue Vintaggio, à la "Dominion Button Works Co."

Le grand froid qui régnait samedi soir a causé de grands ennuis aux pompiers: les flammes faisaient rage dans la grande bâtisse: les lances gelant sous l'action du froid, rendaient le travail des pompiers pénible. Les chefs payaient de leur personne, l'exemple venant de haut stimulait nos braves pompiers qui ne cessèrent leur dur travail que quand le feu fut sous contrôle.

Les dommages causés à la manufacture s'élevèrent à environ \$6,000. Les causes de l'incendie sont inconnues.

## LE SERVICE POSTAL

L'hon. Rodolphe Lemieux, ancien ministre, était l'hôte du Canadian Club, au dîner hebdomadaire de lundi. Il parla du service des postes canadiennes dont il fut le directeur-ministre pendant plusieurs années.

Le conférencier remonta brièvement aux temps préhistoriques de l'invention de l'écriture, alors que les pages du roi étaient chargées de porter les messages officiels. Il parla ensuite des premiers jours de la colonie, alors que cela coûtait 60 cents à \$2 pour faire parvenir une lettre de Halifax à Amherstburg, Ont., et qu'il n'y avait jamais plus de quatre lieues de marche par semaine, quand il y en avait quatre, et dans bien des cas, il n'y en avait qu'une.

M. Lemieux raconta plusieurs anecdotes prouvant qu'avec ce système, les vols de mailles étaient si nombreux qu'il devint nécessaire de réduire les taux de transport. Il esquisse le travail de Rowland Hill, le père de la poste à deux sous en Angleterre, la formation de l'Union postale et toutes les améliorations du service par chemin de fer et par navires, au Canada, jusqu'à maintenant alors que pour deux cents on peut expédier une lettre, non seulement de Halifax à Vancouver et jusqu'au cercle polaire, mais dans toutes les parties de l'Empire, et que pour cinq cents, une lettre peut aller dans n'importe quel pays, si éloigné qu'il soit. Cette réforme est due à l'adhésion du Canada à l'Union postale, adhésion que M. Lemieux considère comme une des plus importantes réformes dans l'histoire du Canada.

Incidentement, M. Lemieux remarqua qu'il y a quelques années, il lui fallut payer \$1,000 pour un timbre "cassé". P. m. des premiers du Canada, Sir Wm. Mulock en ayant promis un au roi Édouard. "Imaginez un ministre d'Ontario payant \$1,000 pour un seul timbre, dit M. Lemieux au milieu d'un éclat de rire général."

En terminant, l'orateur dit que les améliorations au port de Montréal ont grandement facilité la rapidité du service postal et il paya un juste tribut d'éloges à la mémoire d'Israël Tarte et d'Isaïe Préfontaine, et il salua en passant le souvenir de l'hon. Juge Brodeur, ajoutant qu'il espérait que l'hon. M. Hazen saurait sans doute marcher sur d'aussi no-

bles traces. Pour donner une idée de l'augmentation de notre service postal, M. Lemieux dit qu'en 1863 les mailles canadiennes étaient transportées sur 43,000,000 de milles alors que maintenant, elles couvrent 46,001,000 de milles. Le chemin de fer a supplanté l'ancien traqueur en rapides et le chien attelé, et le progrès a remplacé l'ornière.

On remarquait à la table d'honneur l'hon. Mackenzie-King, M. Robert Bickerdike, député, les sénateurs Dandurand et J. P. B. Casgrain, M. J. S. Briery, Max. Murmen, l'échevin U. H. Dandurand, Fred Abraham, W. D. Lighthall, C. R., l'échevin Brodeur, R. Wilson Bedford, etc.

## La Nourriture du Corveau

### POURQUOI LES ENFANTS STURDIUX SE NOURRISSENT-DE GRUAU D'AVOINE

La nature a donné à l'avoine plus de phosphore organique qu'à n'importe quel autre grain que l'on cultive. Et le phosphore est le constituant essentiel du cerveau. Le cerveau ne peut se développer, le coryveau ne peut travailler sans cela.

L'avoine, contient aussi plus de lécithine—la nourriture des nerfs—qu'à n'importe quel autre grain. L'avoine est la véritable nourriture de l'énergie. C'est pourquoi l'enfant qui grandit aime la nourriture d'avoine. Son instinct lui indique cet élément de force, et malheur à l'enfant qui n'a pas tout ce dont il a besoin pour se développer.

L'avoine propre à la fabrication de cette nourriture, est uniquement celle qui possède une riche amande. On trouve environ dix livres de cette avoine de choix par minot. Pour faire la Quaker Oats, cette avoine choisie est soumise à 62 opérations de nettoyage.

La Quaker Oats—la crème de l'avoine—coûte seulement une demi cent le plat. Un plat de Quaker Oats vaut deux plats d'une autre nourriture d'avoine commune. Croyez-vous qu'il est avantageux de servir à vos enfants de la nourriture d'avoine de qualité inférieure? Fabriquée au Canada.

## UN REMEDE POUR LA CONSTIPATION

—La constipation provient du refus des organes excréteurs d'accomplir leur devoir régulier, causé par le désordre de la digestion. Les Pâtes "Végétales de Parmelee, préparées d'après les données scientifiques, sont faites de telle façon que certains ingrédients qu'elles contiennent passent dans l'estomac sans se dissoudre et vont se répandre dans les intestins qu'ils remettent dans leur état normal. Des milliers de personnes pourraient témoigner de leur efficacité dans ce cas.—19.

## Sir) du Dr Fred Demers pour les enfants.

Remède toujours si simple, car c'est le meilleur pour le sommeil, la digestion, contre coliques et diarrhée. En vente partout—Dépôt—309a St-Denis, Montréal.

# Je Suis Prêt à Prouver Que Je Peux Vous Guérir

Dans Ce But Je Fais Cadeau de \$10,000 De Remèdes

À fin de montrer que, sans aucun doute possible, je suis en possession d'un remède qui guérira les maux de reins, les rhumatismes, la vérole ou le rhumatisme, cette année, je ferai cadeau d'une valeur de \$10,000 de ce remède et chaque personne souffrant d'une de ces maladies peut en obtenir une boîte absolument gratuite. Tout ce qui est nécessaire est de m'envoyer votre adresse.



DR. T. FRANK LYNOTT

qui fait cadeau de \$10,000 de remèdes.

Je ne veux pas dire que vous devez employer une partie ou le tout et me payer à vous des gens. Je veux dire que je vous enverrai une boîte de ce remède absolument sans frais à payer pour vous, un cadeau de ma part aux malades souffrant d'une de ces maladies. Il vous montrera et comment ils peuvent être guéris. Je ne compte pas sur un paiement pour ce traitement gratuit, ni ne voudrais accepter un présent ou plus tard si vous essayez. Il est gratifié dans le sens strict du mot.

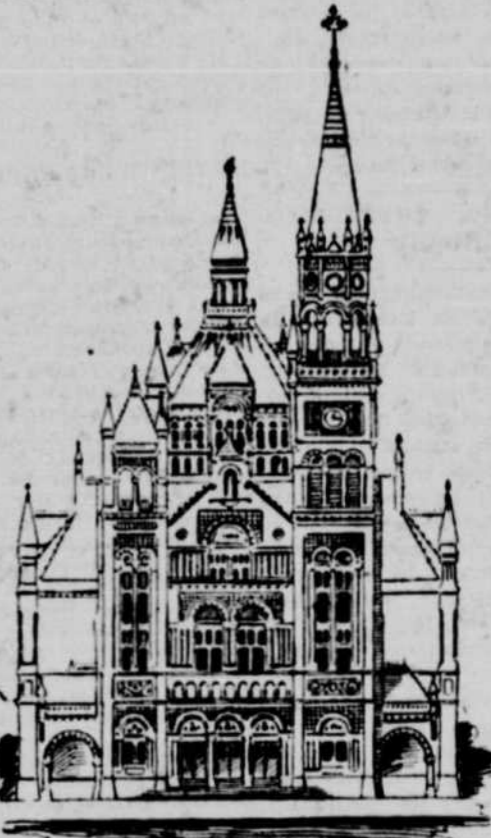
Durant vingt-cinq ans (un quart de siècle) j'ai essayé de convaincre le public que j'ai quelque chose de meilleur que les autres n'ont pour le guérir de l'ostéite rhumatismale chronique, pour les maux de reins, l'arthrite, pour les courbures, besoins d'uriner trop fréquents. Mais c'est difficile de convaincre les gens. Ils essaient sans succès quelques remèdes, puis à bout de patience ils se résignent à continuer à souffrir et refusent absolument d'écouter, n'importe qui après cela. Heureusement je suis à présent en mesure de démontrer à mes malades, que j'ai un remède qui guérit ces maladies. Je ne leur demande pas de donner de l'argent pour se rendre compte de ce remède, mais je leur demande pas de me croire, ni même d'accepter la parole de gens respectables, non plus que de leur demander de me permettre de leur envoyer le remède à mes frais. C'est certainement une honnête proposition.

En raison du grand nombre de demandes, j'ai fait imprimer dix mille exemplaires de plus de mon livre médical. Ce livre est nouveau et scientifiquement moderne et contient les descriptions complètes, symptômes, causes, effets et guérissons de toutes les maladies de la vessie et des reins, de la vessie et des reins. Vous ceux qui souffrez pour le remède gratuit, recevez un exemplaire de ce Grand Livre Médical Illustré—the plus grand qui ait jamais été écrit pour distribution générale et gratuite, sur ces maladies.

Si vous avez besoin d'un remède comme le mien, si vous êtes atteints d'épiles et ne désirez pas dépenser de l'argent à chercher une guérison, écrivez-moi. Lisez la liste de symptômes et écrivez-moi aujourd'hui.

## Les Symptômes sont:

- 1—Douleurs dans le dos.
- 2—Besoins fréquents d'uriner.
- 3—Douleurs au-dessous de l'urine.
- 4—Douleur ou sensibilité dans la vessie.
- 5—Douleur de la prostate.
- 6—Besoins de dormir la nuit.
- 7—Sécheresse générale, faiblesse, épuisement.
- 8—Besoins de sensibilité dans les côtés des reins.
- 9—Besoins de sensibilité dans les reins.
- 10—Constipation ou troubles de l'estomac.
- 11—Participation de douleur dans le cœur.
- 12—Douleur dans le sang et la vie.
- 13—Douleur de sensibilité dans les reins.
- 14—Douleur de sensibilité dans les reins.
- 15—Douleur de sensibilité dans les reins.
- 16—Douleur de sensibilité dans les reins.
- 17—Douleur de sensibilité dans les reins.



MAGNIFIQUE PLAN D'EGLISE  
Érigée d'après les plans de  
M. THEO. DAoust, architecte, 90 St. Jacques, Montréal.

# LE VIN DES CONVALESCENTS

Le bien être que vous éprouvez après avoir pris du VIN ST-MICHEL, la chaleur vitale qu'il développe t qui s'étend à tout l'organisme, ju tifient la préférence que lui accorde la Profession Médicale et la faveur populaire dont il jouit dans t ute l'étendue du Canada, des Etats-Unis et à l'Étranger. C'est le Vin de Convalescents: il remonte l'organisme.

## Le Vin St-Michel

constitue une source d'énergie pour les Convalescents et de vitalité pour tous, jeunes et vieux: il alimente la machine humaine, soutient nos forces et les ménage. Il nous protège contre le froid et les intempéries. C'est le rayon de soleil des gens frileux, des vieillards en quête de chaleur et d'un regain de vie. C'est un reconstituant actif et précieux.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à l'heure, à chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOUVIN, WILSON & CIE.  
AGENTS GÉNÉRAUX  
Distribution pour le Canada et les États-Unis.

Eastern Drug Co.  
150 St. Jacques Street  
Montréal, Québec  
Distributeur exclusif  
pour le Québec



# Nouvelles des Etats-Unis

## LE PROCES DES GREVISTES

"Dormez durant le jour, sortez du riant la nuit comme des bêtes féroces et cherchez le sang. C'est la nuit que vous pouvez frapper les brisures de grèves. Dans quelques jours, nous serons capables de compter les têtes cassées, et ce ne sera pas dans nos rangs que nous les compterons".

Ces paroles et d'autres semblables ont été prononcées par Arturo Giovannitti et de Joseph F. Ettor, accusés de complicité dans le meurtre de Anna Lapizo. Lorsqu'il prononça les paroles mentionnées plus haut, Giovannitti était sur la place publique et adressait la parole aux grévistes. Le témoin faisait sa déposition en anglais et en italien pour prouver qu'il a bien compris et qu'il savait les deux langues.

George Belthel, officier de police, déclara avoir vu Ettor à environ vingt-cinq pieds de l'endroit où un tramway avait été endommagé par les grévistes, mais dans le contre-interrogatoire, il dit avoir vu Ettor demander aux grévistes de se retirer.

Après l'ajournement de la cour, on a annoncé que la sentence ne serait pas rendue avant jeudi.

Comme la paix règne à Lawrence maintenant, il est question de retourner la milice.

## AU CONGRES AMERICAIN

Par quatre-vingt-dix voix contre cinquante-un, la chambre des représentants a refusé de discuter une résolution présentée par M. Slayden (démocrate), du Texas, relative au "troisième terme" du président des Etats-Unis.

Cette résolution, évidemment dirigée contre M. Theodore Roosevelt, eût été d'ailleurs une simple manifestation d'opinion de la chambre des représentants, qui eût déclaré que l'exemple de Washington, se retirant après sa seconde magistrature, était devenue une tradition respectée de tous, dont la violation mettrait en péril les libres institutions du pays.

La chambre a refusé de prendre cette résolution en considération.

## A PROPOS D'UN TRAITE D'ARBITRAGE

Le projet de ratification du traité d'arbitrage entre les Etats-Unis, la France et l'Angleterre a été discuté par le sénat américain. Le sénateur Woods de la Californie a déclaré que si les représentants des trois puissances signataires avaient eu l'intention d'exclure de ce traité toute difficulté qui était un casus belli, ils ont parfaitement réussi.

Les questions d'honneur national, la doctrine Monroe, les droits respectifs des nationaux, des parties contractantes et tous les sujets de débat tirant à conséquence sont éliminés par la définition des questions justiciables. Le sénateur Woods est bien en faveur de la clause du traité par laquelle les puissances se déclarent en faveur de la paix, mais comme moyen de régler les difficultés susceptibles de déclencher une guerre, cette clause est d'un effet nul. Le représentant de la Californie termina en disant que les puissances devraient s'unir et prohiber tout commerce avec une nation qui déclarerait la guerre.

## UN GRAVE ACCIDENT A NEW YORK

La rupture d'une conduite d'eau de six pieds dans l'ouest de la 77e rue, près de West End avenue, à New York, a failli causer une véritable catastrophe.

L'eau qui jaillissait bouillonnante d'une longue crevasse dans le sol, allait le Thetford Garage occupant les Nos 398 à 315 Ouest 96e rue et vingt-sept chevaux appartenant à la Thetford Eltz Coal Company, furent royés.

Quelques conduites de gaz, brisées également par la violence du flot répandirent bientôt de mortelles émanations d'oxyde de carbone dans de nombreux appartements et plusieurs personnes furent sérieusement intoxiquées. Une centaine d'automobiles ont été brisées et rendus inutilisables par la violence du flot qui les précipita les uns sur les autres malgré leur poids arrachant le moteur à l'un la carrosserie à l'autre, tordant ici un châssis, culbutant là la machine entière.

De longues crevasses s'étendent dans toutes les directions dans la 96e rue et en raison du froid qui congèle une partie de l'eau au fu et à mesure qu'elle sort, on craint la rupture des fils électriques pouvant amener un court-circuit qui serait suivi d'une terrible catastrophe. Le milieu de la chaussée soulevé par les eaux déversa de trois pieds le niveau de la rue.

Il est interdit aux piétons de s'approcher à deux cents mètres de l'accident avec une cigarette ou un cigare allumé.

Le gaz évahit l'immeuble connu sous le nom de Holyoke au coin sud-est de la 97e rue, et chassa une centaine de locataires de leurs appartements.

Le géant de la maison, M. Ciancy, retrouvé évanoué dans la cave, fut convoyé au plus vite à l'hôpital par le docteur Melville. Son état est très inquiétant.

Le garçon de l'écurie submergée, Joseph et Marie Savaria ont été conduits mardi à leur dernière demeure. Le service a été chanté à l'é-

## STATS UNIS ET CUBA

On rapporte de Washington que le président Taft est à l'entreprinse des négociations pour conclure un traité de rétrocession avec Cuba. Le secrétaire d'Etat Knox a eu plusieurs entrevues avec Senor Rivero, le ministre cubain. La question la plus importante est celle des droits sur les sucres. Le ministre cubain n'a pas voulu faire des déclarations, mais il est entendu que Cuba désire que les droits sur les sucres soient diminués et qu'on lui fasse rajuster les taux préférentiels accordés à la république américaine.

## VOL A MAIN ARMEE

Un jeune homme vêtu avec une certaine élégance entra mardi matin, dans un magasin de bijouterie, tenu par M. Samuel Appel au No. 213 de l'avenue, à New York, et demanda au propriétaire de lui faire examiner quelques chevalières.

Empressé, M. Appel lui montra les différents genres qu'il avait en magasin. Le choix du client s'arrêta sur une bague d'une valeur de quatre dollars, qu'il passa à son doigt.

En paiement, il remit au bijoutier un billet de 10 dollars.

M. Appel se retourna et ouvrit un des compartiments de son coffre-fort pour prendre de la monnaie. A ce moment l'intrus sortit un revolver de sa poche et le plaçant tout contre la tête du bijoutier il lui intima l'ordre de ne pas pousser un cri s'il tenait à vivre.

Deux nouveaux venus entrèrent alors dans le magasin et en quelques minutes haillonnèrent et ligotèrent le malheureux.

La râtte des bijoux et de la caisse ne fut pas longue. Les malfaiteurs se contentèrent de plusieurs diamants d'une valeur de 1,000 dollars, de 36 chevalières et de 183 dollars en monnaie courante.

Pendant que demi-heure M. Appel lutta avec la dernière énergie, sachant de se débarrasser des liens qui le tenaient prisonnier. Son billot s'éleva légèrement déplacé, il put crier et bientôt plusieurs voisins arrivèrent à son secours.

M. Appel, une fois libre, raconta à l'agent O'Hara son aventure et une enquête fut aussitôt ouverte.

## LE TRISTE DRAME DE LAWRENCE

La police d'Etat s'est unie à la police locale pour tenter de découvrir le meurtrier de M. et Mme Joseph Savaria, de Mme Ann (Tanguay) Denis et du Syrien Shete Marroon, qui ont été assassinés dimanche dans la nuit à Lawrence.

Lundi, les détectives ont passé presque toute la journée à rechercher l'individu auquel appartient le pardessus qui a été trouvé ensanglanté sur le parqu岸 du logis où le crime a été commis. Ce pardessus n'appartient ni à Savaria ni à Marroon. Il doit par conséquent avoir été abandonné par le meurtrier lui-même ou tout au moins par quelqu'un qui pourrait fournir à la police de très précieux renseignements. Plusieurs marchands de confection de cette ville ont été interrogés dans le but d'identifier celui qui a abandonné ainsi son pardessus. Le vêtement ne porte aucune marque d'origine et la tâche est très difficile.

De grands efforts ont été faits lundi pour retracer toutes les actions de Marroon la veille du crime. La sœur du Syrien a montré mardi aux détectives le pardessus de son frère.

Le pardessus trouvé au logis de Savaria était presque complètement usé, il était en outre couvert de sang et le fait que les poches étaient retournées et pleines de sang indique que le propriétaire du pardessus en avait endossé ce qui était de nature à le compromettre.

L'un des frères de Marroon a donné l'emploi du temps du défunt pendant la fatale journée. La dernière fois que Shete Marroon parla à son frère, ce fut lorsqu'il annonça ce dernier qu'il s'en allait au magasin de Mike Saba, à l'angle de la rue.

La police a découvert que dans la même journée que Marroon avait offert à Saba de lui acheter son établissement et qu'il lui avait alors montré un gros rouleau de billets de banque. Les détectives ont appris en outre que les deux hommes avaient eu une querelle.

Saba a été arrêté mardi et longuement questionné, mais il a été reconnu complètement étranger au crime. Le frère de Shete Marroon a déclaré en cours que les deux hommes étaient d'excellents amis, il a ajouté: "Mon frère n'a pas été tué par un seul individu. Il était très solide; seulement il prenait trois hommes en s'amusant et luttait victorieusement contre eux. De fait il était d'une force herculéenne et tous ceux qui le connaissent peuvent en attester".

Shete Marroon n'était pas un ivrogne. Il prenait un verre de temps à autre, mais n'abusait pas des boissons enivrantes. Toutefois les membres de sa famille croient qu'il a été entraîné au logis Savaria pour boire. Et même il est probable qu'un Grec soit impliqué dans l'affaire, car le leudemann du drame, a découvert sur le parqu岸 du logis Savaria, des sucettes que seuls les Grecs mangent.

Il est possible qu'on ait fait boire Marroon plus que de raison puis, pendant qu'il dormait, qu'une femme ait essayé de le voler. Réveillé en sursaut, le pauvre Syrien aura tenté de se défendre et se sera fait tuer. Ensuite le meurtrier désirait tout garder pour lui, à pu assassiner ses complices et déguerpier.

Deux jeunes Grecs nommés Anguelos et Apostolos, qui fréquentaient assidûment la maison du crime ont été soumis à un très sérieux interrogatoire lundi, mais ils ont pu fournir de bons alibis.

Deux autres hommes et une femme ont aussi été arrêtés lundi et interrogés au sujet de ce crime monstrueux. La femme arrêtée a passé une partie de la journée chez les Savaria, la veille du meurtre et les détectives voudraient obtenir d'elle quelques renseignements sur les individus qu'elle rencontra au domicile Savaria pendant sa visite.

Joseph et Marie Savaria ont été conduits mardi à leur dernière demeure. Le service a été chanté à l'é-

## GRATIS à toute Femme Souffrante

une boîte de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité dans le bas-ventre, évanouissement, envie de pleurer, pertes blanches, étourdissement, amaigrissement, ulcères, descente de la matrice, etc. ne retardez pas—les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boîte d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriet M. Richards, L-Box 150 Joliet, Ill., U. S. A.

## Le Grand Tronc en Angleterre

Les deux diplômes pour le grand prix, accordés par l'Exposition Impériale et du Festival de l'Empire" tenue à Londres, Angleterre 1911, et décernés au Grand Tronc et au Grand Tronc Pacifique pour leurs exhibitions de leur établissement et de différents produits, ont été reçus aux bureaux de la compagnie.

Ces diplômes sont gravés et imprimés sur du parchemin et augmentent la collection déjà grande de ceux que possède la compagnie.

Le Grand Tronc a décidé de continuer ses expositions à Londres au Crystal Palace, et il se propose d'améliorer beaucoup la disposition intérieure de ses bâtiments.

## La Basso de l'Avvenir

A propos de la grèce de l'Opéra, la fameuse Isadora Duncan dit son mot, dans "Les Annales", sur cette question palpitante, et indique quel sera le caractère de la "danse de l'avenir".

La danse de l'avenir,—si nous remontons à la source première de toute danse comme de tout art, la nature même,—c'est la danse du passé, ou, pour mieux dire encore, la danse qui a été et qui sera toujours la même. N'est-ce pas dans une harmonie immuable que se meuvent les flots, les vents, le globe terrestre? Nous n'allons pas demander à l'Océan comment ses vagues se mouvaient autrefois; nous savons que ce mouvement, qui résulte de la nature de ses eaux, est et sera le même de toute éternité. Pareillement, les mouvements des animaux "à l'état de liberté" sont ceux qui dérivent essentiellement de leur nature, de leur structure, de leurs relations avec la vie du globe. C'est seulement quand nous autres hommes domptons et dressons les animaux et leur imposons la contrainte artificielle de notre civilisation, qu'ils perdent la faculté de se mouvoir en harmonie avec la grande nature; et leurs mouvements deviennent alors contre nature et sans beauté.

Les mouvements du sauvage qui était en contact permanent avec la nature étaient ce qu'ils devaient être et, par suite, conformes à la beauté. Cela dit, il sera facile de comprendre cette courte définition dans laquelle peut se résumer le principe de la danse de l'avenir: la danse véritable n'est ni plus ni moins qu'une disposition de la gravitation de l'univers dans l'individu humain.

Et bien! les mouvements qu'enseignent les Ecoles de danse de nos jours, ces mouvements qui luttent en vain contre les lois naturelles de la gravitation, contre la volonté naturelle de l'individu, et qui sont en contradiction avec les mouvements comme avec les formes que la Nature a créés, sont fatalement par eux-mêmes stériles: il n'en peut sortir aucun mouvement nouveau, aucune évolution d'avenir. Ils languissent et meurent sans se renouveler. L'expression que l'art de la danse a trouvée dans le ballet moderne, dans lequel il n'est pas un mouvement, ni une pose, ni un rythme qui ait une suite nécessaire ni un développement logique, cet art n'est que l'expression d'une dégénérescence! Tous les mouvements de nos Ecoles de ballet sont stériles, parce qu'ils sont anti-naturels, parce qu'ils cherchent à établir l'illusion que la loi de la gravitation n'existerait pas pour eux.

Les mouvements premiers ou fondamentaux du nouvel art de la danse doivent porter en eux-mêmes le germe duquel puisse sortir la série de tous les mouvements ultérieurs qui engendreront à leur tour des formes plus hautes, l'expression de motifs et d'idées plus grands, et cela à l'infini.

A ceux qui, malgré tout, trouvent toujours du plaisir à regarder les évolutions de nos danseuses de ballet, je répondrai qu'ils ne regardent pas plus loin que le tutu et le mailliot. Si leur œil pouvait voir plus loin, ils apercevraient, sous le tutu et le mailliot, des muscles déformés, sous les muscles une osature elle aussi déformée; c'est un corps défiguré, une osature artificiellement contournée qui danse devant vous. Et, cela, c'est la condamnation du ballet moderne.

Dans l'antiquité, la danse était le plus noble de tous les arts. Elle doit le redevenir. La danseuse de l'avenir doit atteindre à une telle hauteur que tous les autres arts en reçoivent une impulsion.

Ce qui est plus beau, plus sain, plus moral quo tout, exprimé par l'art, voit la mission de la danseuse. C'est à cette mission que je veux consacrer ma vie.

## TROIS PERSONNES ENTRAINEES DANS LA CHUTE A NIAGARA

Le pont de glace fermé depuis trois semaines sur la rivière Niagara, à quelque distance de la chute et du pont en acier, est parti soudainement dans la nuit dernière. Si l'homme solide qui se trouvait sur le pont eût été arrivé une heure auparavant probablement que des centaines de personnes au lieu de trois auraient péri; car les promeneurs étaient nombreux alors et heureux de se payer le plaisir d'une traversée sur la glace.

M. et Mme Eldridge Stanton, de Toronto, et un jeune homme de 17 ans, Harold Hancock, de Cleveland, Ohio, ont été entraînés par la glace en dépit de tous les efforts faits pour les sauver.

Quatre autres personnes qui étaient sur le pont de glace au même moment ont été sauvées.

Les trois disparus ont dû rencontrer une mort affreuse, la glace étant très épaisse et la rapidité du courant extraordinaire.

A la première noule de l'accident l'alarme fut donnée aux pompiers et aux policiers du côté canadien d'abord; ils allèrent se placer sur le pont d'acier afin de jeter des cordes aux malheureux à leur passage. Ce cordage d'immense champ le glace se brisa en deux parties et la descente s'accéléra davantage.

Stanton, tenant sa femme et Hancock, s'efforcèrent de leur porter secours, réussissant à saisir les cordes, mais exténués à l'avance et rendus im puissants par la rapidité avec laquelle ils étaient emportés, tous trois disparurent bientôt de la vue des centaines de personnes accourues sur les deux rives et des parts de secours organisés de tous côtés.

La situation fut très terrible encore pour Stanton et sa femme quand ils virent disparaître Hancock dans le courant; en dépit de tous les efforts humains possibles les infortunés ébroués ont été le même sort.

La nomination des deux rivières et de tout le district n'a pas tardé à comprendre le nouvel qui fut d'autant plus terrifiant qu'il avait été très solide, depuis deux semaines surtout.

## LES DYNAMITARDS A L'OEUVRE

Les dynamitards ont reparu de nouveau à Worcester durant la nuit de jeudi à dimanche et ont fait sauter le coffre-fort du bureau de la Nicollis Coal Co., 354 rue Southbridge. L'attentat fut découvert par le gardien de nuit, Patrick Griffin.

Il remarqua que la porte et la fenêtre du bureau étaient ouvertes, ce qui fit un examen des lieux. Il constata que le coffre-fort avait été roulé dans une pièce située à l'arrière de la maisonnette et que le vol avait été commis la.

On avait percé un trou d'un pouce de diamètre, puis on avait jeté sur le coffre-fort une épaisse couverture. L'explosion fit éclater la porte.

M. Griffin prit immédiatement la police. Deux détectives visitèrent la scène et déclarèrent que le vol avait été perpétré par des amateurs. Ils avaient dû franchir la haute clôture d'enceinte et ouvrir la fenêtre au moyen d'une barre de fer. Ils se sont emparés de la modique somme de \$22.75. Le propriétaire a l'heureuse habitude de déposer son argent en banque chaque soir. Il se garde en caisse qu'un montant suffisant pour expédier les premières affaires du lendemain.

C'est l'opinion de la police que cet attentat est l'oeuvre d'une troupe de jeunes vauriens qui semblent vouloir rendre l'existence insupportable, pour ainsi dire, à tous ceux qui se hasardent dans la rue après la tombée de la nuit. Cependant l'agent Stevens, qui était de service samedi, n'a rien remarqué d'anormal. La rue Southbridge paraissait à peu près déserte. Des détectives ont été chargés de trouver les auteurs de ce crime.

## Quatre mille wagons pour le Grand Tronc

Pour augmenter son matériel, la compagnie du Grand Tronc a donné récemment des commandes pour plus de quatre mille wagons de divers genres. On compte dans ce nombre, 17 wagons de voyageurs, 23 fourgons à bagages, 360 wagons à marchandises et 1000 wagons à charbon. En plus de ceux que nous venons de mentionner, plus de 950 wagons de tous les genres ont été reçus et mis en service, depuis le mois dernier.

Voilà un précurseur des plus frappants que le trafic du Grand Tronc augmente sans cesse, dans des proportions considérables.

Le Grand Tronc est en passe de devenir une des plus puissantes lignes de chemins de fer du monde entier.

Un grand remède est souvent le qualificatif que l'on applique au Sirop Anti-Consumptif de Bickel, quand on en considère les résultats, et pour les personnes qui l'a guéri du rhume et de la toux, il est plus que grand. Quand on le garde à la maison on a toujours à sa portée un remède sans égal. Faites-en l'essai immédiatement si vous ne l'avez pas encore fait.—31

## GRATIS à toute Femme Souffrante

une boîte de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité dans le bas-ventre, évanouissement, envie de pleurer, pertes blanches, étourdissement, amaigrissement, ulcères, descente de la matrice, etc. ne retardez pas—les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boîte d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriet M. Richards, L-Box 150 Joliet, Ill., U. S. A.

## Ventes par le Shérif

Cour Supérieure—District d'Iberville. No. 116. JOSEPH LEMIEUX, Demandeur, contre EUSTACHE GRANGER, Défendeur.

10. Un terrain situé dans le rang du Petit Bérier, en la paroisse de Saint-Jean, dans le district d'Iberville, connu et désigné sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Jean, sous le numéro cent soixante et seize (No 176), contenant un arpent et cinq perches de largeur sur six arpents et cinq perches de profondeur, dans une ligne et huit arpents dans l'autre ligne, formant dix arpents et quatre-vingt-cinq perches en superficie, plus ou moins sans bâties.

20. Un autre terrain situé au côté sud-est du chemin de la seconde concession sud-est de la rivière de Mont-Réal, en la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfinde, dans le district d'Iberville, connu et désigné sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfinde, sous le numéro cent quarante-quatre (No 144), de la contenance de vingt et un arpents en superficie, plus ou moins sans bâties.

Pour être vendu, le terrain en premier lieu décrit à la porte de l'église paroissiale de la dite paroisse de Saint-Jean, dans le district d'Iberville, le SIXIEME jour de MARS prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, et le terrain en second lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de la dite paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfinde, dans le district d'Iberville, le dit SIXIEME jour de MARS prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

PIERRE MASSE, Député shérif.

Bureau du shérif, Saint-Jean, 30 janvier 1912.

## PROVINCE DE QUEBEC, District d'Iberville.

No 117. COUR SUPERIEURE DAME MARIE ROSE MENARD, de la paroisse de Ste-Marguerite de Blairfinde, district d'Iberville, épouse, commune en biens de Eustache Granger, cultivateur, du même lieu, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

Saint-Jean, 15 janvier 1912.

GIRARD & DEMERS, Avocats de la demanderesse.

## PROVINCE DE QUEBEC, District d'Iberville.

No 235. COUR SUPERIEURE, à savoir: DAME MELANIE LAFONTAINE, "ces-nom et ses-qualité", Demanderesse; contre NAPOLEON PARE, Défendeur.

Les parts indivises appartenant à la dite Dame Melanise Lafontaine et aux dits Berthe Lachapelle, Nicolas Lachapelle, Wilfrid Lachapelle, Dorila Lachapelle et Léopold Lachapelle, tous demandeurs en cette cause; dans un immeuble situé au côté ouest du chemin de la huitième concession ou petit rang, dans la paroisse de Saint-Cyprien, district d'Iberville, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Cyprien, sous le numéro cinq cent quatre-vingt-ont (No 591) — sans bâties.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la dite paroisse de Saint-Cyprien, le CINQUIEME jour de MARS prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

PIERRE MASSE, Député shérif.

Bureau du Shérif, Saint-Jean, 30 janvier 1912.

## CANADA PROVINCE DE QUEBEC, District d'Iberville.

DANS LA COUR SUPERIEURE District d'Iberville. No. 130. Dame Eva Paquet, du village de Napierville, district d'Iberville, épouse séparée quant aux biens de Emile Méritzi, avocat du même lieu, et de ce dernier autorisée à l'effet des présentes, Demanderesse, vs Dame Adeline Pinsonneault, de Marsena, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, épouse commune en biens de William Campbell, marbrier du même lieu, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Dame Marie Agnès Pinsonneault, du village de Napierville, district d'Iberville, épouse commune en biens de François Xavier Amidano, peintre du même lieu, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Dame Odile Pinsonneault, du village de Napierville, district d'Iberville, épouse commune en biens de Joseph Poutre, cultivateur du même lieu, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes. Défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs Adeline Pinsonneault et William Campbell de comparaître dans le mois. St-Jean, ce 30 janvier 1912. A. E. L'ECUYER, Député-Protonotaire, C.S.

## ALLEZ CHEZ SIMPSON POUR VOS Epicerie de Choix

Vous y trouverez l'assortiment le plus complet d'épicerie de choix, fruits de toutes sortes, chocalats, bonbons, noix, etc. Énumérons quelques articles : Raisin de table de choix 90c la livre Raisin de table extra 25c la livre. FEUM FUDGING ANGLAIS: Marque Khovah, 35 et 60 chaque Mince meat anglais, 2 lbs pour 25c FRUITS CRISTALISES: Cerises cristallisées, 30c la boîte. Cerises glacées, 30c la boîte. Turkish Delight, 2c la boîte. Turkish Delight, 4 boîtes pour 90c. FRUITS NATURELS: Prunes d'Oregon, 15c la livre. Pêches de Californie, 22c la livre. Pommes sèches de choix, 15c la livre. Figues pressées, 15c la livre. Figues pour pâtisseries, 3 livres: 25c FRUITS NATURELS: Pommes (Spy, Fameuses, N.Y. Greenings), Bananes, raisins en grappes, citrons, raisin malaga, dattes, oranges médicinales, oranges ananas et de Californie, celeri de Californie. CHOCOLATS NOIR: Chocalat Moir de toutes sortes. Boîtes de fantaisie. Caramels Moir. BISCUIITS: Stock complet de biscuits Huntley et Palmer. Biscuits Christie Brown & Co. Biscuits Long Moutou C. Crawford etc. etc. NOIX DE CHOIX: Noix anglaises et Italiennes, Taragonas, Philberts, Pécanes et noix du Brésil. Spécialité: Bacon, Jambon, et jambon cuit. Et toutes les marchandises d'épicerie de choix.

SIMPSON Près du Baron ude Poste, St. Jean.

# GRANDE Ouverture du Printemps

NOTRE ASSORTIMENT DE TWEEDS pour Habits et Pardessus DU PRINTEMPS EST MAINTENANT AU COMPLET.

Nous avons, comme toujours, des marchandises de haute nouveauté.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreux clients que nous avons obtenu cette année l'agence de la célèbre maison "Vingtième Siècle" (20th Century), qui fabrique des habits sur commande seulement et n'emploie que des tailleurs de haute renommée.

Cette grande ouverture commencera le 20 courant.

Nous invitons nos clients et le public en général à venir voir notre assortiment de marchandises du printemps et les échantillons d'habits préparés spécialement pour nous par la célèbre maison "Vingtième Siècle".

Aussi assortiment complet dans les Merceries.

Venez vous en convaincre au Magasin Fashionable de I. HEVEY, No. 105 rue Richelieu.



# Ettoffes à Robes

Cachemire noir: 30c, 55c, 80c, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75 jusqu'à \$3.00 la verge.	Draps fin Chiffon: \$1.00, \$1.50, \$1.75, \$1.95 et \$2.50 la verge.
Popeline noire, 50c, 60c, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.35 et \$1.75 la verge.	Serge de couleur, 30c, 55c, 60c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.95 et \$2.50 la verge.
Drap d'ottoman noir: 50c, 85c, 95c, \$1.25, \$1.50 et \$1.95 la verge.	Chevrons et cheviotes de couleurs, 85c, \$1.00, \$1.50 et \$1.95 la verge.
Batiste noire: 55c, 75c, 95c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50 la verge.	Serge de couleur, 30c, 55c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.95 et \$2.50 la verge.
Shantung noir: 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75 et \$2.00 la verge.	Worsted de couleur, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.95 et \$2.50 la verge.
Cordé de soie noir: 85c, \$1.00, \$1.15, \$1.35, \$1.50 et \$1.75 la verge.	Et puis, il y a les nouveaux tissus français légers à chaîne de soie et brodés de soie pour robes de toilette: aussi Etoilènes, crépes, crêpe de Chine, reps de soie, satins, Radium, Gloria, Marquisette, Union, Voile de Paris, etc.
Mohair noir: 80c, 90c, 75c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50 la verge.	Atta de laine ressortir la suprématie de ce magasin en matière d'étoffes à robes, nous ferons ces offres spéciales lundi:
Drap véritable noir: 50c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.35, \$1.50 à \$5.50 la verge.	50 pièces de pouce de large, la verge laine noire, 45 popeline ottomane pure laine, toutes nuances; cette qualité ne s'est jamais vendue au prix demandé, la verge.
Drap fin noir: \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$1.95, \$2.25, \$2.75, \$3.00 et \$4.50 la verge.	Draps véritables français pure laine, toutes nuances, 45 pouces de large, la verge.
Draps de dames noir: \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.50 et \$3.75 la verge.	Draps panama français pure laine, 48 pouces de large, noir fixe. Qualité régulière de \$1.00. La verge.
Serge noir: 30c, 55c, 60c, 75c, 95c, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00 et \$3.00 la verge.	Draps véritables noir, 48 pouces de large, qualité de \$1.75. La verge.
Cheviote noire: 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.25 et \$3.00 la verge.	Cachemire à costumes, différentes nuances de gris, à carreaux et à rayures invisibles. Habituellement \$1.25 et \$1.50. La verge.
Cachemire de couleur, teinture française, 55c, 60c, 75c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50 la verge.	
Draps véritables de couleur, 50c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.95, \$2.50 et \$3.00 la verge.	
Draps fin de couleur, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.50, \$3.95 et \$1.50 la verge.	
Draps box de couleur, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.50 et \$3.90 la verge.	

48c  
50c  
59c  
75c  
85c  
\$1.00

HAMILTON Co. Ste-Catherine Ouest, Montreal.

# Hémorrhoides guéries en 3 à 14 jours

Votre pharmacien vous remettra votre argent si L'ONGUENT PAXO ne guérit pas tous les cas d'hémorrhoides, des, séches, saignantes, qui démanchent ou protubérantes en 3 à 14 jours. 50c. Si votre pharmacien ne l'a pas, cet onguent vous sera envoyé franc de port: sur réception du prix par la Paris Médicine Co. 6 George Street, Toronto.

Pour guérir un rhume en un jour Prenez des tablettes LAXATIVE Bromo quinine. Les pharmacies vous remettent votre argent si vous n'êtes pas guéri. La Sigmara de E. GROVE, sur chaque boîte 50c